

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400

Nivelles

+32 67/893.589

bibcentrale.mediation@cfwb.be

www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs

+32 479/245.148

echarp@gmail.com

www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe

-Saint-Lambert

40, rue de la Charrette

1200 Bruxelles

+32 2/762.62.14

fondationmarinus@hotmail.com

www.albertmarinus.org



Le Brabant wallon

Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon



Le *Folklore Brabançon* paraît six fois par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 15 francs.

PRIX POUR LES DEUX ÉDITIONS : 25 francs.

La correspondance doit être adressée à M. A. Marinus, Gouvernement provincial, 12, Vieille Halle aux Blés, Bruxelles.

Compte chèque postal n° 142.119.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

De Brabantsche Folklore verschijnt zesmaal in 't jaar.

ABONNEMENTSPRIJS : 15 frank

PRIJS VOOR BEIDE UITGAVEN : 25 frank.

De briefwisseling moet gezonden worden aan den H. A. Marinus Provinciaal Bestuur, 12, Oud Koornhuis, Brussel.

Postcheck n° 142.119.

ondertekende artikels verbinden enkel den schrijver ervan.

Supplément au *Folklore Brabançon*, n° 26 (octobre 1925).

Compte rendu des travaux de la section de Folklore du Congrès d'histoire et d'Archéologie de Bruges

2-5 août 1925

AVIS

Afin d'informer le plus grand nombre possible de personnes s'intéressant au Folklore des travaux de la section de Folklore du Congrès de Bruges, nous avons décidé d'imprimer à l'intention de nos lecteurs le rapport rédigé par M. Van Heuck qui dirigea avec tant d'autorité les travaux de cette section et sut faire en sorte que les séances laissent à tous une impression de particulière cordialité.

MESSIEURS,

La création d'une section de folklore au sein des Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique a été pour les folkloristes belges un événement de la plus haute importance et est pour les annales du folklore belge une date à retenir. Cette création se justifiait parce que le folklore constitue bien un domaine particulier, mal déterminé peut-être mais certain. Nous n'allons pas nous attarder aujourd'hui à lui chercher une définition. Toutes celles qui ont été proposées paraissent incomplètes. Contentons-nous de dire que le folklore n'est rien moins que l'histoire de notre propre culture car, au contraire de l'ethnologue qui ne décrit, le plus souvent, que les usages de peuples lointains, le folkloriste parcourt généralement son propre pays, étudie la vie religieuse et civile de ses propres compatriotes et la compare à celle des autres peuples et surtout à celle des peuples primitifs. Le folkloriste a donc recours à une méthode différente de celle de l'archéologue et de l'historien. Il a un autre point de départ. Tandis que l'archéologue et l'historien n'édifient leurs ouvrages qu'avec du matériel inanimé comme de vieilles pierres et de poudreuses archives, le folkloriste écrit les siens en interrogeant d'abord le présent et seulement ensuite le passé. La création d'une section de folklore au sein des Congrès d'Archéologie et d'histoire montre que le folklore a enfin conquis ses lettres de noblesse en Belgique, qu'il n'y est plus considéré, ainsi qu'il ne l'y fut que trop longtemps, comme un amusement de collectionneurs d'objets surannés et sans valeur; mais bien comme une science capable de rendre les plus grands services à l'archéologue et à l'historien.

Mais si le folklore n'est plus considéré aujourd'hui dans le monde savant belge comme la Cendrillon des sciences archéologiques et historiques, il faut sans doute l'attribuer à l'engouement de la population et

surtout des personnes cultivées pour les études folkloriques. Et cet engouement se comprend aisément. A l'encontre de beaucoup d'autres, le folklore est une science vivante, attrayante et séduisante qui s'intéresse en même temps au présent et au passé, qui éveille en nous un monde de souvenirs émouvants, qui étudie la vie intime et quotidienne de notre peuple. Des Musées de folklore ont vulgarisé le mot et la chose. De pareils musées régionaux ont été créés ou sont en formation dans les principales villes du pays. Celui d'Anvers, un des plus beaux du continent, dû à l'heureuse initiative du poète Max Elskamp, date de 1907. Il est à souhaiter que le Gouvernement, les conseils provinciaux et communaux favorisent la création de ces musées car ce sont de vrais sanctuaires où le peuple apprend le culte du sol natal et des ancêtres.

Au cours de ces dernières années, on a eu l'excellente idée d'organiser dans quelques localités moins importantes du pays, comme à Léau, Mons, Alost, Deurne, Brecht, Arlon, des expositions régionales. Ces démonstrations matérielles, vivantes en quelque sorte, de l'intérêt qu'offrent les études de folklore obtinrent un succès si vif et si sympathique auprès de la population que le *Guetteur Wallon*, le 25 juin dernier, en célébrant l'éclat de celle de Mons, réclamait la constitution à Namur d'un comité pour y créer une *Maison de la Vie Wallonne Namuroise*.

Indépendamment des musées de folklore et des expositions régionales dont le rôle est d'initier la masse à la nature de nos travaux, on constate encore dans notre pays l'éclosion de divers organismes et de nombreux périodiques qui font connaître dans le monde intellectuel le but que nous poursuivons. Il suffira de citer parmi les premiers le remarquable Service provincial de recherches historiques et folkloriques du Brabant et les Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne; parmi les seconds des revues comme *Volkskunde*, *Bickorf*, *De Brabander*, *Le Vieux Liège*, *La Vie Wallonne*, *La Terre Wallonne*, *Le Guetteur Wallon*, *L'Opicou* (Mons), le *Bulletin du Folklore Brabançon*. Aussi, l'enquête si suggestive sur le *Folklore en Belgique*, entreprise par notre distingué confrère M. Sander Pierron dans les colonnes de *l'Indépendance Belge*, au cours de l'année 1924, a permis de constater une renaissance en Belgique des études folkloriques et la nécessité de recueillir au plus tôt le souvenir des usages qui tendent à disparaître et auxquels la guerre semble avoir porté un coup mortel.

Avant de donner un résumé des principales communications qui y furent faites, il y a lieu de signaler que la section de folklore fut une des plus animées et une des plus intéressantes du congrès. La moyenne des fréquentations à ses réunions dépassa celle d'un grand nombre de sections consacrées à des sciences auxiliaires plus anciennes. Lors de la communication de M. Levelt sur le culte de sainte Wilgeforte, on ne compta pas moins de soixante auditeurs.

Première séance.

M. Arnold van Gennep, le grand folkloriste français, dont la présence a donné un éclat particulier aux travaux de cette section, a parlé de la méthode cartographique dans l'étude du folklore de la Savoie. Il a communiqué et commenté au congrès six cartes à grande échelle des deux départements qui ont été formés avec l'ancienne Savoie, et qui concernent : 1° les cérémonies du Carnaval et du Carême; 2° le cycle de Mai; 3° les cérémonies de saint Jean; 4° le culte de saint Antoine; 5° le culte des saints protecteurs contre la foudre et l'incendie (sainte Barbe, saint Théodule et sainte Agathe); 6° le rite du barrage au cours des cérémonies du mariage en Savoie. L'auteur montre ainsi, bien que ne soit pas encore terminée, qu'il se présente des zones ou aires

rituelles qui sont indépendantes : a) des divisions politiques; b) des divisions diocésaines; c) des divisions orographiques, hydrographiques et économiques; d) des divisions anthropologiques; e) des divisions culturelles (influence italienne ou française). Il semble donc, conclut l'auteur de cette importante communication, que le domaine folklorique, qui est à la fois psychologique, collectif et sociologique, constitue un domaine indépendant, qui obéit à des lois propres, encore à déterminer.

La méthode préconisée et adoptée par M. van Gennep, consiste à reporter sur des cartes géographiques les faits relevés au cours des enquêtes régionales, de manière à faire ressortir immédiatement les zones où l'on rencontre les mêmes faits. Cette méthode s'apparente à celle employée en géologie, en botanique et plus rarement en linguistique. Elle pourrait être appliquée en Belgique.

Dans une première communication, M. Albert Marinus, secrétaire de la section et directeur du Service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant, exposa succinctement l'organisation du service créé par la province de Brabant et montra qu'à peu de frais les provinces peuvent faire une besogne très utile. Dans une seconde, le même orateur traita de l'utilité du Folklore. Les recherches folkloriques, faites avec méthode, apportent souvent un appoint des plus précieux à l'étude de l'histoire et de ses sciences auxiliaires. Mais jusqu'à présent, on n'a point suffisamment insisté sur leur utilité au point de vue sociologique. Un individu reçoit de son milieu tout un ensemble d'influences qui régissent fortement sa façon d'agir. Ce sont ces phénomènes que la sociologie nouvelle commence à analyser. Or, dans ce domaine, les manifestations sociales rudimentaires, primitives, spontanées et traditionnelles jouent un rôle prédominant. N'est-ce pas le Folklore qui en fait l'inventaire et les étudie? Les faits folkloriques, conclut M. Marinus, ont autant d'importance que tout ce que l'ethnographie apporte à l'étude des phénomènes sociaux.

M. Emile Van Heurck, président de la section, qui avait déjà, dans une allocution prononcée au début de la séance, rappelé sommairement tout ce qui avait été fait dans ce pays pour faire reflourir le culte des vieilles traditions nationales, le goût et l'amour des choses du passé, proposa la création d'une société belge de folklore. Il rappela qu'une Société de Folklore wallon avait été fondée à Liège au mois de novembre 1889 et qu'en juillet 1896, les membres effectifs décidèrent d'en changer le titre et d'en élargir le programme. On ignore les causes de la disparition de cette société, qui avait pris pour titre : Société belge de Folklore. Il faut l'attribuer sans doute au fait qu'à cette époque le folklore n'avait pas encore conquis le monde lettré et que le grand public ne comprenait pas grand'chose aux travaux du folkloriste. Mais il en est tout autrement aujourd'hui.

L'assemblée discute longuement la forme, le programme et l'activité de cette société. Elle estime toutefois qu'il est impossible de prendre une décision définitive à ce sujet et charge le secrétaire de rédiger un vœu s'inspirant de la discussion.

La communication de M. P. Minnaert, de Bruxelles, avait pour titres : Le Folklore et la Psychologie. D'après son savant auteur, le folklore est encore trop anecdotique. Il reste à faire l'analyse psychologique de l'ensemble des documents recueillis. Il reste à suivre historiquement l'évolution des états mentaux des traditions populaires, de leur état émotif ou rationnel, individuel ou collectif. Le folklore doit nous enseigner la vie mentale d'un milieu, populaire ou aristocratique, non seulement dans son état traditionnel, mais aussi dans son évolution. Il serait curieux de savoir comment une donnée se transforme lorsqu'elle

— 4 —
passe du village à la ville, de la campagne à l'atelier, de l'adulte à l'enfant. Comme MM. van Gennep et van Heurck trouvent que l'orateur veut trop élargir le cadre du folklore, M. Minnaert déclare que le folklore n'est intéressant pour lui que pour autant que ses observations facilitent l'étude de la psychologie.

Deuxième séance.

M. Lucien Crick, conservateur au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, a découvert à la Bibliothèque royale de Belgique un manuscrit des plus intéressants, dû à Philippe Baert, bibliothécaire du Marquis de Chasteleer, et en lit des extraits (1). L'auteur y a consigné les événements et les fêtes de l'année 1786 : les sérénades et visites du premier janvier, les usages de la fête des Rois, du Jeudi-Saint, de la Kermesse de Bruxelles; la recette de certains mets, des renseignements et des détails sur certains métiers, la composition des processions, entre autres celle de la Fête-Dieu. C'est un document des plus piquants pour l'étude des coutumes et des usages de la ville de Bruxelles. M. Crick espère le publier un jour *in-extenso*.

M. H. Levelt, ancien archiviste de Bergen-op-Zoom, nous entretint, en hollandais, pendant plus d'une heure, du culte de la soi-disant sainte Wilgeforte, cette sainte à barbe du XI^e siècle, dont la légende a sans doute été inspirée, comme le supposent Schnürer et le Père Delehaye, par la vue d'un de ces crucifix en tunique dont le *Volto Santo* de Lucques offre l'exemple le plus connu. Il parla de l'étymologie de son nom, de sa déformation par le peuple, de la légende et du culte de la sainte dans divers pays, avant et après la Réforme. M. Hulin de Loo, professeur à l'Université de Gand, estima que le problème de sainte Wilgeforte n'est pas encore élucidé, qu'il faudrait éliminer des études tout ce qui est postérieur au XVI^e siècle et étudier surtout tout ce qui est antérieur au XV^e. Il attirera aussi notre attention sur ce que le problème de la barbe n'est pas général à toutes les légendes qui sont venues s'incorporer dans le cycle de celles de la sainte et qu'il faut distinguer dans l'étude de cette vierge le problème iconographique et le problème légendaire.

M. Jean Gessler, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée royal de Hasselt, posa à l'assemblée deux problèmes de bibliographie folkloriques; mais sans résultat. Il lui demanda d'abord quelle est la source du *Lac Noir*, un roman de Henry Bordeaux. C'est l'histoire d'un crime monstrueux : un enfant est arraché du sein de la mère, afin que l'auteur de cet odieux forfait devienne invisible, après avoir invoqué le Roi de la terre et de l'enfer et mangé le cœur de l'enfant. M. Henry Bordeaux prétend avoir trouvé cette singulière pratique à la page 72 d'un petit livre de sorcellerie. Ce livre est-il imaginaire ou réel? M. Gessler met en doute son existence; mais M. Bordeaux, dans une lettre à M. Van Heurck, déclare qu'il n'a pas conservé les documents de sorcellerie sur lesquels il a bâti la trame de son roman, mais que sa documentation est exacte.

Le même orateur est à la recherche d'un autre ouvrage, *den Bible voor de Ketters*, par le Rév. Jean Halbach, qui contient le récit suivant : Vers 1506, près de Maeseyck, à Aldeneyck, une vieille femme accusée de sorcellerie communique à Pâques. L'hostie lui échappe de la bouche et tombe sur les dalles. La femme du sacristain se précipite pour la ramasser, mais ses doigts se fixèrent à la pierre et y laissèrent des

(1) Bibliothèque royale. Cote N° 11.957. Titre : Fêtes et cérémonies tant ecclésiastiques que civiles qui se célèbrent à Bruxelles pendant courant de l'année.

— 5 —
empreintes qu'on y voit encore. Quelle est la source de cette histoire légendaire, conservée jusqu'à nos jours par une dalle tachetée, encastrée à l'intérieur de l'église?

M. A. de Marneffe, de Bruxelles, fait une étude, surtout au point de vue folklorique, du village de Bovenistier, près de Waremmé, au début de la seconde moitié du XIX^e siècle et présente quelques notes sur les origines du folklore médical. C'est une erreur de croire, dit-il, que les usages médicaux grotesques qui règnent dans les campagnes sont de l'invention du peuple. Ils sont au contraire d'origine savante. Nous croyons l'avoir déjà montré dans notre mémoire, *L'Onguent armaire et la poudre de sympathie dans la science et le folklore*, Anvers, 1915. Quant à sa première communication, M. Marinus fait remarquer que généralement les survivances qui nous paraissent si bizarres dans les usages populaires se rattachent à ce qui fut jadis des institutions.

M. J. Vandereuse, de Marcinelle, s'étendit longuement sur une ancienne coutume judiciaire, *La Promenade infamante sur un âne*. Jusque vers 1860, la journée du mardi de la ducasse de Jemappes était marquée par une promenade très curieuse : la promenade des Durmenés (1). Les hommes mariés depuis peu d'années étaient obligés à monter sur un baudet en bois placé sur un traîneau et à se mettre à califourchon à rebours. Elle se pratiquait aussi dans d'autres endroits avec quelques variantes. Quelle est l'origine de cette promenade? La coutume de promener certaines personnes à rebours sur un âne remonte très haut. Elle existait déjà avant l'ère chrétienne et ce n'est qu'à la Révolution Française qu'elle a disparu.

La femme qui avait battu son mari, le mari qui avait battu sa femme, le cocu volontaire, le mari qui se laissait battre par sa femme, des femmes convaincues de prostitution étaient condamnés à être promenés sur un âne, la tête tournée vers la queue. Les sorcières aussi pratiquaient la pose à rebours sur les animaux. M. Van Heurck a fait circuler une belle vue d'optique colorisée du XVIII^e siècle représentant la promenade infamante des « Cocus volontaires comme cela se pratique ordinairement à Venise ».

M. Vandereuse parla encore de l'utilité des musées régionaux de la Vie populaire. Faut-il un musée unique pour toute la Wallonie (Liège) ou faut-il des musées locaux? L'orateur est d'avis que le « Musée de la Vie Wallonne » a sa raison d'être, mais qu'il faudrait aussi créer des musées régionaux, pour les objets d'importance moindre, notamment les objets familiaux, qui seraient noyés dans la masse et qui perdraient de leur intérêt, s'ils étaient envoyés à Liège.

Le Dr Muls, de Bruxelles, présenta une note sur une lutte à Gand entre les barbiers et les chirurgiens pour l'emploi du traditionnel bassin de cuivre ou d'étain comme enseigne.

Comme à Gand, contrairement aux usages établis, les barbiers prenaient comme enseigne aussi bien un plat de cuivre qu'un plat d'étain, les chirurgiens de cette ville demandèrent le 10 mars 1769 à l'impératrice Marie-Thérèse de décider que ceux qui ne faisaient que la barbe fussent distingués d'eux par une marque particulière à leurs boutiques et ne pussent y suspendre, dorénavant, à peine d'encourir une amende, que des bassins de fer-blanc, ceux de cuivre étant exclusivement réservés à ceux qui, outre l'exercice de raser, pratiquaient aussi la chirurgie. Leur requête fut approuvée le 11 juillet de la même année par les échevins de la Keure, le 26 octobre suivant par le Conseil privé. Enfin, le surlen-

(1) Cf. Ernest Matthieu, *La Promenade des Durmenés à Jemappes*, Wallonia, 1902.

demain, le 28 octobre, le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, signa un édit dans lequel il déclarait que ceux qui avaient obtenu la permission de raser sans plus ou qui pourraient l'obtenir par la suite dans la ville de Gand tant sous la juridiction de Saint-Pierre qu'ailleurs, ne pourraient placer que des bassins de fer-blanc comme enseigne à leurs boutiques, à peine d'une amende de 25 florins au profit du métier des suppliants.

Troisième et dernière séance.

M. l'abbé Celis, de Gand, nous entretint des coutumes qui persistent depuis des siècles à la campagne autour des chapelles de la Vierge, notamment des arbres de Mai, des stations des Rogations, des haltes lors de funérailles, de la décoration des chapelles au mois de mai, des cierges qu'on y allume le samedi, de l'angelus et de la prière du soir qu'on y vient réciter. Certaines de ces chapelles sont actuellement délaissées et il conviendrait de les restaurer. Folkloristes, archéologues et historiens doivent aider à sauver ces petits sanctuaires élevés par la foi populaire. Il y aurait aussi lieu de dresser un catalogue de ces chapelles, de faire leur histoire et de relever les coutumes qu'on y rencontre.

M. Minnaert, qui demande de noter les espèces d'arbres qui sont plantées autour des chapelles car il y a souvent un rapport entre les essences et les croyances populaires, parla aussi de la superposition d'un culte chrétien à un culte païen. M. Tamines rappela quelques croyances de la région de Nivelles (l'arbre de Sainte-Gertrude), M. Grondal, de Verviers, cita des chapelles du pays de Herve et montra leur importance au point de vue de la toponymie. MM. Celis et Van Gennep firent remarquer que quand le culte de saints étrangers s'est introduit dans une localité, on y adapta souvent des pratiques locales. Ainsi, rapporta le savant français, souvent à la suite d'un mariage princier, la fiancée a introduit dans sa patrie d'adoption le culte de sa sainte de prédilection ou de sa sainte patronymique. On constate alors que la population a opéré un transfert de légende. M. Marinus mentionna que souvent on a érigé des chapelles à l'emplacement d'anciennes stations préhistoriques. Il conviendrait donc de ne pas limiter les recherches aux aspects religieux ou folkloriques. En se préoccupant de la préhistoire du site, on élargit le cadre du travail et on peut intéresser à nos études un plus grand public.

Enfin, en l'absence de Mad. Slotte de Bert, de Mons, M. Marinus, secrétaire, a lu une note de celle-ci au sujet du culte populaire de Marie dans le Hainaut et en particulier à Mons. Dans cette dernière ville, seize petites chapelles existent encore, plusieurs d'entre elles méritent l'attention du passant.

Les membres adoptèrent ensuite, après discussion, une série de vœux à présenter à l'assemblée générale. Ils y furent tous adoptés.

Vœux émis par la section de Folklore.

1. Que toutes les provinces créent un service de recherches historiques et folkloriques analogue à celui créé il y a six ans par la province de Brabant ou bien qu'elles subsidient les organismes existants sur leur territoire et qui sont capables d'entreprendre des travaux similaires; qu'elles facilitent les enquêtes par l'envoi de circulaires, questionnaires, etc., aux bourgmestres, commissaires d'arrondissement, inspecteurs cantonnaux, etc.

2. Que des musées de la vie populaire soient créés dans chaque région du pays et que le Gouvernement, les Provinces et les Communes encouragent la création de ces musées, véritables écoles de patriotisme.

3. Que dans les écoles normales, séminaires et universités soit donné chaque année, à l'instar de ce qui se fait dans les écoles normales provinciales du Brabant, une série de conférences dans le but d'attirer l'attention du futur personnel enseignant sur l'intérêt des études-historiques et folkloriques et de l'initier aux méthodes de travail.

4. Que les collections de folklore des Musées du Cinquantenaire, collections qui présentent un intérêt scientifique de premier ordre et un moyen puissant d'éducation nationale, soient enfin exposées d'une façon permanente.

5. Qu'une section de folklore soit organisée à l'Exposition de Bruxelles de 1930 et que dans l'élaboration du programme des fêtes du centenaire on s'inspire partout dans le pays des usages, des traditions, des réjouissances locales les plus remarquables du pays et qu'un comité soit nommé sans retard pour organiser la dite section et préparer la partie folklorique de ces fêtes.

6. La section a décidé de créer une Société belge de Folklore et émet le vœu qu'une réunion, à laquelle les sociétés locales existantes, les Musées de Folklore, les revues s'occupant de folklore seront invitées à envoyer des délégués, ait lieu à Bruxelles pour organiser la dite société. La section prie son bureau de vouloir bien se charger de la convocation de cette réunion.

EMILE H. VAN HEURCK.

N. B. — Leur programme épuisé, les membres de la section de Folklore se sont rendus à la section d'Histoire contemporaine entendre une communication de M. Van den Weghe sur le Stévenisme en Belgique.

Le Folklore Brabangon publiera les travaux suivants qui ont été présentés au Congrès de Bruges :

Abbé Celis : *Les Chapelles votives.*

M. Van den Weghe : *Le Stévenisme en Belgique et particulièrement en Brabant.*

M. Vandereuse : *La promenade infamante sur un âne.*

M. A. Van Gennep : *La méthode cartographique dans l'étude du Folklore.*

M. A. Minnaert : *Le Folklore et la Psychologie.*

M. A. Marinus : *Le Folklore et la Sociologie.*

Nous espérons pouvoir publier également un extrait ou un résumé de la communication de M. Levett sur le culte de Sainte Wilgeforte...

5^e ANNÉE PRIX : Fr. 6.00 1925-26 — Nos 27-28

BULLETIN
du Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques

FOLKLORE BRABANÇON

Bruxelles, 12, Vieille-Halle-aux-Blés



La figure de la lune, arcanes majeure du Tarot égyptien.
Dessin de Paul Devaux.

Dit tijdschrift verschijnt ook in 't Vlaamsch; voor
de intekening op de Vlaamsche uitgave geld
dezelfde voorwaarden.

548. — Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi
(Société typographique : Liège, Bouillon, Paris. 1755-1793)
49. rue du Poinçon, Bruxelles.



Commission Provinciale :

Président: M. Charles Gheude, député permanent.

Secrétaire: M. Albert Marinus.

Membres: MM. Closson, De Bruyn, de Munck, Despret, Didier, Frédéric, Lindemans, Sander Pierron, Smets, Is. Teirlinck, Vaes.

Correspondants brabançons :

Aerschot.	Hauwaert.	Orsmael.
Assche.	Hekelgem.	Overijssche.
Attenrode-Wever.	Héverlé.	Pietrebais.
Beequevoort.	Jandrain.	Rhode-Saint-Pierre.
Beteom.	Jauche.	Saventhem.
Beyghem.	Jodoigne.	Sempst.
Bierbeek.	Koekelberg.	Sichem.
Biez.	La Hulpe.	Steenhuffel.
Bonlez.	Léau.	Steenockerzeel.
Bocrtmeerbeek.	Linkebeek.	Ternath.
Bruxelles.	Louvain.	Thollembeek.
Buyssinghen.	Machelen.	Thorembais.
Céroux-Mousty.	Malderen.	Tirlemont.
Corbais.	Marille.	Tremeloo.
Cortenbergh.	Meldert.	Vilvorde.
Court-Saint-Etienne.	Merchtem.	Vollezeele.
Dieghem.	Monstreux.	Waenrode.
Diest.	Montaigu.	Walhain-Saint-Paul.
Dilbeek.	Mont-Saint-Guibert.	Waterloo.
Dion-le-Val.	Nivelles.	Watermael-Boitsfort.
Forest.	Neerheylissem.	Wavre.
Genappe.	Nosseghem.	Weblecom.
Glabbeek-Suerbempde.	Opheylissem.	Zellick.
Hal.	Opwyck.	

Correspondants hors province :

Anvers.	Hasselt.	Liège.
Enghien.	Hombeek.	Namur.

6^e année. — Nos 27-28

Décembre 1925-Février 1926

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE :

Georges Willame, folkloriste wallon. — Les taches de la Lune. — Les chapelles votives à la campagne. — Légende de la Chapelle de l'Arbre aride d'Assche. — Le vieux Molenbeek. — Une formule magique du XVI^e siècle: La Valériane. — Menus faits. — Résultats du concours de 1925. — Règlement du concours de 1926. — Nos enquêtes. — Une société belge de folklore. — Bibliographie. — Avis.

La Collection Georges Willame.

Nos lecteurs apprendront avec joie que la précieuse documentation réunie par feu Georges Willame sur la région de Nivelles n'a pas été détruite. Fidèlement conservée jusqu'à présent par la famille, celle-ci, consciente qu'il y avait mieux à faire, pour entretenir la mémoire de ce bon observateur du terroir, que de garder elle-même cette abondante collection, vient d'en faire don au Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant. C'est avec empressement que la Députation permanente a accepté ce don. La documentation ne sera pas dispersée. Elle prendra place dans nos Archives, dans des meubles spéciaux qui porteront l'indication : Collection Georges Willame.

Nous tenons à rendre hommage à la famille Willame pour son beau geste et à lui exprimer publiquement notre vive reconnaissance et nos remerciements. Le souvenir de Georges Willame sera ainsi soigneusement conservé dans le monde des folkloristes et son long effort, ses patientes recherches, ses précieuses observations ne seront pas perdues pour nos descendants.

Puisse cet exemple être suivi par tous ceux qui pendant leur vie réunissent péniblement des collections. Leur travail ne doit pas être perdu pour la collectivité.

UN FOLKLORISTE WALLON
GEORGES WILLAME

(1863-1917).

Le *Folklore Brabançon*, considérant que son rôle ne doit pas se borner à recueillir et à faire connaître et aimer les curiosités folkloriques du pays brabançon, estime qu'il doit également, jetant un coup d'œil en arrière, signaler à ses lecteurs le travail qui a été fait jusqu'ici dans ce domaine et consacrer de temps à autre une étude aux folkloristes du Brabant.

C'est dans cet esprit que cette revue croit qu'il est de son devoir d'honorer la mémoire d'un homme qui fut, autant qu'un écrivain français et dialectal de réelle valeur, un folkloriste brabançon wallon fort apprécié et l'un des premiers et des plus avertis folkloristes de notre pays : Georges Willame.

Né à Nivelles, en 1863, Willame, après des études au collège communal de sa ville natale, se lança dans l'administration. Il y parcourut tous les stades de la carrière; unaniment estimé, fonctionnaire modèle, il finit par remplir au Ministère de l'Intérieur les fonctions de Directeur Général.

Esprit observateur, ironique avec beaucoup de bonhomie, Willame fut tôt attiré par le pittoresque du langage et par les traditions du petit peuple qu'il côtoyait journellement dans cette ville de Nivelles, calme et archaïque, dont le visage était resté, à peu de chose près, tel qu'il était au XVIII^e siècle.

Fréquentant, en compagnie de quelques amis, les cabarets accueillants des faubourgs, où les bourgeois allaient encore, le dimanche et le lundi, prendre leur « petit verre » en devisant en wallon, Willame s'amusa à noter les expressions savoureuses qu'il y entendait, les histoires drôles qu'on y contait à la soirée, les traditions qu'on y évoquait et qui étaient en train de mourir, lorsqu'elles n'étaient point entrées déjà dans le domaine du souvenir. Tout cela prit place, d'abord dans des carnets, puis sur des fiches minutieusement classées et cataloguées avec soin...

De là naquit, en 1888, le journal hebdomadaire *L'Aclot*, qui vécut près de trois ans, et qui fut créé à l'initiative de Willame et de deux de ses amis que le goût des traditions populaires transportait également, M. Edouard Parmentier surtout, et feu Léon Petit. *L'Aclot*, tout en jouant son rôle de journal local d'informations — car il fallait bien vivre — insérait des morceaux de littérature wallonne, contes, poèmes, chansons, des articles sur l'histoire locale, des études folkloriques; Willame y

publia notamment, sous les pseudonymes « Stoisy » et « Gamin », des quantités de pages où se donnait libre cours son esprit observateur et curieux de pittoresque, et dans lesquelles il introduisait toutes les expressions typiques qu'il avait pu recueillir sur le sujet traité. Qu'il me suffise de citer quelques titres : *Les Flaminds*, *Le chien*, *Le diable*, *Quelques Aclotismes*, *Wallonismes*, *Saquants r'vasis*, *Des advignas*, *Le bon Dieu*. Si nous ajoutons que *L'Aclot* a publié en outre un grand nombre de contes et légendes folkloriques, de devinettes, d'attrapes, de relations de coutumes locales, on saura qu'il a pour ainsi dire épuisé la matière folklorique de la ville de Nivelles.

De cette époque, datent, non seulement quelques petites pièces dramatiques dialectales, mais aussi cette fameuse *Rouse de Sainte Ernèlle*, drame in twès akès ey' in prologue, dans laquelle Willame mit à la scène une légende folklorique nivelloise, dont le thème, vieux comme le monde, se retrouve, avec des variantes multiples, dans tous les pays. C'est l'histoire d'un roi, qui, souffrant du *mau d'Sainte Ernèlle* à la jambe, promet la moitié de sa fortune à celui d'entre ses enfants qui lui apportera le seul remède qui soit capable de le *r'guèrir*, la rose de Sainte-Renelde. Ses deux fils se mettent en route, de même que sa fille, Geneviève; cette dernière, ayant découvert la rose, rencontre son frère aîné, Guillaume, qui commence par féliciter sa sœur, puis, fou de jalousie, exige qu'elle lui remette la précieuse fleur. Geneviève refuse; son frère l'assassine et l'enterre dans la forêt. Un roseau naît à l'endroit où elle est tombée. Peu de temps après, un berger, qui passait par là par hasard, coupe ce roseau pour s'en faire un sifflet et constate avec effroi, au moment d'essayer l'instrument, que celui-ci est enchanté et qu'il parle :

*Berger très doux,
Jouez tout doucement...
C'était mon frère qui m'a tué
Dedans ces grands bois,
Pour la Rose de Sainte Ernèlle,
Que j'avais trouvé (sic)
Dedans ces grands bois...*

Le berger vend le sifflet à un marchand de chevaux, qui finit par échouer à la cour du roi, où la famille royale, invitée à essayer à son tour le sifflet, apprend le secret de la mystérieuse disparition de Geneviève et le nom du meurtrier. Le roi, saisi

d'une sainte colère, cède sa couronne à son fils cadet et condamne l'assassin à être brûlé vif dans le four « où l'on cuit les pains »...

Variante, exploitée avec quel art, du conte liégeois *La Fleur de Sainte Hélène*, de la version flamande *Le Petit Panier d'Or*, des contes régionaux français *Le Roi et ses trois fils*, *Le Siflet enchanté* et de *L'Os qui chante*, de Grimm.

El Rouse de Sainte Ernèlle est, à notre connaissance, la première et peut-être la plus réussie des adaptations à la scène wallonne d'un thème légendaire folklorique.

En 1892, Georges Willame fonda, avec feu Joseph Defrecheux et M. O. Colson, la revue liégeoise *Wallonia*, qui fut, pendant des années, le type le plus parfait de la revue folklorique.

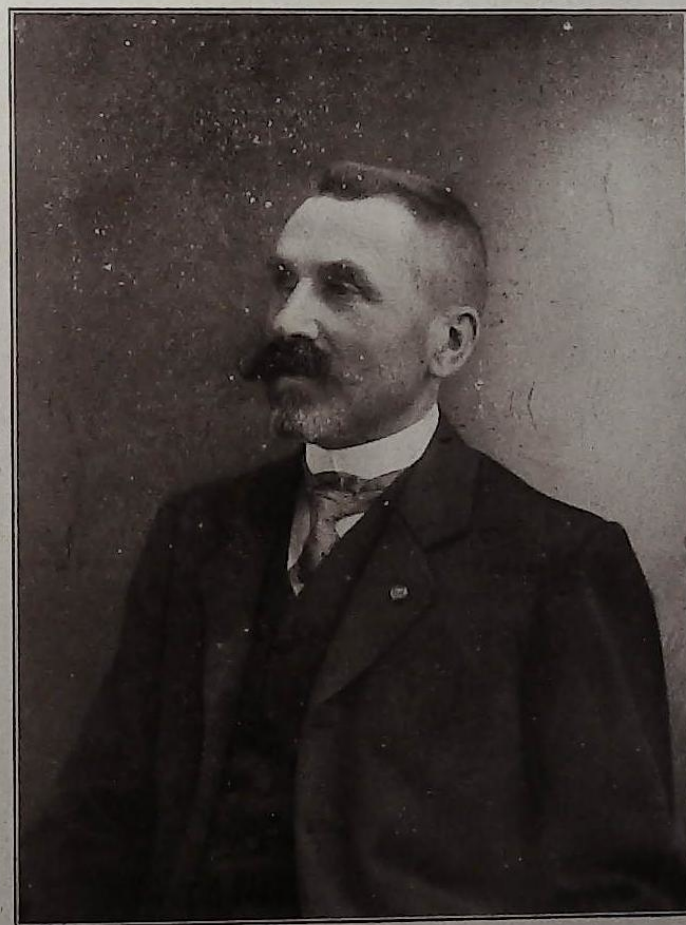
Dans l'entretemps, cependant, Willame, curieux de tout ce qui, de près ou de loin, intéressait le passé de sa ville, prenait une part active aux travaux de la « Société Archéologique de l'arrondissement de Nivelles » et publiait successivement, dans les annales de cette compagnie, *La Révolution de 1830 à Nivelles* (1895), *Notes sur les Serments nivellois* (1903), *Un Procès du Chapitre de Nivelles* (1909), et enfin, formant, en 1911, tout un tome de cette publication, un *Essai de Bibliographie nivelloise*, véritable monument de patience et d'érudition.

Ecrivain français très apprécié, il publia également, en 1910, un petit recueil destiné aux jeunes *Aclots, Causeries Nivelloises*; puis une série de contes savoureux, qui parurent dans diverses revues littéraires, et deux romans régionalistes — dans le meilleur sens du terme —, en 1908, *Le Puison*, et, en 1913, *Monsieur Romain*.

Cette activité multiple ne l'empêchait pas de taquiner à ses heures de loisir la muse wallonne et d'écrire des poèmes, des chansons remarquables, et des sonnets, tels *Les Incwètes, Viès Maisos*, qui constituent autant de petits chefs-d'œuvre.

En 1914, peu de temps avant la guerre, il avait écrit, et publié en une très belle édition, un ouvrage pour lequel M. Jules Destrée écrivit une préface, et qui, pour n'être point de pure critique d'art, n'en est pas moins le plus remarquable ouvrage qui ait paru sur Laurent Delvaux, le sculpteur nivellois, et, sans doute, le meilleur artiste belge du xviii^e siècle.

Georges Willame travaillait à une réédition de l'ouvrage de Tarlier et Wauters sur *La Ville de Nivelles*, qu'il rêvait d'annoter et de faire suivre de la mention aussi complète que possible des sources auxquelles ces auteurs avaient puisé; il ordonnait



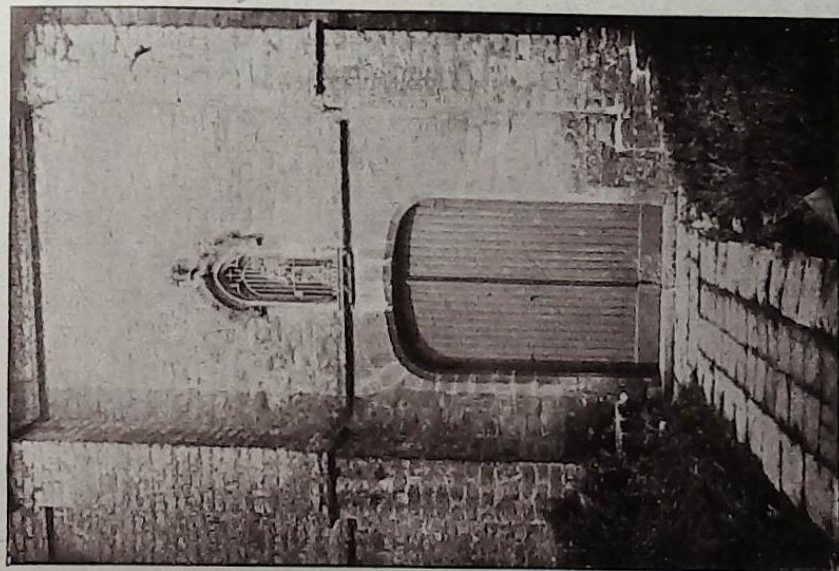
GEORGES WILLAME
(Cliché prêté par *La Vie Wallonne*).



Cylindre chaldéen représentant la « Légende de l'homme dans la Lune ».



Chapelle Saint-Cornelle à Groenendael.
Invoqué contre la fièvre, les convulsions, le mal caduc, toutes les maladies du bétail.
On y apporte de nombreux ex-votos. (Photo de J. Chalon.)



Entrée de la chapelle de Marie-la-Misérable, à Wéluwe-St-Lambert.
Vient d'être érigée en paroisse nouvelle de la commune.



Chapelle votive au coin de la rue Steenpoort
et de la rue des Alexiens, à Bruxelles. (Photo Descamps.)

en même temps les éléments d'une *Histoire du Chapitre Noble de Sainte Gertrude*, lorsqu'en février 1917, un mal subit et qui ne pardonne guère le terrassa au cours d'une de ces visites qu'il aimait à rendre périodiquement à sa ville natale.

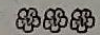
C'est par un étonnant et providentiel destin que ce pur Nivellois, qui s'était voué entièrement au culte de la Terre de ses aïeux, et qui avait dit, dans un de ses premiers poèmes :

Mais mi, c'est-st-à Nivelles què dj'vu vife iè mori,

vint s'éteindre dans cette vieille cité qui avait été l'inspiratrice et comme la raison d'être de sa vie...

Novembre 1925.

PAUL COLLET.



Les taches de la Lune.

Ayant eu l'occasion de recueillir dans le Brabant un certain nombre de traditions inédites sur l'homme de la lune, j'ai trouvé intéressant de les confronter avec les légendes similaires déjà publiées et avec quelques autres que des correspondants obligeants m'ont fait connaître.

L'imagination des hommes a trouvé dans les taches informes qui existent sur le disque lunaire un champ d'activité intéressant. A cette matière sensorielle, si ténue en réalité, elle a attaché un nombre considérable de visions, de légendes et de drames.

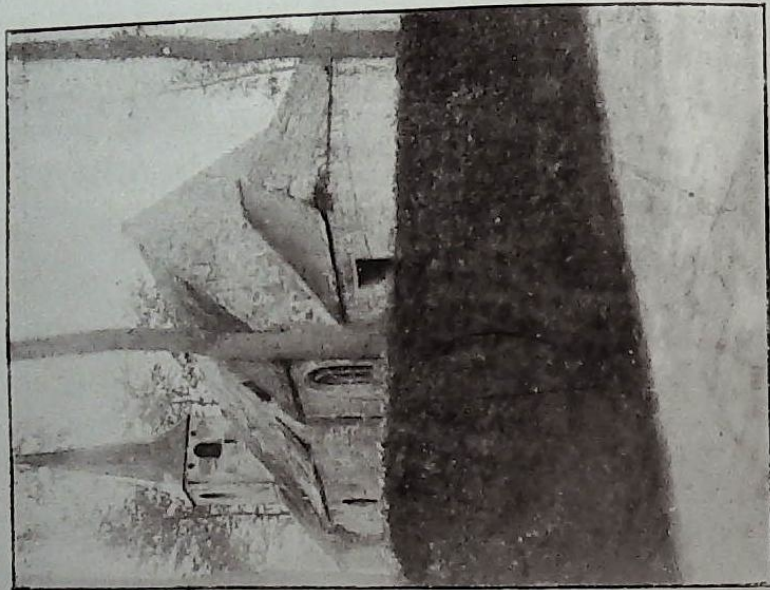


La face lunaire.

dessinée par des hommes de la période mégalithique, carrières de Croizard.

Sans trop de peine on peut voir dans la pleine lune, un visage humain de face (1) et cependant on en trouve relativement peu

(1) Il semble que nos ancêtres de l'époque mégalithique aient représenté la face lunaire dans les carrières de craie de Croizard. V. fig. n° 1.



Chapelle de Lelle, à Bergh, actuellement entièrement détruite. (Photo Descamps).



Petite chapelle campagnarde à Neder-Ockerzeel. (Photo Descamps).

de traces dans l'antiquité aryenne. A l'époque mycénienne la lune n'était qu'un simple croissant sans figuration aucune et il semble en avoir été de même dans la Grèce primitive. Seulement sur un vase grec du musée de Saint-Pétersbourg est figuré un disque lunaire dans lequel il y a un profil féminin. A la fin de l'hellénisme, la vision d'une face dans la pleine lune devait être répandue puisque Plutarque donna ce titre à un de ses traités dans lequel il nous a conservé les vers du poète Agésianax qui prétendait voir dans le contour de la lune la douce et pure image d'une jeune beauté (1).

Chez les Sia de l'Amérique du Nord, la lune, comme le soleil d'ailleurs, est dite porter un masque (2) et les Esquimaux de la baie d'Hudson, de même que certains Australiens, voient dans la lune la face d'un homme (3). Les Arabes, encore aujourd'hui, appellent *badr* à la fois la pleine lune et le visage d'un homme vu de face (4) et les Chaldéens appelaient la pleine lune, la face de Dieu.

Nous voyons quelquefois la demi-lune représentée avec un profil humain à l'intérieur et il est des gens qui prétendent y voir un nez proéminent. On a parfois dessiné un masque à l'intérieur du croissant, ainsi dans l'antependium de Rupersberg aux musées du Cinquantenaire.

L'on n'a tenté que rarement de personnifier cette face de la lune. A Sichein (Brabant), on dit que c'est un bon vieux qui rit, mais on ne lui donne pas de nom; parfois, en Wallonie, on dit que c'est le visage de Caïn ou de Bazin (v. ci-après). Clément d'Alexandrie cite l'opinion de Sérapion, d'après qui la face dans la lune était celle d'une sibyle. Plutarque, dans sa *morale*, rappelle la même légende; en Islande, on dit que c'est la figure d'Adam ou celle d'Eve. Enfin, les Juifs polonais et lithuaniens disent, d'après une légende talmudique, que c'est celle du patriarche Jacob.

Anciennement à Ottenbourg (Brabant), on disait aux enfants qui refusaient de manger la soupe, qu'ils partageraient le sort de cet autre enfant qu'on voit dans la lune et qui, lui aussi, avait refusé de manger sa soupe. Le plus beau parallèle de ceci se rencontre chez les Aïnos du Japon: selon eux, ce que l'on voit dans la lune est un jeune garçon qui ne voulait obéir ni à

(1) De la face qui paraît dans la lune.

(2) COXE STEVENSON, *The Sia*, p. 35.

(3) TURNER, *Ethnology of Ungava district*, p. 255.

(4) D. NIELSEN, *Die altarabischen Mondreligion*, p. 112.

son père ni à sa mère et qui n'aimait pas aller puiser de l'eau; les dieux en colère le mirent dans un coin de la lune, comme un avertissement à tous (1).

Chez les Botocudos aussi, un personnage lunaire (Aygnan ou Anango) était censé enlever les enfants lorsqu'ils vont puiser de l'eau aux sources voisines (2) et chez certains Indiens du nord-ouest de l'Amérique on menace les enfants d'être enlevés par la lune; dans certaines légendes, on dit qu'effectivement la lune en emporta (3).

A Bruxelles, les conceptions enfantines sont assez nombreuses; il est des enfants qui croient voir dans la lune le Pierrot du théâtre italien, il en est d'autres qui, ayant entendu dire que la lune est habitée, disent que les ombres sont des contrées dans lesquelles on voit des êtres bouger et se déplacer. Les enfants disent aussi que la lune rit (4) ou fait des grimaces, qu'elle les observe et ils ont peur d'être vus par elle quand ils font quelque chose de répréhensible; on les menace de l'homme de la lune qui viendra les enlever pour les brûler là-haut; d'autres enfants voient dans la lune de nombreuses personnes qui y mangent du riz au lait, bien jaune, et l'on promet aux enfants bien sages d'y aller aussi; on dit aussi que dans la lune on voit le cuisinier qui fait des crêpes pour les enfants bien sages. A Assche (Brabant), comme à Bréda (Hollande), on dit aux enfants que l'homme de la lune descend sur le toit de la maison lorsqu'ils ne vont pas se coucher de bonne heure; à Rillaer-lez-Aerschot, on dit la même chose aux enfants lorsqu'ils ne sont pas sages (5).

C'est probablement en réaction contre la crainte que l'homme de la lune leur a inspirée, que les enfants chantent la ronde ci-après, comme en beaucoup d'endroits de la région flamande :

Anneke (6) maan

Mee ze leeren (ou vloeren) broeksken aan,

Hee za pappeke uitgeëten (ou za panneke pap)

En za broekske vol gescheten.

(1) BATCHELOR, *The Aïnos and their Folk-lore*, p. 67.

(2) RÉVILLE, *Religion des peuples non civilisés*, I, p. 367.

(3) BOAS, *Die Mythologie der Nordwest Amerikanischen Küstenvölker*, « Globus », 1888, p. 12.

(4) Dans l'*Apocalypse* de BARUCH, la lune rit lorsque le serpent tenta Adam et Eve.

(5) Communiqué par M. Vermeyen, curé à Droeshout.

(6) Suivant les localités, on dit : « Anneke, Manneke, Janneke, Eïneke, etc. »

[Jean de la lune
avec sa culotte de cuir (ou de velours)
a mangé toute sa panade (ou sa platée de p...)
et a rempli sa culotte.]

et la ronde, à Sichem comme à Malines, se complète par :

Foei, foei, Anneke maan
Wat hedde nâ gedaan.

[Fi, fi, petit Jean de la lune,
qu'avez-vous fait maintenant.]

Les enfants anglais observent mieux les convenances et disent :

Il alla vers le Sud
et se brûla la bouche
avec sa panade chaude (1).

En Europe, la vision prédominante est celle d'un homme qui porte un objet assez volumineux; en nos régions, elle s'est précisée comme suit : un jour, un homme (ou un paysan) (2) ayant volé un fagot de bois mort rencontra Notre Seigneur (ou suivant une variante : l'ange du Seigneur) qui lui reprocha son larcin. L'homme nia et ajouta que s'il avait volé ce fagot, il consentait à aller dans la lune. Le Seigneur le prit au mot et depuis lors on le voit à la pleine lune portant son fagot, en expiation de sa faute. Je l'ai trouvée en un grand nombre de localités du Brabant (Linden, Cortrijk-Dudzel, Crainhem, Opwijk, Hauwaert, Vissenaeken, Anderlecht, etc.) et c'est la version que donne également M. Teirlinck dans son *Z. O. Vlaanderen Lexikon* (art. Buidze).

Nombreuses et variées sont les légendes du ou des personnages dans la lune.

Un des prototypes pourrait être le récit des Eddas, d'après lequel Mani, qui conduit la lune, prit deux enfants de la terre, Bil et Hieki qui venaient de la source Byrgr et portaient le seau sur les épaules; les enfants sont derrière la lune, où, de la terre, on les aperçoit encore (3). Cette idée s'est conservée en Irlande et en Suède.

Il est vraiment étonnant de retrouver une légende bien voisine de celle-ci chez les peuplades du nord-ouest de l'Amérique sep-

(1) TH. HARLEY, *Moon Lore*, p. 6.

(2) DEVIKES en TE WINKEL, *Woordenboek*, IX, kol. 29.

(3) *Gylfaginning*, 14.

tentrionale : une femme avait donné à son jeune garçon, un petit seau pour qu'il s'en amusât. Mais comme il continuait néanmoins à crier, elle le menaça à plusieurs reprises de la lune. Celle-ci l'entendit, elle descendit sur terre et apparut grande comme un géant. Elle emporta l'enfant dans la lune et on l'y voit encore avec son seau (1).

En Hongrie, les deux enfants sont devenus de jeunes voleurs tsiganes qui se partagent leur butin (2).

A Idderghem (Flandre orientale, frontière du Brabant), on dit que c'est un petit garçon que l'on voit dans la lune. Il avait froid et avait volé un petit fagot pour se chauffer. Le paysan le vit, lui reprocha son larcin. Le gamin nia et dit que s'il avait volé, il consentait à s'envoler dans la lune. Ce qui se réalisa à l'instant. En Haute-Bretagne, la même légende est connue avec cette différence que le petit garçon avait volé des œufs (3).

On retrouve, en Allemagne, l'idée que les enfants volés sont envoyés dans la lune.

Le seau qui existe dans le récit des Eddas apparaît encore dans le conte du voleur de charbon qui, de peur d'être trahi par la lune, essaya, mais en vain, de l'éteindre par un seau d'eau. C'est lui qu'on voit dans la lune avec son seau (4). On le retrouve aussi dans la légende suédoise où le seau énorme est porté par deux hommes (5).

L'idée qu'on voit un homme dans la lune existe dans les régions les plus éloignées les unes des autres. Déjà en Egypte, sur un bas-relief de Philae, Osiris sous la forme de Menu, le dieu au bras levé, et Harpocratès (Horus enfant) sont représentés dans le disque de la lune (6), d'ailleurs, à la nouvelle lune du début du printemps, les Egyptiens célébraient l'entrée d'Osiris dans la lune (7).

En Chaldée, on disait : dans la lune on voit Tiamat (le dragon), dans le soleil Mardouk, d'où le symbole du dieu ou de la déesse solaire qui a la lune sous ses pieds. Cependant, à la suite sans doute d'une transposition, on représenta, dans la

(1) BOAS, *Die Mythologie der Nordwest Amerikanischen Küstenvölker*, « Globus », 1888, p. 12.

(2) *Am Urquell*, IV, p. 55.

(3) P. SÉBILLOT, *Die Contes de la Haute-Bretagne*, p. 15.

(4) SIMROCK, *Deutsche Mythologie*, p. 22.

(5) GRIMM, *Deutsche Mythologie*, p. 410.

(6) BUDGE, *Osiris*, I, p. 21. Osiris fut incontestablement un dieu lunaire à une certaine époque de l'Égypte.

(7) FRAZER, *Adonis, Attis et Osiris*, p. 296; PLUTARQUE, *Isis et Osiris*.

lune, Mardouk combattant le dragon (1); on trouve diverses variantes de l'homme (ou du dieu) dans la lune dans les documents laissés par la Chaldée.

Le livre apocryphe juif d'Hénoch connaît l'homme dans la lune (2).

Cette conception se retrouve chez les Yukons de l'Alaska (3) comme chez les Déné-Tchippewayans, les Cris et les Senecas (4),



L'homme dans la lune, d'après deux représentations chaldéennes.
Le combat contre le dragon.

elle existe aux Indes (5) et chez les Isubu du Cameroun (6), elle était connue en Chine au VIII^e siècle et il est dit dans les mélanges de Yeou Lang : « Il y a dans la lune un cassier long de cinq cents brasses. Dessous est un homme (s'appelant Wou et de son petit nom Kang) qui le frappe de la hache sans s'arrêter, mais, dès qu'il y a une entaille dans l'arbre, elle se referme. Comme Wou étudiait pour devenir génie, il commit des

(1) M. WITZEL, *Der Drachenkämpfer Ninib*, pp. 138 et 231.

(2) 78, 17.

(3) ET. RICHET, *Les Esquimaux de l'Alaska*, « Bulletin de la Société de géographie d'Anvers », 1923, p. 100.

(4) PETITOT, *Traditions indiennes du Canada*, pp. 395 et 447; CURTIN and HEWITT, *Seneca fictions*, p. 697; MORICE, *The Western Dénés*, *Proc. Canadian Inst.*, 1889, p. 140.

(5) CROOKE, *Popular Religion and Folklore*, I, p. 13.

(6) KOLLER, *Zeitschr. für Afrik. und Ozean. Sprachen*, t. V, p. 172.

fautes et fut condamné, pour punition, à couper le cassier (1). D'après une légende populaire, probablement récente, le cassier croît et finirait par obscurcir la lune, c'est pourquoi il doit être abattu tous les mille ans (2).

A Samoa, certaines familles voyaient leur dieu dans la lune et lorsque la nouvelle lune se montrait, la famille criait : « Enfant de la lune, vous êtes venu » (3).

Lucien, mit dans la lune, Empédocle, noir comme un charbonnier, qui y fut précipité par une éruption de l'Etna (4). Ce n'est peut-être là qu'une fantaisie du satyrique romain.

En Ukraine, la légende est plus apparentée à celle de nos régions et surtout à celles de l'Ardenne. On y raconte que c'est un homme qui prenant une botte de foin avec sa fourche (5) enleva en même temps son frère qui y dormait. Dieu représenta la scène dans la lune : on y voit un frère qui tient son frère au bout d'une fourche. A ce qu'on dit, c'est Caïn qui tient Avel (Abel) au bout de sa fourche (6).



L'homme dans la lune portant le fagot d'épines.
Eglise de Giffeyn, près de Cornway, Angleterre.

En Allemagne et chez les Slaves méridionaux, l'homme porte une hache sur l'épaule (7), le fagot tantôt à la main, tantôt

(1) GIRARD DE RIALLE, *Les Figures de la lune en Chine*, rev. des trad. pop., t. II, p. 130; SCHLEGEL, *Uranographie des Chinois*, I, p. 608.

(2) WILHELM, *Chinesische Volksmärchen*, p. 46. Chose remarquable, le cassier, en Chaldée, était l'arbre au fruit défendu; voy. LANGDON, *Sumerian Epic of Paradise*, p. 55.

(3) G. TURNER, *Samoa*, p. 67.

(4) Icaroménippe, ou le Voyageur aérien.

(5) La fourche pourrait être le résidu d'un attribut en forme de croissant lunaire. A noter qu'à Remouchamps, on dit toujours que c'est un trident.

(6) EUG. HINS, *Légendes chrétiennes de l'Ukraine*, Rev. des Trad. pop., t. II, p. 406.

(7) La hache ou la serpette sont les attributs habituels des divinités lunaires, et il semble qu'il en fut déjà ainsi à l'époque mégalithique. (G. WILKE, *Kulturbeziehungen zwischen Indien-Orient und Europa*, pp. 99-100 et 127.)

sur l'épaule. Dans Shakespeare (*Tempête*, II, 2), il est accompagné d'un chien, idée qui se retrouve çà et là dans le Brabant, en Hollande et en Amérique du Nord.

A Reutlingen, ce sont des raisins qu'il porte; à Herve, c'est une botte de foin; dans le Luxembourg, l'homme tient à la main une botte de navets et regarde de derrière le buisson d'épines (1); à Charleroi, c'est Bruno, homme paresseux et envieux, qui volait les navets de ses voisins et qui fut enlevé par la lune avec le fagot derrière lequel il se cachait (2). En Hollande, il porte soit le fagot, soit le paquet de légumes qu'il a dérobé ou au sujet duquel il a trompé sa clientèle; en Suède, il porte sur le dos une hottée de choux qu'il a volés et on l'appelle le vieillard aux choux; en Bohême, ce sont des gousses ou de la paille; dans le Brabant wallon, comme en Angleterre, c'est généralement un fagot d'épines.

(L'histoire du fagot est peut-être tirée de la Bible où on parle d'un homme qui fut lapidé pour avoir rassemblé du bois le jour du Sabbat (3). Un ancien écrivain allemand du nom de Prétorius applique d'ailleurs exactement cette relation à l'homme de la lune.)

Au moyen âge, on faisait un feu d'épines pour brûler les condamnés (4). Il peut être intéressant de rappeler qu'un poète flamand qui a interprété la légende de l'homme de la lune, dit que le fagot que porte l'homme servira à allumer le feu qui le brûlera en enfer après la fin des temps.

*Met 't hout wordt 't vuurtjen aangestoken
O weel voor 't manneken zijn knoken* (5).

* * *

L'interprétation morale diffère d'autant: en nos régions, l'homme est puni plutôt pour avoir mié le vol plutôt que pour l'avoir commis (6). A Groeninghe, c'est un marchand de légumes qui a menti au sujet de la qualité de sa marchandise. Ailleurs,

(1) CLOSSON, *Wallonia*, 1909, p. 287.

(2) Documents et rapports de la Société philanthropique de Charleroi, 1872, p. 298.

(3) Nombres XV, 32, 36.

(4) ADENÈS LI ROIS, *Berte aus grands piés*, 2295.

(5) Communiqué par M. Vermeyen, curé à Droeshout.

(6) Les phases de la lune ont été fréquemment mises en relation avec la conception du vol: à la croissance rapide de l'astre d'or, on donnait le sens d'accumulation de trésors. (BÖKEN, *Die Unglückzahl Dreizehn*, p. 59.)

l'homme est puni pour s'être enivré (1); ailleurs, c'est le premier fumeur de pipe; ailleurs, c'est une femme qui tournait la tête aux hommes. A Lavacherie (Luxembourg), ce sont des amoureux qui ont violé la paix du cimetière. Ailleurs, le délit consiste soit à avoir dérobé ce qui appartenait à l'église, soit à avoir empêché les gens d'accomplir leurs devoirs religieux, soit à avoir travaillé le dimanche, ou d'une manière plus précise, à l'heure de la messe. Chez les Slaves du Sud, le mal commis est d'avoir violé le repos du mercredi; dans le Luxembourg, d'avoir volé au clair de la lune et avoir profané sa lumière; ailleurs, d'avoir labouré un vendredi; ailleurs, d'avoir tiré une flèche contre la lune; ailleurs, enfin, d'avoir fabriqué de fausses clés.

Sous ce rapport, la légende telle qu'on la racontait autrefois à Meerbeke (Brabant) est curieuse. Un homme chassait le soir de l'Assomption, alors que la chasse était fermée. Quelqu'un lui reprocha d'avoir chassé un jour saint. Le chasseur répondit que tout cela lui était indifférent. Le Seigneur l'ayant entendu l'envoya dans la lune où on le voit encore, et le jour de l'Assomption, lorsqu'il y a pleine lune, on entend encore l'aboiement de ses chiens (2).

La légende que racontait le curé-doyen de Lubbeek, il y a quelque quarante ans, donne un tout autre aspect de la morale. Les gens d'un village allaient régulièrement ramasser du bois mort dans une propriété assez éloignée du village et, pour rentrer chez eux, ils devaient suivre un chemin creux. Le propriétaire riverain de ce chemin leur défendait de se reposer contre le talus et les surveillait. Un des habitants auquel il interdit un jour de se reposer, le maudit et lui dit qu'à partir du lendemain il serait aspiré par la lune et qu'éternellement lui-même porterait un fagot de bois sur les épaules, sans se reposer. C'est ce qui se réalisa.

Au xv^e siècle, la légende avait chez les Cathares un sens assez spécial. Les Cathares, persécutés, s'étaient réfugiés dans la brousse; or, un certain Bernard entreprit de défricher celle-ci et reçut le surnom d'Espinasse. La haine populaire le plaça dans la lune avec un fagot sur l'épaule (3).

(1) VAN LENNEP et TER GOUW (*Uithangleekens*) racontent l'histoire d'un ivrogne qui, s'étant couché sur le fagot, fut enlevé par la lune, qui s'accrocha à la fois dans le fagot et dans le pantalon de l'ivrogne.

(2) Le dieu lunaire, adversaire des ténèbres, c'est-à-dire de la lune « noire », est souvent un héros et un chasseur. (SIECKE, *Der Vegetationsgott*, p. 14.)

(3) LEA, *History of Inquisition*; REINACH, II, p. 61.

L'homme de la lune porte les noms les plus divers : Isaac, Caïn ou Josué en Allemagne, Elegast ou Malegijs en Hollande, Jean le Huguenot en Cantal, Judas Iscariote ou Gossa dans les Vosges, le bonhomme Job en Poitou, Rastock dans les Siebengebirge, Février en Gascogne, Michel Morin à Lunéville, Pirollet à Cras-Avenas, Saint-Elie chez les Slaves du Sud, Bruno (1) dans le Brabant wallon, à Namur, à Charleroi et dans une partie du Luxembourg; Bazin ou Bastin (2) à Liège et environs, comme dans le Dauphiné, Katin (Ka-in) à La Roche, Caïn en pays Gaumet et à Florenville, Pharaon à Godarville, Jonas à Lessines, Dj'han del lune dans les Hautes-Fagnes, Manneke, Janneke ou Jantje Maan en région flamande.

* * *

Dans diverses régions, l'homme est remplacé par une femme. En 1597, Lyly ou Lilly écrivit un drame ayant pour titre : *The woman in the moon*. La version qui se rapproche la plus des précédentes où le héros est un homme, est celle qui anciennement avait cours à Woluwe-Saint-Etienne. Un soir, une vieille femme coupait une botte de genêts dans le champ d'autrui. Surprise par le seigneur à qui appartenait la terre, celui-ci lui adressa des reproches; la femme nia et lui répondit que si elle avait volé cette botte, elle consentait à être envoyée dans la lune. Sa parole devint réalité et c'est elle qu'on voit dans la lune.

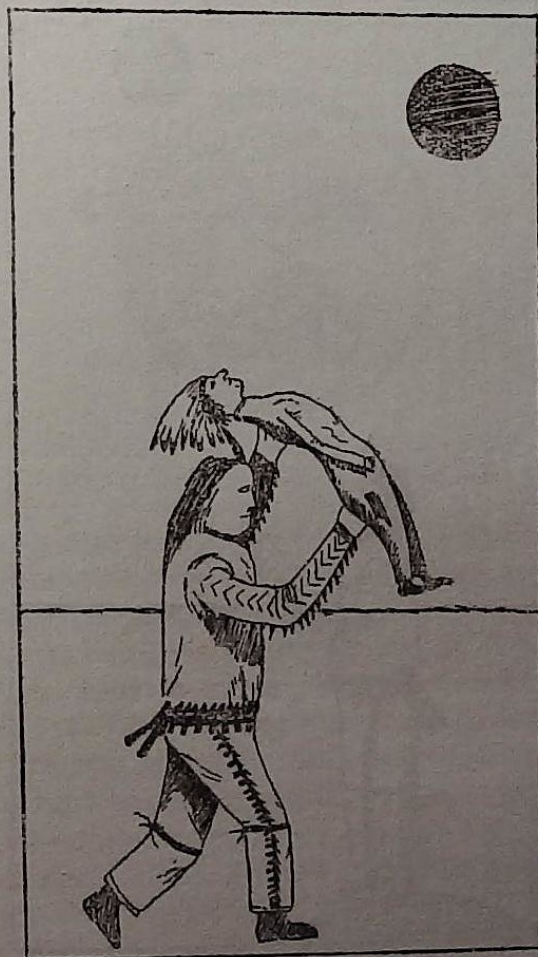
(1) Brun, en anglo-saxon, signifie brillant comme le métal, éclatant. Serait-ce l'origine de Bruno? Les noms de Brun et de Brundoré se retrouvent dans les romans de chevalerie (Galéron), Bruno d'Orléans et Brun, chevalier romain (Ille-et-Galéron). Voici deux rimes que l'on dit aux enfants à Grez-Doiceau :

Vêo Brunot		Voyez Brunot
Avou 's fagot al' dot.		Avec son fagot au dos.
ou Waiti pe Brunot	ou	Voyez un peu Brunot
Avou 's fagot al' dot.		Avec son fagot au dos.

(Communiqué par M. l'abbé Vermeyen, curé à Chapelle-Saint-Laurent.)

(2) Closson, *Astronomie populaire*, « Wallonia », XVII, p. 284. Bazin ou Basin est-il le personnage dont parle une épopée médiévale, et qui, proscrit par Charlemagne, devint voleur? C'est le même personnage mythologique que Elbegast, Alegast ou Elegast de la littérature germanique et néerlandaise, qui, dans certaines versions, par un beau clair de lune, descend à cheval par les nuages pour venir à la rencontre de Charlemagne. Elbegast est apparenté à Alberich, le roi des nains, et à Obéron (voy. KUIPER, *Karl ende Elegast*, préf., SIMROCK, « *Deutsche Myth.* », 413), et peut-être aussi au personnage démoniaque Grendel du poème anglo-saxon de Beowulf.

A Lavacherie (Ardennes), c'est une jeune fille qui file sans relâche les fils de la Vierge; à Boers (vallée du Geer), c'est également une jeune fille. Le sujet étant devenu une femme, l'occupation a pris progressivement un caractère plus féminin. En Allemagne, comme chez les Slaves du Sud, la légende s'est complétée sous ce rapport. On dit qu'il y a une fileuse dans la



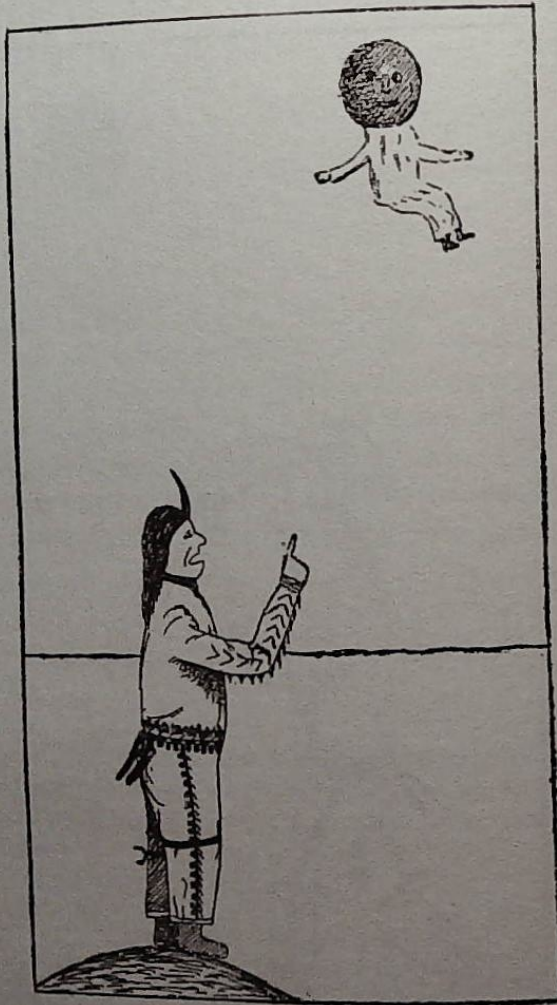
La vieille femme lancée dans la lune par son fils.
Dessin d'enfant de la tribu des Chippewa, indiens peaux-rouges.
Appartient à la Société belge de géographie.

lune, une jeune fille qui fut maudite par sa mère pour avoir dansé au clair de lune ou, d'après une autre version, pour avoir filé le samedi soir au clair de lune (1) ou le dimanche (2), et

(1) Travailler au clair de la lune est réputé dangereux : à Waldeck, celui qui le fait reçoit une gifle; dans la Hesse, il devient aveugle.

(2) SIMROCK, *op. cit.*, p. 22; LEMKE, *Volkstümliches in Ostpreussen*, II, 17; KUHN, *Markische Sagen und Märchen*, p. 27; TEMME, *Volksägen der Altmark*, « Verein für Geschichte », n° 49.

pour ce on la voit dans la lune avec son rouet. Aux Indes septentrionales, c'est une vieille femme avec son rouet (1); à Tonga, c'est une femme assise qui bat de l'écorce dont on fait les vêtements (2); à Mongala (îles Hervey), c'est une femme qui tisse un vêtement resplendissant (les nuages) (3); chez les Potowatomies de l'Orénoque, c'est une vieille femme courbée



La vieille femme lancée dans la lune par son fils.
Dessin d'enfant de la tribu des Chippewa, indiens peaux-rouges.
Appartient à la Société belge de géographie.

sous le poids des ans (4). Rappelons que, dès les origines, la déesse lunaire (Holda ou Bertha) tissait sa robe d'or (5) et que

- (1) CROOKE, *Popular Religion and Folklore of Northern India*, I, p. 14.
- (2) MARINER, *An account of the native of the Tonga Islands*, II, 127.
- (3) GILL, *Myths and Songs of the South Pacific*, p. 45.
- (4) A. G. *Völkunde*, t. I, p. 223.
- (5) SIECKE, *Drachenkämpfe*, p. 100.

Clotho, l'une des Parques, suivait la lune dans sa révolution (1); les trois Parques ne sont peut-être que les trois phases visibles de la lune (2). Dans un des contes Cehiga, rapportés par Dorsey, il est dit que la lune ressemble à une femme (3). Elle va toujours avec un chaudron au bras. Les Wyandots de l'Amérique du Nord disent voir dans la lune une vieille femme qui y a été lancée par son fils (4); les Haïdahs du même continent, une femme qui porte un buisson de fruits et un seau (5); la



Femme portant un buisson de fruits et un seau.
Dessin de la tribu Haïdah, Amérique du Nord.

même légende dans les mêmes régions a subi une modification : la femme y est remplacée par l'homme. Koong, la lune, découvrit Eethlinga, l'homme, qui trempait son seau dans le ruisseau pour puiser de l'eau; elle abaissa ses bras ou rayons et toucha l'homme qui, pour se sauver, saisit fortement une grosse branche de solal (*Gaultheria shallon*), mais la lune étant plus forte prit l'homme, la branche et le seau et les attira vers elle où on peut les voir par pleine lune lorsque le temps est beau. L'homme est un ami de l'esprit des vents et, à un signal connu, il vide son seau, faisant pleuvoir sur terre (6). Les Indiens Tlatlasiquala, du nord-ouest de l'Amérique septentrionale, disent que l'homme de la lune enleva une jolie jeune fille au moment où sa mère l'avait envoyée puiser de l'eau. On la voit dans la lune avec son seau (7).

- (1) PLUTARQUE, *De la face qui paraît sur la lune*.
- (2) JEREMIAS, *Allgemeine Religionsgeschichte*, p. 9.
- (3) DORSAY, *The Cehiga language*, p. 328.
- (4) R. BASSET, *Rev. Trad. popul.*, XVII, p. 329.
- (5) SWANTON, *Haida Texts*, p. 450.
- (6) NIBLACK, *The Indians of Northwest Coast*, p. 323.
- (7) BOAS, *Die Mythologie der N. W. Amerikanische Küstenvölker*, « Globus », 1888, p. 14.

La version des Néo-Zélandais se rapproche étonnamment des précédentes : « Rona, avant que la lune ne fut levée, alla, dans la nuit, puiser de l'eau à une source. Malheureusement, il fit un faux pas et se foula le pied; il fut incapable de retourner chez lui. Tout à coup, comme il criait d'angoisse, il vit, à son grand effroi, que la lune, qui était subitement devenue visible, descendait vers lui. Il s'accrocha à un arbre, mais l'arbre tomba avec Rona sur la lune, et il y est encore actuellement (1). L'idée d'aller puiser de l'eau et par suite l'image du seau qui s'y rattache, idée qui se rencontre aussi dans les Eddas et les mythes germaniques est un symbole des divinités lunaires, car la lune est associée à l'humidité et à la rosée (2) (Égyptiens, Persans, Irhouds, Chinois, Aztèques, Dacotahs, etc.).

Un écho assez étrange de cette conception se retrouve dans les textes manichéens : la lune coopère à la libération du monde, elle reçoit comme un seau la substance divine et la déverse dans le luminaire voisin. D'autre part, suivant la même doctrine, lorsque le fidèle meurt, les dieux mettent dans sa main le vase d'eau et montent avec lui sur la colonne de louange à la sphère de la lune (3).

Dans l'île Naurou, en Polynésie, c'est la fiancée de la lune qu'on y voit (4), mais, en général, chez les Polynésiens, c'est Hina, la mère de Mani, le héros mythique (5); au Pérou, c'était une fille de mauvaise vie.

Les Indiens Lilloet, de la Colombie britannique, ont un conte assez compliqué : les sœurs de la grenouille, en dispute avec le castor, eurent leur habitation enlevée par le torrent qui les entraîna vers la maison de la lune. Elles se mirent devant le

(1) *Notes and Queries*, 1st. series, vol. XI, p. 493; cité par DEYER, *English Folklore*, p. 51. C'est une idée assez répandue, notamment aux Indes et en Amérique du Nord, que la lune descend sur terre à certaines époques. (KIRFEL, *Die Kosmographie der Inder*, p. 32; BOAS, *Mythologie*, pp. 12 et 14, etc.)

(2) M. MÜLLER, *Contributions to the sciences of mythology*, I, p. 208; SPENCER, *An Introduction to mythology*, p. 127; G. SCHLEGEL, *Uranographie chinoise*, I, p. 606; WAGNER, *Der Einfluss des Mondes*, « Beiträge zur Geophysik »; RATZEL, *Völkerkunde*, I, p. 574; MORET, *Rois et Dieux de l'Égypte*, p. 111.

(3) TITUS DE BOSTRA, *Adv. Man.*, 13 fin et 30; cité par ALFARIC, « *Rev. Hist. des Rel.* », t. LXXVII, p. 100, circ. fin.; FLÜGEL, *Mani*, pp. 100-101.

(4) EHRENREICH, *Allgemeine Mythologie*, p. 208.

(5) WESTERVELT, *Legende of Maui*, *passim*.

front de la lune et lui sautèrent à la face. Elles lui abimèrent la figure. On les y voit encore (1).

Les Yacoutes, des rives de la Lena, ont une jolie légende à ce sujet : A cette époque, vivait, sur terre, une orpheline à laquelle les parents avaient laissé un petit commerce. Comme elle ne s'entendait pas aux affaires, elle perdit tout son avoir et ne conserva que sa tente. Le chef de la tribu, un parent éloigné, prit la fille chez lui, non par pitié, mais pour avoir une servante qu'il ne dut pas payer. Elle avait beaucoup à travailler dans la maison du prince. La pauvre s'efforçait, nuit et jour, mais comme remerciements, elle ne recevait que des coups de la méchante épouse du chef. Une nuit de lune, lorsque le froid gelait la respiration, la fillette allait chercher de l'eau à l'étang voisin. Elle cassa la croûte de glace, remplit les seaux et s'en retourna. Comme elle passait devant un buisson, son pied se prit dans une longue branche d'osier, les seaux tombèrent et l'eau s'écoula. La fille se releva et pensa à ce qu'elle allait faire. Le froid raidissait son corps. Retourner à l'étang, n'était pas possible car la croûte de la glace s'était reformée et ses forces ne suffisaient pas. Si elle rentrait, elle recevrait des coups. Elle pleura. A ce moment, la lune passa lentement dans le ciel et vit l'orpheline. Celle-ci l'implora : « Sauve-moi, blanche lune, du mal que je dois supporter sur terre, où il fait froid et où la femme du prince me bâte tous les jours et où personne ne me dit un mot bienveillant. » La lune accueillit la prière, tomba aux pieds de la malheureuse et voulut l'enlever avec elle. Mais le soleil qui était là, également, voulut en faire autant. La lune et le soleil se battirent; enfin le soleil se rendit aux raisons de la lune et lui abandonna l'orpheline. La lune l'emporta avec elle, et aussi la gaule d'osier qu'elle avait saisie dans son angoisse, lorsque le soleil et la lune se battaient, et aussi le palanche qu'elle portait sur l'épaule et les seaux qui y étaient attachés. On peut encore la voir dans la lune par nuit claire.

Dans un autre conte similaire, de la même région, la lune se plaignit au soleil de son voyage solitaire et demanda la jeune fille comme compagne (2). La légende des Wotjakes est apparentée aux précédentes, seulement la jeune fille orpheline se jette dans le trou qu'elle avait fait dans la glace, mais l'eau la refusa. Alors elle fit appel à la lune qui l'écouta et la leva dou-

(1) TEIT, *Traditions of the Lilloet Indians*, « *Journ. of Amer. Folklore* », 1912, p. 299.

(2) OWTSCHINNIKOW, *Materiale zur Ethnographie der Jacuten*, « *Globus* », 1903, t. II, p. 383.

cement avec la palanche et les seaux. C'est elle qu'on voit dans la lune (1). Même légende chez les Bouriates, avec cette particularité que la belle-mère, impatientée, cria sur le pas de la porte : « puissent le soleil et la lune la surprendre et l'enlever ». Le soleil et la lune descendirent; discussion entre eux et la lune enleva l'enfant (2).

Une légende, de même nature, mais plus simple, fut rapportée par Duncan, des Indiens de l'Amérique du Nord : Une nuit l'enfant du chef s'éveilla et demanda de l'eau. Ses cris étaient touchants : mère, donne-moi à boire, mais la mère n'y prenait garde. La lune fut émue, descendit, entra dans la maison et s'approcha de l'enfant en lui disant : « voici de l'eau du ciel, bois ». L'enfant se saisit du pot et but, puis il désira s'en aller avec la lune, sa bienfaitrice. Ils prirent un passage souterrain, quittèrent le village et montèrent au ciel. La figure que l'on voit dans la lune est cet enfant, le petit panier qu'il tient à la main, en allant se coucher, apparaît aussi (3).

* * *

La légende masculine a subi d'autres avatars que ceux que nous avons relatés. Anciennement, à St-Gilles (Bruxelles), on disait que dans la lune on voyait un homme qui en portait un autre sur le dos; à Iseghem, à Bruges et dans d'autres villes de la Westflandre et même à Bruxelles, l'homme porte un sac; à Linden, certains jours, on prétend voir dans la lune, un homme armé d'un balais qui la nettoie.

En Flandre, on raconte parfois la légende dans cette forme : Un petit garçon devait couper des ronces pour le rucher de son père. Quand il revint, il était tellement chargé qu'il ne pouvait presque plus avancer. Il se faisait tard et la pleine lune brillait. Notre petit homme soupira quand il s'aperçut qu'il était si fatigué et que la maison de son père était encore si éloignée. Il leva les yeux vers la lune. « Qu'elle est belle, » dit-il, « je voudrais y être avec mon fagot ». Le mot était à peine prononcé, qu'en réalité, il vola dans la lune. Là, il y avait une vieille femme avec un grand chien. Vous devez, dit la vieille femme au garçon, me faire une belle ruche, avant que vous ne puissiez retourner chez vous. Le garçon fit une ruche, mais le chien la

(1) WISLOCKI, *Kosmogonische Sagen der Wotjaken*, « Globus », 1893, p. 84.

(2) S. KRAUSS, *Burjatische Volksüberlieferungen*, « Ausland », 1890, p. 729.

(3) HARLEY, *Moonlore*, p. 36.

détruisit, le garçon en fit une seconde, mais le chien détruisait encore une fois son œuvre. Vous devez rester dans la lune, dit la femme, jusqu'à ce que le monde s'arrête. Et voilà, regardez la pleine lune et vous l'y verrez encore.

Et lorsque le chien laissera achever sa ruche au garçon, le monde périra (1).

A Chassepierre, comme à Sommethomme, on dit qu'on aperçoit dans la lune Caïn promenant une charrette (2), à Rendeux (Luxembourg) Caïn fuyant la colère divine, en Bohême, on y voit quelqu'un qui joue du violon (3), chez les Vendes de la Sprée, un homme appuyé sur sa fourche (4), chez les Tchèques, c'est le roi David qui joue de la harpe ou du violon (5), à l'île de Sylt (Schleswig-Holstein), on dit qu'on voit dans la lune un géant qui, durant le flux, est courbé parce qu'il puise de l'eau et la verse sur terre. Pendant le reflux il se redresse et se repose pour que l'eau puisse s'écouler (6), à Ditmarschen, c'est un pêcheur avec son filet (7).

Chez certains Slaves du Sud, on dit que c'était un serrurier qui fabriqua des fausses clés les dimanches et jours de fête (8), près de Cologne, un juif qui avait refusé d'aider l'enfant Jésus à porter un panier de pommes (9). En Hongrie, c'est un vieillard qui prie à genoux (10); à Sumatra, d'après ce que rapporte Bastian, c'est un homme qui file constamment, mais des rats détruisent son travail et c'est pourquoi il doit le recommencer éternellement. Chez les Slaves du Geoplosee, c'est un géant qui étend du fumier (11); chez les Bimas, un oiseleur qui prépare des lacets sous un arbre (12); d'après de vieilles balades anglaises, c'est un homme qui boit de la bière ou qui fume avec acharnement (13).

Nous avons donné précédemment une légende roumaine. Celle-ci a de nombreuses variantes: On raconte que ce sont deux

(1) AMAAT JOOS, *Vertelsels van het Vlaamsche Volk*, 1^{re} partie, p. 28.

(2) *Rev. Trad. popul.*, XVII, p. 567.

(3) JAHN, *Sitte, Brauche und Volksglaube im Deutsch Westböhmen*.

(4) VON SCHULENBURG, *Wendische Volksagen*, p. 58.

(5) GROHMANN, *Aberglaube und Gebräuche in Böhmen*, p. 28.

(6) *Am Urquell*, III, p. 291.

(7) *Idem*, id.

(8) KRAUSS, *Sagen und Märchen der Südslaven*, II, p. 64.

(9) *Am Urquell*, IV, p. 68.

(10) *Ethnologische Mittheilungen aus Ungarn*, I, 26.

(11) HASSENCAMP, *Die Mondflecken*, « Globus », 1873, p. 139.

(12) *Idem*, *ibid.*, id. (d'après BASTIAN).

(13) TH. HARLEY, *Moonlore*, pp. 11 et 13.

bergers (1) et une brebis que l'on voit dans la lune. L'aîné, jaloux de la fortune du cadet, décida de le tuer, mais la brebis divulgua ce secret à son maître, le cadet, qui n'y ajouta pas foi. Et l'aîné commit le forfait.

En certains endroits on ne croit pas que c'est l'image de la brebis que l'on voit entre les deux frères, mais un vase dans lequel coule le sang de la victime; quand le vase débordera, trois gouttes de sang s'épancheront sur la terre et alors celle-ci brûlera et ce sera la fin du monde.

On dit aussi, que deux frères, après une grave querelle, se sont égorgés et que dans leur sang Dieu a créé la lune, sur laquelle on voit l'image des têtes de ces deux frères, penchées l'une contre l'autre. Ailleurs, on dit que ces taches représentent les images de trois frères, dont deux ont tué le troisième.

On dit aussi que ce sont deux bergers qui tiennent de leurs mains un vase plein de bitume, ou que les taches représentent l'image d'un berger avec son troupeau de brebis. Au temps où le ciel était près de la terre, ce berger a jeté un morceau de crotin entre les yeux de la lune qui en est devenue aveugle (2).

En Scandinavie (Gestrikland), on retrouve le seau de bitume porté par deux vieillards; c'étaient des voleurs qui voulurent obscurcir la lune et qui ne purent redescendre; à Jämteland, le bitume est remplacé par de l'eau (3). Chez les Indiens Tahltan du Canada, c'est un garçon tenant levé un chaudron plein de sang (4); chez les Dacotahs, on voit deux hommes, l'un qui tient la tête d'un adolescent et l'autre le couteau qui a servi à la couper (5). En Esthonie, on y voit le valet du diable qui y fut placé à la suite de l'aventure suivante : il avait été chargé, par son maître, de frotter la lune avec un torchon plein de goudron afin d'éteindre sa clarté, mais il ne parvint qu'à éteindre le revers de la lune. Dieu vit son œuvre à temps. Il ordonna que le malfaiteur restât éternellement avec son seau dans la lune comme exemple à ceux qui veulent obscurcir la lumière. On l'y voit encore. C'est pour cela que la lune éclaire moins et elle a beau se plonger dans la mer elle ne parvient pas à enlever les taches (6).

(1) Le dieu lunaire est souvent un berger. (SIECKE, *Der Vegetationsgott*, p. 16.)

(2) Communiqué par M. A. GODOVEI, avocat à Folticeni.

(3) *Am Urquell*, IV, p. 217.

(4) TEIT, *Tahltan tales*, « Journ. of Americ. Folklore », 1919, p. 229.

(5) RIGGS, *Dakota gramenar*, p. 149.

(6) A. VON LÖWIS OF MENAC, *Finnische und Ethnische Volksmärchen*, p. 224; HARRY JANSSEN, *Märchen und Sagen der Ethnischen Völker*, p. 20.

A Wesemael (Brabant), certaines personnes disent que c'est le Juif errant que l'on voit dans la lune. A Nias (Malaisie), on raconte l'histoire suivante : Lawaondroma (l'homme de la lune) fut précédemment sur terre et sa femme s'appelait Siwari. Un jour il alla à la chasse et son chien aboya vers une charogne de Soumbila (héron). Lawaondroma vint et vit que la charogne était pleine de vers. Il se dit : il en adviendra de même de l'homme; nous serons aussi dévorés par les vers; je ne veux pas mourir ici sur terre. Sur ce, il se laissa enlever les entrailles et se fit remplir le corps de vêtements pour ne pas avoir faim. Il dit alors à sa femme : accompagne-moi, je vais dans la lune. Mais elle s'y refusa. Il lui dit : si tu ne m'accompagnes pas, je renverserai la terre de manière qu'elle se retourne sur toi. Dans ce but, il emporta un nœud et il alla à l'endroit où la lune se leva et quand la lune arriva il sauta dedans. Il voulut alors retourner la terre, mais le nœud était trop court. Il tenta de l'allonger, mais sa femme rusée avait jeté dans le récipient à riz, où il avait enfermé le nœud, du serih, dont naissent les rats; ceux-ci, toujours, rongeaient le nœud. Ainsi, il ne put retourner la terre et il resta toujours dans la lune (1).

Les Chipeweens de l'Amérique du Nord ont mis dans la lune un homme furieux de ce que sa femme mangeait la graisse des castors au lieu d'en manger la chair (2).

Aux îles Cook, on voyait dans la lune un chef décédé; les Ossètes y placent un démon qu'ils craignent et les Namaquas de l'Afrique méridionale, un être supérieur qu'ils révèrent (3).

A Eischen, dans le Grand-Duché de Luxembourg, il y a quelque trente ans, la légende de l'homme au fagot s'était syncrétisée avec la fable de la Mort et du Bûcheron : Un homme portait sur sa hotte un fagot ramassé dans le bois; il faisait très chaud et il était bien fatigué de sa rude vie; il dit qu'il ne pouvait plus avancer et demanda à mourir. Un homme lui apparut qui lui demanda ce qu'il voulait; il répondit qu'il en avait assez de la vie et qu'il avait suffisamment travaillé. Le bonhomme lui répondit qu'il devait aller plus loin et qu'il rencontrerait la mort; ce disant, il l'aida à reprendre la hotte sur le dos. Plus loin, il la déposa à nouveau et vit arriver la mort qui lui demanda ce

(1) SUNDERMANN, *Neue Beiträge zum Ethnographie von Nias*, « Ausland », 1892, p. 579.

(2) LAFTHOUSE, *Chipewyan Stories*, « Trans. of Canadian Institute », 1913, p. 45.

(3) MÜLLER-FRAUENSTEIN, *Die Astronomie der Naturvölker*, « Ausland », 1884, p. 484.

qu'il voulait. Il n'eut plus le courage de répéter son désir et il demanda à la mort de lui remettre la hotte sur le dos. Et, puisqu'il avait, malgré tout, encore envie de vivre, la mort le plaça dans la lune, où on le voit toujours.

Il y a quelque cinquante ans, à Molenbeek-Saint-Jean, on connaissait une version similaire, mais d'aspect plus primitif : Un homme porteur d'un fagot était fatigué de sa charge, il exprima le désir d'être enlevé dans la lune. Au même instant, il fut emporté et, depuis lors, on y voit son image.

Les Samoans ont placé dans la lune une femme avec son enfant. Une femme travaillait en plein air avec son enfant, quand la lune sous la forme d'une gousse d'arbre à pain (croissant), parut. La femme, en colère, dit à la lune : Pourquoi ne descends-tu pas jusqu'à nous pour que mon enfant se nourrisse de toi ? Alors, la lune se fâcha, descendit, en effet, mais enleva la femme et l'enfant avec leurs outils. On les voit encore aujourd'hui, car ce sont eux qui forment les taches de la lune (1).

Aux environs de Liège, on dit souvent que c'est un cavalier(2).

Enfin, certains Slaves de la Prusse orientale ont mis dans la lune et l'homme et la femme. Elle est le séjour de nos premiers parents. Eve est au rouet et, à côté d'elle, se trouve Adam appuyé sur sa fourche à foin (3). En Scandinavie, c'est également Adam et Eve avec l'arbre de la science, du bien et du mal (4).

A Schaunburg-Lippe se retrouve également la version de l'homme et de la femme, mais construite sur le thème du vol d'un fagot de bois épineux ; l'homme est dans la lune parce qu'il avait mis des épines sur le chemin de l'église, pour empêcher les gens d'aller à la messe le dimanche matin, la femme pour avoir fait du beurre ce jour-là (5). Au Siam, on voit un couple dans la lune, il laboure les champs et secoue un tas de riz.

* * *

Une autre catégorie d'explications du même sujet est celle qui donne aux taches la forme d'un animal. A Liège, dans une formule enfantine, on dit : « j'ai vu dans la lune un petit

(1) TURNER, *Samoa*, p. 247.
(2) HAROU, *Ons Volksleven*, 7^e année, p. 197.
(3) GULGOWSKI, *Sonne, Mond und Sterne im Volksglaube der Kaschuben*, « Globus », 1908, I, p. 145; *Am Urquell*, VI, 21.
(4) *Am Urquell*, IV, p. 27.
(5) BARING-GOULD, *Curious Myths of the Middle Ages*, pp. 193 et suiv.

lapin (1) ». Les Hindous, les Cingalais, les Siamois, les Annamites, les Kalmouks, les Thibétains, les Zoulous et les Mongols voient un lièvre dans la lune; à Ceylan, le lièvre y fut mis par Bouddha à qui il s'était offert comme nourriture (2); les Hindous remplacent parfois le lièvre par le chevreuil (3). D'après une autre version bouddhique, le lièvre était une incarnation de Bouddha qui s'offrit comme nourriture à Sakka, le roi des 33 dieux qui dessine son image dans le disque de la lune (4); les Chinois y voient un crapaud, un lièvre ou un lapin qui pile du riz, ou bien Yueh-lao, un vieillard qui lie les pieds des futurs époux, encore enfants, d'un invisible fil de soie rouge (5), ou encore un lièvre blanc qui pile dans un mortier les ingrédients destinés à préparer l'immortalité (6) pour les génies qui habitent cet astre. Hung Ngo, déroba l'herbe d'immortalité et s'enfuit



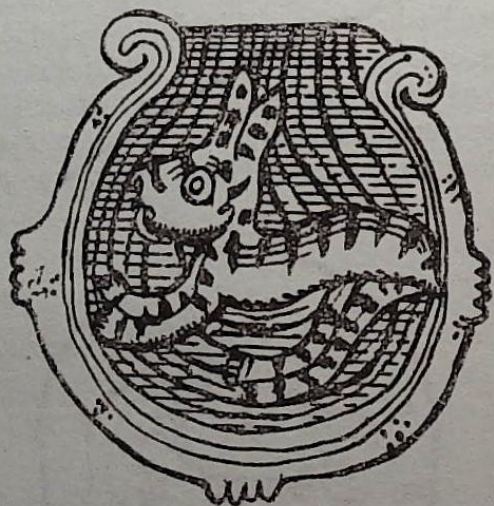
Le crapaud et le lapin dans la lune.
D'après un dessin chinois.

dans la lune, où elle fut changée en crapaud (7). Le lièvre pile cette herbe. L'histoire du lièvre est très ancienne puisque le philosophe Wang Ch'ung du premier siècle la traite de conte

(1) COLSON, *Astronomie populaire*, « Wallonia », XVII, p. 234. (Il paraît que, dans certains pays, ces taches ont effectivement l'aspect d'un lièvre ou d'un lapin.)
(2) GRIMM, *op. cit.*, p. 409; *Jataka*, II, 127; TOWNEY, *Katha Srit Sagara*, II, 66; CROOKE, *Popular Religion of Northern India*, II, p. 50.
(3) HUMBOLDT, *Cosmos*, III.
(4) *Jataka*, 316; E. LIEDERS, *Buddhistische Märchen*, p. 323.
(5) GRUBE, *Religion und Kultur der Chinesen*, p. 168.
(6) GIRARD DE RIALLE, *op. cit.*, p. 136.
(7) DE GROOT, *Les Fêtes à Emoui*, pp. 480, 483, 490; SCHLEGEL, *Uranographie des Chinois*, I, 309.

d'enfant. L'idée qu'il pile l'elixir de longue vie est postérieure et semble d'influence taoïste (1). En Sanscrit, le nom de la lune *çaçin* signifie qui porte un lièvre.

Au Mexique, on trouvait aux taches de la lune la forme d'un lièvre (ou d'un lapin) et on les expliquait par l'hypothèse qu'un dieu avait frappé la lune, au visage, avec un lapin (2). Dans le Zoulouland et au Thibet, on s' imagine qu'un bon ou un méchant lièvre a été transporté dans la lune (3).



Le lièvre dans la lune
D'après un dessin mexicain. — Manuscrits Borgin, à Rome.

L'idée du lièvre intervient encore dans la légende hottentote, mais sous une autre forme : les Hottentots disent que la lune ayant fendu le museau du lièvre, celui-ci, à son tour, sauta au visage de la lune, où il fit avec ses griffes les taches qu'on y observe encore aujourd'hui (4). De même que les Chinois, les Selish de l'Amérique du Nord y voient un crapaud : le loup, racontent-ils, amoureux du crapaud, demande à la lune d'éclairer son aventure. Sa prière fut exaucée et poursuivant le crapaud il fut sur le point de l'atteindre; le crapaud, comme dernière ressource, fit un saut désespéré sur la face de la lune où on le voit encore (5).

(1) GRUBE, *op. cit.*, p. 169.
(2) DE SAHAGUN, *Choses merveilleuses*, VII, chap. V; BOLLAERT, *Memoirs of the Anthropol. Society of London*, I, 1865, p. 217.
(3) LANG, *Mythes, Cultes et Religions*, p. 121.
(4) FRITSCH, *Die Eingeborenen Süd-Africas*, p. 354.
(5) WILSON, *Report of the Indian Tribes*, « Trans. of Ethnol. Society of London », 1866, p. 304.

Alors que certains Sioux voient dans la lune une grande grenouille, d'autres y distinguent un chaudron pendu sur le feu (1). Selon les Tchetschènes du Caucase, les taches que l'on voit sur la lune sont un cheval (2); pour les Japonais, c'est un lapin; pour certains Hindous, un chevreuil qui broute ou bien l'animal qu'on appelle Hojin (3).

Les Kasias, de l'Himalaya, disent que les taches de la lune sont de la cendrée que sa belle-mère lui a jetée au visage (4); les Arawaks de la Guyane ont forgé une légende de nature assez semblable : une jeune fille, la nuit, recevait la visite d'un inconnu, ce qui ne lui déplaisait pas; elle chercha à découvrir quel était son amant et, pour ce, elle se noircit les mains avec de la suie d'un pot et lorsque son amant vint elle lui frotta les mains sur la figure. Ainsi elle apprit que c'était son propre frère. On le lui reprocha et il en eut honte; il voulut vivre solitaire. Il devint la lune et on y voit encore les traces de suie. Chez les voisins des Arawaks, les Warraus, la même légende existe, mais la femme prit de la couleur bleue (5). Chez les Indiens du Rio Jamunda, ce fut la jeune fille qui, à la suite d'un inceste, devint la lune (6).

Chez les Onas de l'Amérique du Sud, le soleil et la lune sont des époux ennemis. La femme a dévoilé certains rites secrets, ce pourquoi le mari la frappa au visage ou la jeta dans le feu (7). Chez les Guarayas du Sud, comme chez les Esquimaux, on dit que le soleil et la lune se poursuivent à cause d'un inceste. Le soleil griffa la lune dans la figure (8). Chez les Esquimaux du Groenland, la légende est la suivante : le dieu lunaire Anningat avait poursuivi sa sœur, la déesse solaire Mattina, d'une manière

(1) MOONEY, *The goat-dance religion*, II, p. 1006; SCHOOLCRAFT, *The Myth of Hiawatha*, p. 248.
(2) DIRR, *Die alte Religion der Tchetschenen*, « Antropos », 1908, p. 1071.
(3) MÜLLER-FRAUENSTEIN, *Die Astronomie der Naturvölker*, « Ausland », 1884, p. 484.
(4) HOOKER, *Himalayan Journal*, I, p. 276; TYLOR, *Civil primitive*, I, p. 407.
(5) W. E. ROTH, *Animism and Folklore of the Guiana Indians*, p. 256.
(6) EHRENREICH, *Die Mythen der Südamerikanischen Urvölkern*, pp. 36-37.
(7) COJAZZI, *Contributi al Folklore, Indii dell' Arcipelago Fueghino*, p. 32; DARBINE, *Los indigenas de la Tierra del Fuego*, « Bol. Inst. Geogr. Argentina », XXV, p. 271.
(8) BOAS, *The Eskimos of Baffin Land*, p. 173; EHRENREICH, *op. cit.*, p. 136.

éhontée, dans l'obscurité, au cours d'un jeu enfantin. Elle se frotta les mains avec de la suie de lampe et les passa sur le visage de son poursuivant, de manière à le reconnaître pendant le jour. Ce sont ces marques, sur la figure du dieu, que l'on voit encore (1). La même légende, un peu modifiée, se raconte chez les Peaux-Rouges Cherokees, chez les Guaranis du Brésil et les Igorottes des Philippines (2). Aux îles de l'Amirauté, ces taches de la lune sont dues à l'ombre d'un panier dont se servit le seigneur du ciel (3). Selon les Kuni de la Nouvelle-Guinée britannique, la lune eut les yeux crevés par l'oiseau Kolukolu (4); les Diéris de l'Australie du Sud, disent que c'est Nganto-Warrima qui escadala le ciel et à qui ses fils avaient envoyé une peau, au moyen d'un boomerang, pour se protéger contre la chaleur. Les taches de la lune sont les places où le vieux Mura Mura se protégea la face au moyen de cette peau (5).

Les Diéris disent aussi que la lune eut la figure brûlée par le feu qui lui avait servi à cuire des fruits. Ces brûlures sont les taches qu'on y voit encore (6).

On raconte, aux Indes, que la lune s'est éprise d'amour pour la femme du Rishi Gautama qui lui a jeté son soulier à la figure; ou bien que ce fut le conseiller des dieux qui lui jeta sa ceinture mouillée à la face parce qu'elle avait séduit sa femme (7).

Chez les Crenges, du Brésil, c'est le soleil qui jeta à la figure de son frère cadet un morceau de viande (8).

Au Danemark, on voit dans la lune les choux que le voleur a dérobés, le voleur étant de l'autre côté (9).

Voici une légende, semblable aux précédentes, que racontent

(1) HASSENCAMP, *Die Mondflecken im Sagen und Mythologie*, « Globus », 1873, p. 108.

(2) UNKEL, *Die Sagen der Arapocouva-Guarani*, « Zeitschr. f. Ethnologie », XLVI, p. 331; *Revista del Musco de La Plata*, t. XXIV, p. 187; MOSS, *Nabaloi tales*, p. 241; DAVIS, *Some Cherokee Stories*, « Annals of Archaeologie » (Liverpool), 1910, p. 29.

(3) J. MEIER, *Mythen und Sagen der Admiralitätsinsulaner*, « Anthropos », 1907, p. 937.

(4) EGIDI, *Mythes et Légendes des Kuni*, « Anthropos », 1913, p. 990.

(5) MARY HOWITT, *Some native legends from Central Australia*, « Folklore », 1902, p. 407.

(6) OTTO SCHUBERT, *Sagen und Sitten der Diéris*, « Globus », 1910, I, p. 45.

(7) CROOKE, *Popular Religion and Folklore of Northern India*, I, p. 14.

(8) UNKEL, *Vokabulair und Sagen der Crenges Indians*, « Zeitschr. für Ethnologie », XLVI, p. 638.

(9) *Am Urquell*, IV, p. 21.

les nègres Alour du Congo : La lune et le soleil possédaient du millet. Le soleil dit à la lune : « broyons notre millet et faisons-en de la pâte ». Mais la lune répondit : « Non, car le millet pourrait rester dans la meule, je veux manger mon millet tel qu'il est ».

Le soleil broya sa part de millet. Quand le soleil eut fini de broyer, il dit à la lune d'aller puiser de l'eau, mais la lune refusa. Alors, le soleil sortit pour puiser de l'eau. Quand il revint avec l'eau, il la mit sur le feu et y jeta la fine farine. Quand elle fut cuite à point, la pâte était trop épaisse et trop dure parce qu'il n'y avait pas assez d'eau. Le soleil sortit pour prendre encore de l'eau. Alors, la lune vint et lécha un peu de la pâte. Le soleil revint et demanda : « qui a, ainsi, léché une partie de la pâte? » La lune dit : « moi, je la léchai ». Le soleil prit la pâte et en frotta la face de la lune et la brûla. Les taches sur les faces de la lune sont les cicatrices des brûlures causées par la pâte brûlante (1).

Dans un conte rabbinique les taches sont des ordures que le vieux serpent a lancées dans la lune (2). Les Somalis ont trouvé une interprétation plus symbolique : ils voient dans la lune une fcrèt et chaque homme y a une feuille qui lui correspond et qui est le signe de sa vie; s'il est malade la feuille pend, s'il est sain la feuille verdit, quand il meurt la feuille tombe (3).

Une légende, comparable à celle-là, est celle de St-Engelbert, archevêque de Cologne, dont l'âme apparut à St-Hermann comme une lune beaucoup plus belle que la lune naturelle (4).

Enfin, à Grimde (Tirlemont), les vieilles gens disaient que quand les taches de la lune affectent la forme d'un balais c'est signe de guerre, de peste ou d'un cataclysme quelconque.

* * *

Ce qui frappe, dans cette énumération, c'est la diversité et la multiplicité de ce que l'imagination amplificative a bâti sur ces données sensorielles très peu définies. L'esprit humain ne se borne pas à la perception pure et simple de ces images sensorielles, il faut qu'il leur donne un sens, qu'il les complète de manière à les définir et à les assimiler à des formes connues. L'esprit ne crée rien, à proprement parler, il assemble ce qui

(1) Communiqué par Miss S. STURTON, à Mahagi (Congo belge).

(2) EISENMENGER, I, 832.

(3) G. CANDRO, *Un viaggio nella penisola dei Somali*, p. 359.

(4) BOLLANDISTES, *Vie de saint Hermann*, 7 avril.

existait déjà (1). Le syncrétisme des images peut se donner d'autant plus librement cours que la sensation réelle est de forme plus vague : toutes ou presque toutes les légendes s'y adaptent. Ce sera un homme ou une femme, deux hommes, un ou deux enfants, un homme et un chien, deux bergers soit avec une brebis, soit avec un vase, trois hommes, etc.; l'homme, la femme ou l'enfant auront des occupations diverses et nombreux sont les personnages historiques ou légendaires qui ont trouvé leur habitat dans la lune, pour les motifs les plus différents.

Mais cela ne suffit pas : c'est un lapin, un lièvre, un crapaud, une grenouille, une forêt; puis, aussi, c'est une figure noircie d'un homme ou d'une femme pour l'une ou l'autre raison; ce sont les pleurs de Marie-Madeleine, d'après une ancienne légende médiévale conservée dans les prédications de Berthold.

Ce que nous constatons aussi c'est l'appropriation progressive de l'ensemble de la légende aux divers éléments nouveaux qui s'y introduisent, de manière à conserver au tout un caractère plus ou moins vraisemblable. C'est ce dernier besoin aussi qui rend compte de l'intrusion d'explications, assez peu admissibles quelquefois, de l'existence de l'être dans la lune, soit ensuite d'une condamnation pour une faute commise et l'action d'une force surnaturelle ou magique, soit par un moyen d'ordre mécanique.

Mais ce qui, psychologiquement, a une importance tout aussi grande, c'est le degré de croyance, de réalisation qu'atteignent ces représentations. A diverses reprises j'ai pu observer que, dans nos régions, l'homme au fagot n'est pas considéré comme une création de l'imagination, mais bien comme une réalité, un fait objectif; les gens *voient* l'homme dans la lune. C'est un percept comme disent les psychologues (2); l'imagination est devenue sensation ou, comme le dit M. Queyrat, les scènes et les actions sont réalisées visuellement (3).

Et ceci n'est pas exclusif à notre province, puisque la même chose a été constatée au plateau de Herve (4) et dans le Nord de l'Angleterre. L'idée préexistante, c'est-à-dire, la légende, dans ce cas, a complété sensoriellement les images perçues et se les a adaptées. La sensation réelle, c'est-à-dire les taches de la lune, qui, elles, font partie du monde de la réalité, permettent de rat-

(1) Voy. DESCARTES, *Première Méditation*, §§ 6 et 7; BOS, *Psychologie de la croyance*, chap. IV.

(2) SULLY, *Les Illusions des sens*, p. 16.

(3) *Les Jeux des enfants*, p. 15.

(4) Communiqué par M. G. Grondal, à Verviers.

tacher à l'ensemble de ce monde les visions complémentaires. C'est pourquoi, pour certains esprits, l'homme de la lune y est réellement au même titre que les taches, phénomène *d'illusion* parfaitement connu en psycho-physique d'ailleurs et dont les exemples sont nombreux dans l'hypnose, la suggestion et la pathologie mentale. L'attention des observateurs folkloriques devrait, me semble-t-il, se porter davantage vers le facteur *croyance*, c'est-à-dire vers le degré de vérité ou de réalité que le peuple attribue aux phénomènes qu'on recueille.

* * *

Ces nombreuses légendes, aux détails si variés, sont-elles le résidu d'un vieux fond mythologique? Cela semble être probable. Une école mythologique récente, avec MM. Réville, Siecke, Lessmann, Böken, Ehrenreich, Seler, Schmidt, Jeremias et Witzel, a attribué à la lune une fonction beaucoup plus importante dans la formation des mythes, qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Serions-nous en présence d'une poussière de ces vieilles mythologies presque entièrement disparues? D'abord, nous voyons chez certains peuples anciens ou primitifs des divinités apparaître dans la lune : ce fut Osiris chez les Egyptiens, Tiamat chez les Babyloniens, Eaboahma chez les habitants de Legoa (Nouvelle Guinée) (1), le fils du dieu Sux chez les Bilqula de l'Amérique du Nord (2), un démon chez les Ossètes, et un être « supérieur » chez les Namaquas. En outre, on retrouve, ça et là, des traces de la conception préanimique ou analogique, telles que celles-ci : la parole prononcée se réalise en acte sans l'intervention d'un être surnaturel, au moins dans quelques cas (3), comme aussi sans tenir compte de la distance ou de la pesanteur; une entaille dans l'arbre se ferme instantanément, comme si c'était une matière sans solidité, l'éternelle immobilité de l'être dans la lune, c'est-à-dire l'abstraction du temps. Nous avons signalé, de ci de là, la parenté possible avec les vieux cultes lunaires : profanation de la lumière lunaire ou outrage envers l'astre lui-même; mythe d'Osiris qui a quelque parenté avec cette circonstance assez répandue que le personnage porte des seaux, ce qui rappelle la conception primitive que la lune verse la rosée et

(1) KRIEGER, *Neu Guinea*, p. 310.

(2) BOAS, *Mythologie*, « Globus », 1888, p. 12.

(3) Entre les deux solutions se pose un moyen intermédiaire, une explication pseudo-logique : la lune aspire le coupable (Schelle, prov. d'Anvers); à Remouchamps également, la lune a aspiré le voleur de carottes (ou de choux) qui a voulu la boucher au moyen d'un fagot d'épinés, lorsqu'elle regardait son méfait.

est en rapport avec la pluie (ce fut notamment une vieille idée hindoue (1) et chinoise), l'histoire de Caïn et d'Abel, la déesse lunaire qui file des vêtements, etc.

Mais ce ne sont, malgré tout, que des indications assez sommaires. L'étude de la mythologie lunaire en est encore à ses débuts et les documents que les ethnographes et les folkloristes ont apportés jusqu'ici ne sont pas suffisants pour résoudre le problème.

La Belgique paraît être une région où des débris précieux de ces vieilles mythologies se sont conservées et la cueillette, en ce domaine, pourrait apporter des documents intéressants.

PAUL HERMANT.

(1) Baskata Up. Kaushitaki Up. 1.



La figure de la lune, arcanes majeure du Tarot égyptien.
Dessin de Paul Devaux.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Il y a des symboles dont la signification n'est pas toujours également claire, dont l'origine est généralement inconnue et qui sont nés d'un conte ou d'une légende ou d'un proverbe ou résultent parfois même d'un malentendu. Il en est ainsi de l'homme dans la lune.

Nous n'avons plus trouvé dans notre pays, comme enseigne, l'homme dans la lune, mais on trouve en Angleterre des enseignes de ce genre.

Sur l'enseigne d'un marchand de tabac, conservée dans la *Banks Collection*, c'est un homme avec une pipe et un cruchon de bière; à côté de lui se trouve un chien couché dans une demi-lune, et on lit l'inscription suivante : *Who 'll smoak with ye than in ye moon?* Sur une autre enseigne datant du XVII^e siècle, c'est un homme à moitié nu qui attrape la lune par les cornes. Une troisième : *man in the moon*, qu'on voit encore dans la *Vinestreet*, *Regentstreet*, le représente avec un fagot sur le dos; le chien se tient à ses côtés. Voilà ses deux attributs depuis longtemps.



Enseigne anglaise d'un marchand de tabac.
(Banks Collection.)

Shakespeare aussi le représente ainsi.

Les auteurs de *History of signboards* (Histoire des enseignes) appellent l'homme dans la lune *a semi religious legend*; mais la signification et l'origine restent obscures.

Suivant les poètes hollandais, l'homme dans la lune n'est pas un ivrogne ni un bûcheron, mais l'objet désiré que de jeunes filles, n'ayant pas encore d'amoureux, regardent et qu'elles espèrent gagner par de longs regards.

Een jeughdig capiteyn van 't schip *De Volle Maen*,
Hadd' menighmael met Neel, zyn willetje gedaen.
Haer koeckoeck wierd jaloers en woud't haer overstrijden :
« Neen, zei zy, hertjelief, dat zal ick noyt belyden;
De man en heeft sich noyt met Neel, uw wyf ontgaen,
Ga niet meer, soo men seght als de man in de maen. »

« Un jeune capitaine du navire *La Pleine Lune* avait pêché maintes fois avec Cornélie; son coucou devint jaloux et voulut lui faire d'amers reproches : « Non, dit-elle, je ne l'avouerai pas; l'homme n'a jamais eu de rapports avec Cornélie, ta femme, pas plus que l'homme dans la lune. »

Huygens fait ici allusion au vieux proverbe par lequel on affirmait son innocence : « 'K eb er netsoveul deel 'an as de man in de maen. » (« J'y suis aussi innocent que l'homme dans la lune. »)

Et cette expression paraît empruntée à l'histoire du pâtre Endymion, qui, étant endormi, fut embrassé par Diane, sans qu'il pût l'empêcher ou sans qu'il en sût quelque chose.

D'après Breero, ce ne serait pas un homme dans la lune, mais une belle fille, Angeniet, qui, parce qu'elle trompait les dieux et les hommes, fut placée par Jupiter dans la lune.

D'après certains archéologues très savants, le symbole aurait son origine dans le culte de la lune de nos ancêtres païens.

Extrait de *Uithangteekens in verband met geschiedenis en volksleven beschouwd door J. Van Lennep en J. Ter Gouw*, II^e partie, pp. 18, 19 et 20. (Amsterdam, Gebroeders Kraay, 1868.)

(Communiqué par un correspondant anonyme.)



Les chapelles votives à la campagne (1).

Certes, lors de vos randonnées à travers les campagnes du pays, vous avez trouvé un plaisir à la vue de chapelles vétustes le long des chemins, à l'entrée des bois, aux carrefours et au milieu des champs. Le pittoresque des sites ruraux est agréablement coloré par ces vestiges des temps passés et ces humbles sanctuaires révèlent la foi profonde des habitants.

Passez-y à la vesprée, vous verrez les enfants revenant de l'école ou rejoignant leurs parents aux champs, agenouillés, et apportant des fleurs qu'ils ont cueillies en route. Et quand l'obscurité envahit la terre, çà et là brille la flamme d'une bougie allumée par une main pieuse devant la statuette de la Vierge ou du Saint vénéré.

La foi populaire est pleine de confiance dans la protection d'En-Haut. Voyez dans nos villes : Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Liège, Mons et Namur, ces petites chapelles, aux coins des rues et dans les cités ouvrières, maçonnées, aux statues artistiques ou chapelles de bois avec statuette naïvement coloriée ou habillée à la mode espagnole. Regardez dans les villages,

(1) Communication présentée à la Section de Folklore du Congrès de Bruges, le 5 août 1925.

les chapelles à l'entrée de la ferme ou pendues aux arbres le long du chemin. Fleurs et lumières y montrent que la dévotion confiante reste toujours vivante dans l'âme populaire.

L'archéologue et l'historien y trouveront des choses intéressantes; l'origine est quelquefois un fait appartenant à l'histoire locale, qui met le chercheur sur une bonne voie. L'abbé Thyssen a pu en parler dans son beau livre sur les Vierges d'Anvers, M. Kaivers nous en parle dans le *Courrier du Soir*, de Verviers, pour la province de Liège, et moi-même j'ai pu donner quelques détails sur les Vierges vénérées à Gand (2). Mais c'est surtout le folkloriste qui doit s'y intéresser.

L'origine de ces chapelles à la campagne se trouve surtout dans la foi confiante d'un particulier ou d'un groupe de voisinage. Une maladie menaçant l'étable, la sécheresse menaçant la récolte se trouvent à l'origine de maintes chapelles. Une maladie contagieuse éclatant dans les parages, réunit les voisins; ils font vœu de construire une chapelle en *ex voto*.

L'orage, la grêle, la pluie, la sécheresse sont pour les paysans des causes de ruines. C'est d'En-Haut qu'ils attendent le secours. Voilà le pourquoi des chapelles aux fermes, aux arbres et dans les champs.

Un accident, un meurtre commis, font élever sur place un calvaire ou un oratoire expiatoire, et sur une planche de bois noir, on lira avec émotion le souvenir de celui qui expira et une prière pour le repos de son âme.

Certains seigneurs de village ont perpétué leur mémoire en construisant une chapelle aux confins de leur propriété ou près de leur château.

Plusieurs chapelles, qui furent une dévotion particulière, devinrent un lieu de pèlerinage où la foule se presse pour obtenir la guérison de ses maux.

La vénération de la Vierge surtout, des Saints quelquefois, est entrée dans la vie populaire. Voyez les coutumes qui se perpétuent à travers les siècles.

Le mois de mai, le mois de Marie, fait orner le petit sanctuaire rustique des premières fleurs. Devant la Vierge, on placera l'Arbre de Mai, symbole de la renaissance. Ici se réuniront hommes et femmes, ils chanteront les anciennes chansons, et pieusement recueillis, ils réciteront le rosaire. Durant tout le mois, le soir, on s'y réunit pour la prière du soir, et si quelque

(2) M^{me} Slotte de Bere a consacré une brochure aux chapelles votives de Mons. (N. D. L. R.)

voisin est empêché par la maladie, on y priera pour sa prompte guérison. Amour et charité fraternelle dans toute sa simplicité.

Toute l'année durant, il y a des fleurs, et avant l'hiver, les enfants feront des fleurs en papier, inscrivant leur nom sur les corolles afin que la Vierge ne les oublie.

La chapelle est le but des processions de Rogation; de là le prêtre bénira les champs, les cultures et à la mi-août, c'est encore là que sera le reposoir d'où la bénédiction s'étendra sur les fidèles.

Lors des funérailles, on s'arrête devant les chapelles pour y réciter un *Pater* ou un *De Profundis*. Soit dit en passant, cette coutume date de plusieurs siècles; dans la Suisse protestante, on s'arrête encore aux carrefours où la chapelle a disparu; les pasteurs ignorent le sens de cet arrêt; cependant, c'est l'ancienne coutume qui se perpétue, depuis le temps où s'élevait là une chapelle votive.

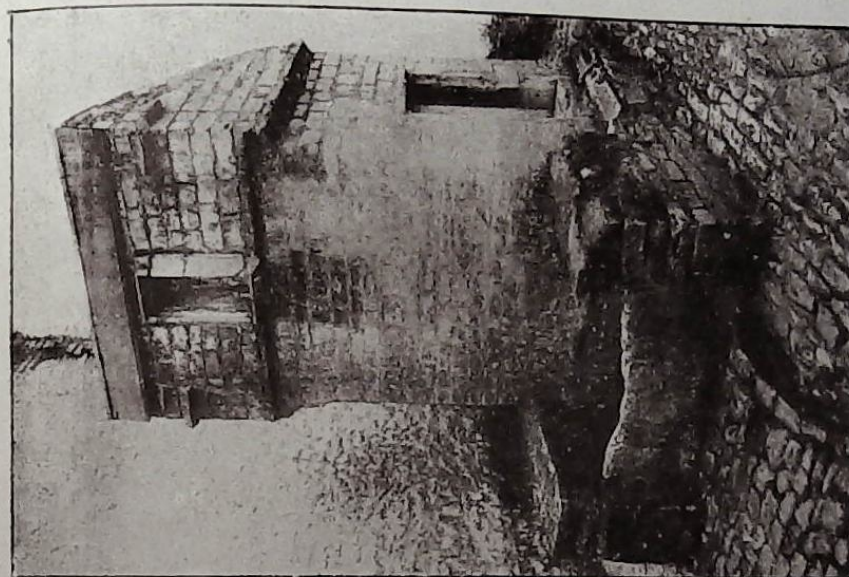
Une enquête que j'ai commencée, établit que des milliers de chapelles existent en Belgique; la plupart sont en bon état, mais plusieurs, hélas, menacent ruine.

Si, au point de vue religieux, on doit regretter d'indifférence des voisins, c'est l'œuvre des croyants d'y remédier; mais au point de vue folklorique, il serait regrettable de s'en désintéresser.

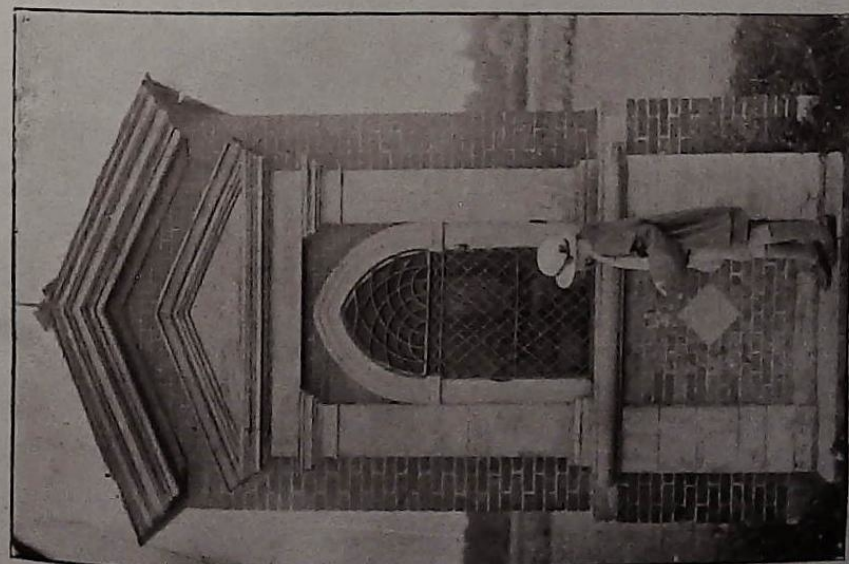
Le folklore comprend la foi populaire, les traditions. Mainte chapelle a une origine légendaire, naïve et poétique, les coutumes sont annotées et forment un vrai trésor littéraire flamand et wallon. C'est assez dire que nous devons nous y attacher et conserver ces chapelles.

Si j'ai cru devoir vous entretenir quelques instants au sujet des petites chapelles, c'est non seulement afin de les sauvegarder, mais surtout d'attirer votre bienveillante attention sur l'utilité qu'elles présentent dans l'étude des légendes et des coutumes.

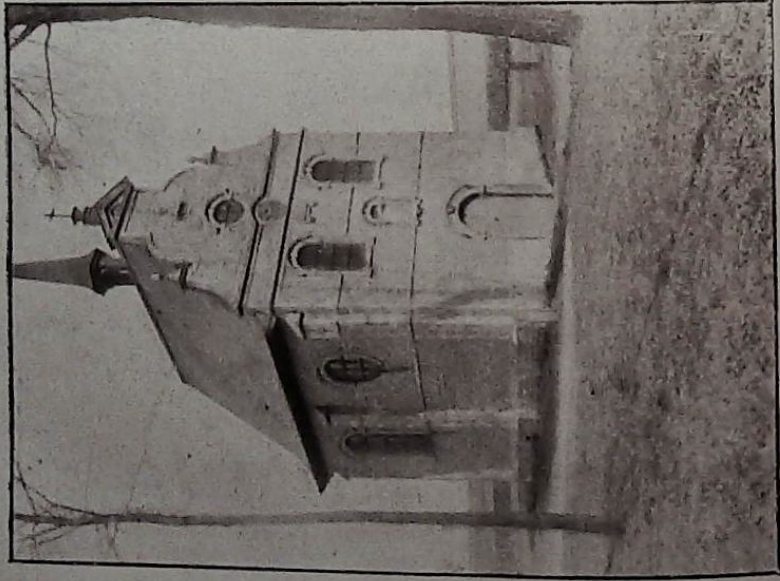
Notre conclusion sera d'ordre pratique. Nous suggérons que les organismes compétents, services de recherches folkloriques, de concert avec l'œuvre des « Amis de la Sainte-Vierge » (boulevard d'Heirnesse, 5, Gand), fassent dresser un relevé des chapelles existantes, mentionnant : l'emplacement, le propriétaire, l'état dans lequel elles se trouvent, et surtout : l'origine, la légende et les coutumes. Il serait également intéressant de savoir à quels arbres de préférence on place les chapelles, et quels arbres entourent les chapelles maçonnées.



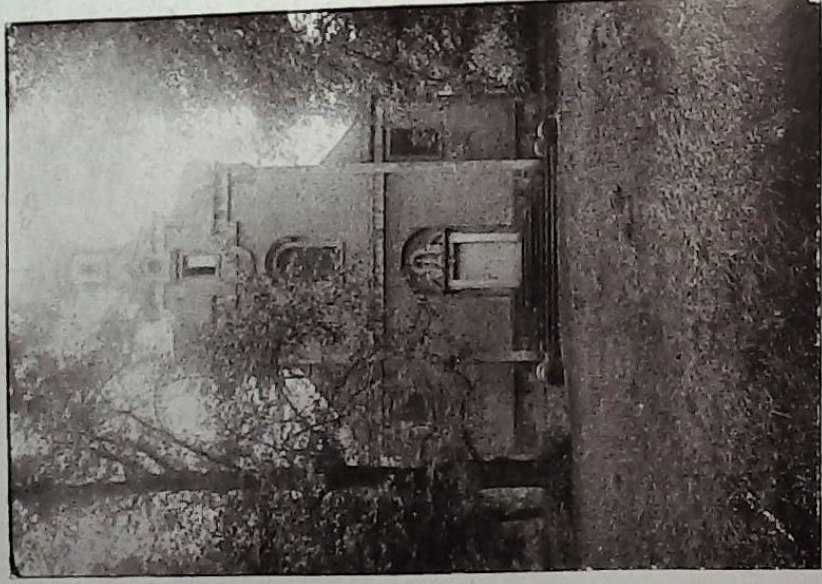
Chapelle et fontaine Sainte-Gertrude, à Muehelen.
On se sert de l'eau de la fontaine pour se préserver des rats et des souris.
(Photo J. Chalton).



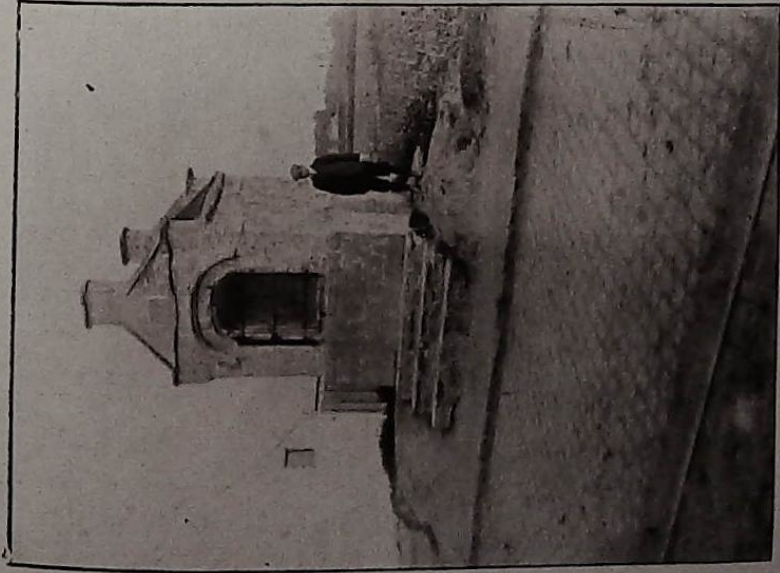
Chapelle campagnarde à Steenockerzeel,
carrefour des chemins d'Hunneghem vers Neder-Ockerzeel
et de Steenockerzeel vers Terps-Quorbs.



Jolie chapelle de Saint-Landry, à Neder-over-Heembeek.
(Photo Descamps.)



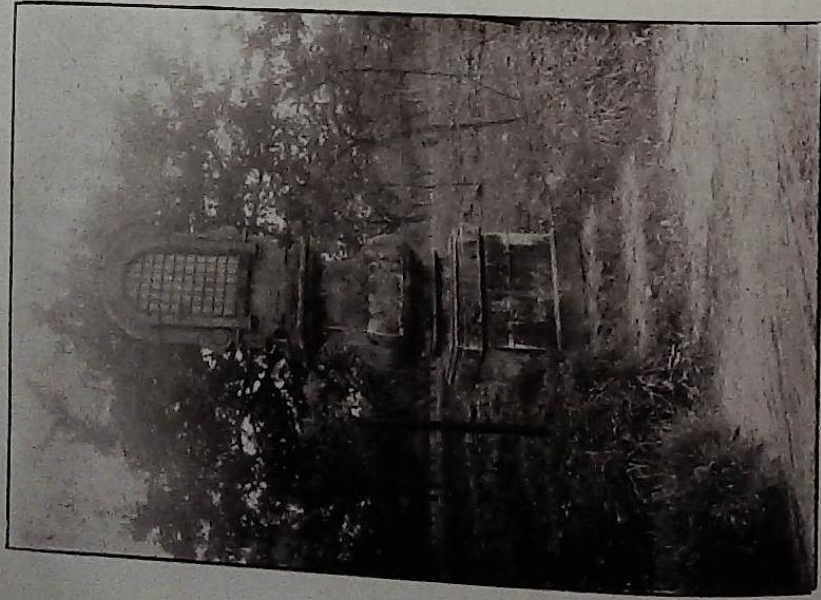
Chapelle consacrée à Saint-Hubert dans le Parc de Tervueren
et où une messe, avec sonneries de cors, est chantée le 3 novembre,
jour de la fête du Saint.



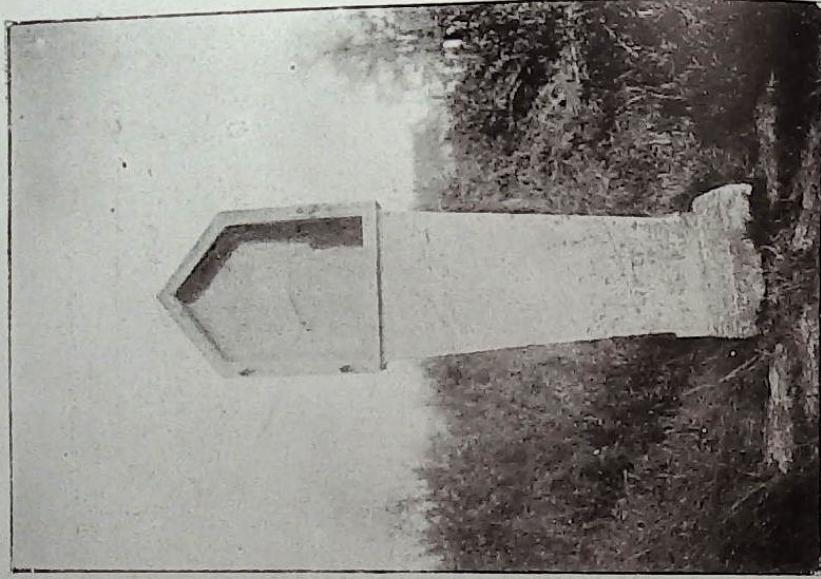
La chapelle de Haren, chaussée de Haecht. (Photo Descamps.)



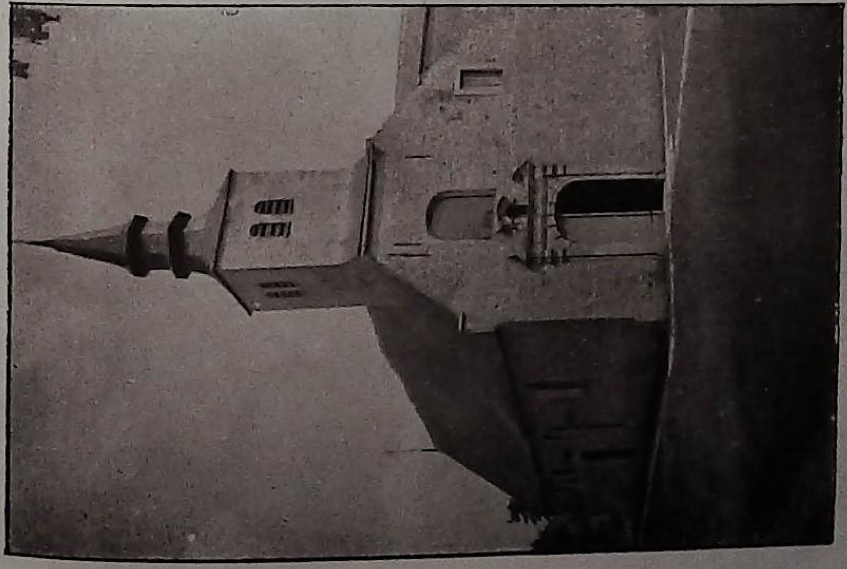
Petite chapelle à Erps-Querbis. (Photo Descamps.)



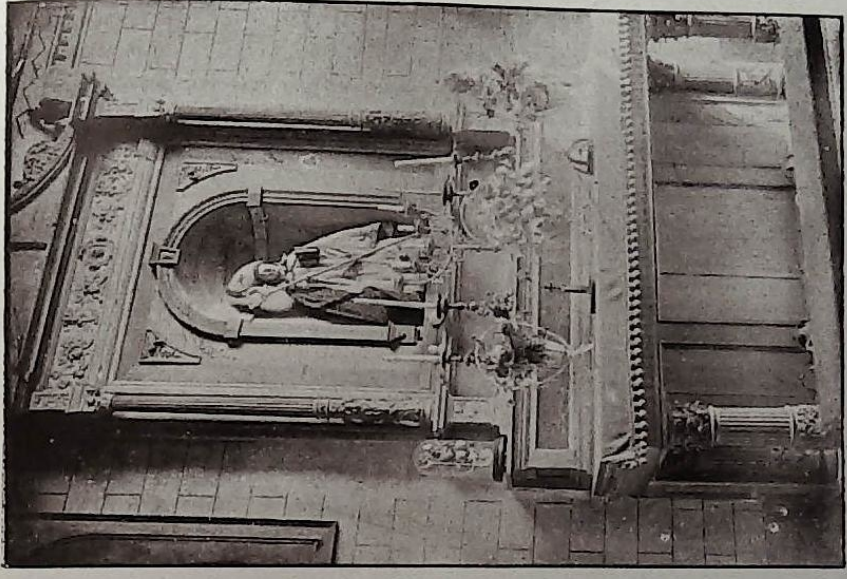
Itterbeck, chemin vers Pede-Sainte-Anne.
Chapelle rustique en pierre bleue; la niche contient un groupe naïf de Sainte-Anne, portant la Vierge, portant elle-même l'enfant Jésus.



Pietrebais. — Chapelle en pierre bleue monolithique.
Contenant jadis dans la niche une peinture directement sur pierre et dont on relève encore des traces.



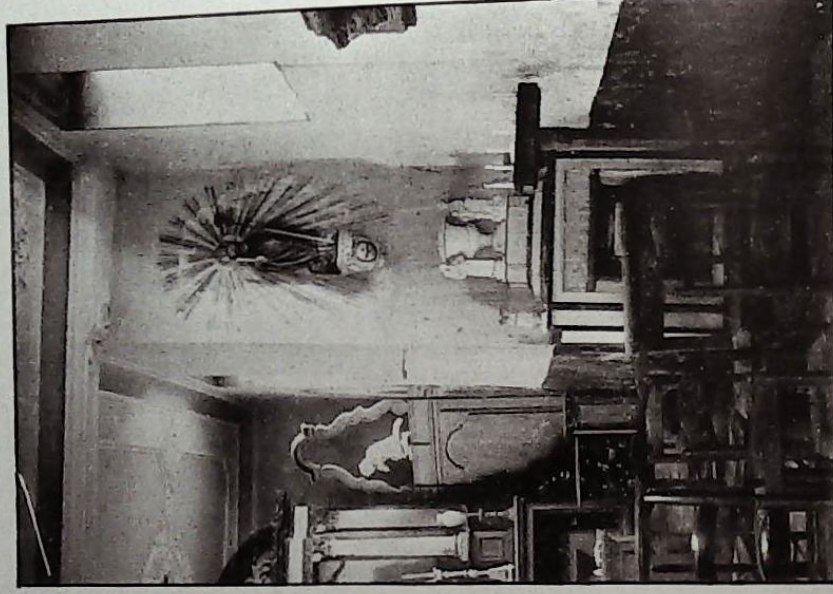
Chapelle N.-D. des Pierres (1828), à Tirlemont (Grimde),
peint terminus de la célèbre procession d'Hackendover
du lundi de Pâques.



Hôtel de Saint-Maur dans la chapelle précédente.
On y voit les célèbres couronnes en fer forgé que l'on pose sur la tête des enfants
pour les guérir des maux de tête et de « l'entêtement ».



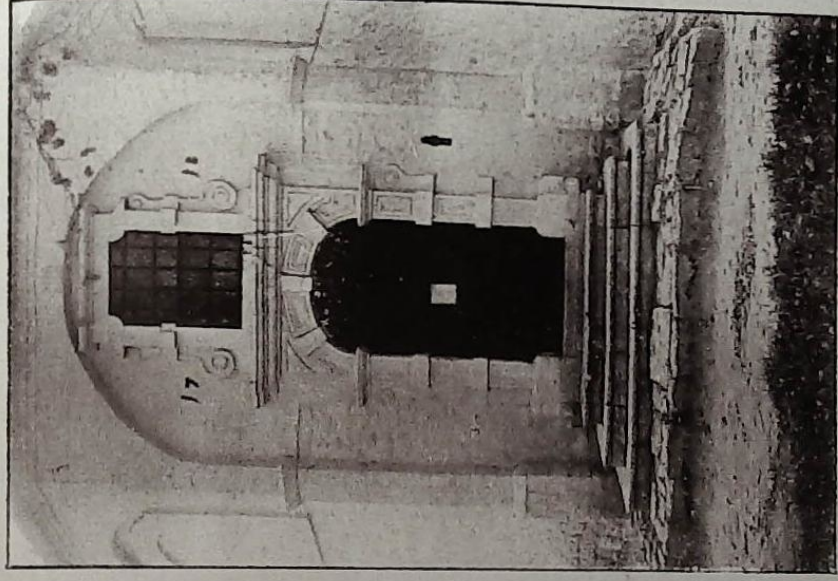
Chapelle St Sévrais, dite «chapelle aux poux», à Hongaterde (Rommersom).
On y invoque le saint contre les maladies du cuir chevelu.



Autel du saint, dans la chapelle précédente sur lequel on voit distinctement
des mèches de cheveux déposés par les pèlerins.



Turlemont. — Chapelle dédiée à Saint-Thibaut, rue d'Hongaterde.
On vient y prier pour obtenir la guérison de la coqueluche infantile.
Sous la statue, rangée d'ex-votos.



Chapelle N.-D. de Bon-Secours (1722), à Lunay.
A la porte pend le texte de la prière que les fidèles doivent dire.
Sur les murs de la façade nombreuses signatures des personnes qui sont
venues invoquer la Vierge.
Plusieurs sont accompagnées d'une mention indiquant le but de la visite.

Je m'excuse que cette communication ait pour moi un intérêt personnel, je fais l'étude des chapelles en Belgique, et remercie d'avance tous ceux qui voudront bien m'honorer d'une communication à ce sujet.

Abbé CELIS,
boulevard d'Heirnesse, 5, Gand.

* * *

Liste des chapelles brabançonnnes dont il a été déjà parlé dans le Folklore brabançon ou dont il a été reproduit des photographies :

- Blanmont.* — Bon Dieu de Gembloux, III, p. 75.
- Braine-l'Alleud.* — Bon Dieu de Gembloux, II, pp. 214, 216, 217.
- Brusseghem.* — Chapelle d'Amelghem, I, 89; II, 147, 257, 261.
- Court-Saint-Etienne.* — Chapelle Clart, III, 192, 193. — Chapelle Saint-Lambert, III, 189.
- Gaesbeck.* — Chapelle Sainte-Gertrude, II, 80, 81.
- Hekelgem.* — Chapelle de l'Ermitage, III, 102, 112, 179.
- Jandrain-Jandrenouille.* — Bon Dieu de pitié, II, 214, 219, 336, 337.
- Jodoigne.* — Chapelle à l'Arbre, II, 230, 232. — Chapelle de la Maladrerie, II, 239.
- Laeken.* — Chapelle de la rue Mellery, I, 97, 104, 105.
- Léau.* — Notre-Dame de l'Ossenweg, II, 19; IV, 179, 182, 187, 191. — Ancienne Chapelle du Couvent des Bogards, IV, 166. — Chapelle votive, Maison Helspiegel, IV, 167. — Chapelle de Béthanie, IV, 175. — Notre-Dame du Pont, IV, 183, 186.
- Lecuw-Saint-Pierre.* — Chapelle de Loth, II, 251, 256.
- Linsmeau.* — Notre-Dame du Coulomb, III, 26.
- Lovenjoul.* — Chapelle Sainte-Ermelinde, II, 32, 33.
- Meldert.* — Chapelle Sainte-Ermelinde, II, 28, 32, 33, 129, 147.
- Meysse.* — Chapelle Saint-Eloi, II, 85, 96.
- Montaigu.* — Chapelle primitive, II, 168, 169.
- Nivelles.* — Saint-Pierre à Broquettes, I, 148, 149, 150, 185.
- Ohain.* — Bon Dieu de pitié, II, 216, 217, 342.
- Overysse.* — Chapelle du Béguinage, III, 106, 112.
- Ransberg.* — Chapelle octogonale, IV, 192.
- Steenookerzeel.* — Sainte-Pharaïlde, I, 48, 49, 156.
- Tirlemont.* — Chapelle Saint-Martin, V, 29.
- Wavre.* — Sainte-Broche, III, 33. — Bon Dieu du Tour, III, 75.
- Wever.* — Notre-Dame du Heinkensberg, III, 74.

Nous donnons dans ce numéro la photographie de quelques chapelles brabançonnnes de types divers.



La chapelle N.-D. de Bon-Secours, à Lumay.
Joli petit sanctuaire rustique situé sur une hauteur, abrité par des arbres.
La flèche menace de s'écrouler.



Chapelle et fontaine Saint-Germain, Couture-Saint-Germain.
Invoqué contre le mal, dit de St-Germain, c'est-à-dire en faveur des enfants
qui apprennent difficilement à marcher. (Photo J. Chalon.)

Légende de la Chapelle de l'Arbre Aride d'Assche.

(Traduction.)

Je vous raconterai cette légende aussi simplement qu'elle me fut racontée, il y a une quinzaine de jours, par un vieux paysan qui, après avoir vendu au marché d'Assche et du beurre et des œufs et que sais-je encore, se trouvait attablé au *Grand Laboureur*, y savourant une pinte de bière en attendant l'heure de rentrer (1).

En ce temps-là, vivait à Assche une femme pauvre et misérable.

Harcelée de toutes parts par ses créanciers, et se trouvant un beau jour sans issue, il lui sembla que même le ciel prit plaisir à voir sa misère, mais, plutôt que de se laisser mourrir de faim il lui parut préférable d'exposer ses vieux os aux intempéries et résolut donc de se rendre chez les juifs pour y engager ce qui lui restait comme bons vêtements.

Les usuriers, lui dirent ne savoir que faire de ces vieilles loques, mais que peut-être... qui le saurait, elle pourrait gagner un beau sou à leur service.

Après s'être concertés un moment, les juifs se regardèrent indécis. Tout à coup, l'ainé vint à elle et lui souffla, plutôt qu'il ne lui dit, quelques mots à l'oreille.

Sans doute, le juif lui fit une proposition satanique, car, terrifiée, la misérable recula instinctivement en étouffant un cri angoissé.

« C'est donc affaire entendue, n'est-ce pas! » conclut le vieux, « à Pâques, tu te rendras à la messe et tu nous procureras... ce que nous convoitons ».

Epouvantée, la pauvre ne dit mot. « Nous te donnerons 100 deniers en plus, tu vois, nous sommes larges » lui ricana le juif.

Toute tremblante, la vieille fit oui de la tête, puis, saisie d'effroi, elle s'en fut tout à coup à travers champs vers sa chaumière.

* * *

Pâques! Les cloches d'Assche sonnent la messe matinale. Le printemps avait déjà transformé en voûtes de verdure les branches des arbres, partout poussaient des bourgeons, les prai-

(1) Voy. VAN HEURCK, *Drapelets de pèlerinage*, p. 22, et DE COCK et TEIRLINCK, *Brabantsche Sagenboek*, t. II, p. 24.

ries se garnissaient de vert tendre, décidément la Vie triomphait de la Mort.

Mais, il parut à la pauvre gagnée par les juifs à leurs noirs desseins, que cette floraison ravissante, que ce rayon de soleil, riche de toutes les teintes du prisme, se raillaient d'elle.

N'osant même plus regarder cette belle nature en plein épanouissement, elle enfouit sa tête au fond du capuchon de son manteau et glissa furtivement le long des maisons vers l'église.

A peine fut-elle entrée, qu'elle vit le prêtre lever l'Hostie Sainte, et diverses personnes pieuses approcher de la Sainte Table. Elle aussi s'avança et reçut au banc de Communion la Divine Eucharistie.

Impressionnée, soit par frayeur, soit prise d'angoisse, elle devint blanche comme neige pendant qu'elle regagnait sa place.

Puis, ayant regardé furtivement autour d'elle si personne ne l'observait, elle prit un linge et y cracha l'Hostie qu'elle avait gardée dans sa bouche.

Sans même dire un pater elle quitta l'église. La rencontre d'un vieux paysan la fit sursauter; aurait-il pu lire sur son visage sa mauvaise intention de trahir le divin Redempteur et de le livrer aux mains des pêcheurs?

Livrer le doux Jésus!... Non, non, ce crime serait par trop affreux, sa résolution fut prise : elle n'irait pas chez les blasphémateurs. Mais que faire de l'Hostie qu'elle tenait en poche?

La rendre au Curé, c'était avouer son sacrilège; la jeter au vent, cela aggravait sa faute.

Tout à coup, elle se souvint qu'à peu de distance il y avait un arbre creux au bord de la route.

Le cœur contrit, elle fut bientôt rendue au monticule où le vieil arbre étendait ses branches arides vers le ciel. Tout à l'entour les peupliers, les sureaux et même déjà les chênes se garnissaient de vert, seul, l'aulne faisait tache sombre comme s'il jetait un défi à la vie naissante autour de lui.

Elle prit l'Hostie de sa poche et la déposa, en tremblant d'émotion, dans le creux du vieil arbre.

Alors, o miracle! Peut-elle croire ses yeux? N'est-ce pas une hallucination? Au moment même où il reçut le dépôt Divin, l'arbre renaquit à la vie, ses branches perdirent leur froideur aride et se revêtirent d'une jolie robe de verdure.

Le Roi de l'Univers, qui ressuscita la fille de Janaïre, prouva par ce fait, une fois de plus, sa présence éternelle près des hommes.

Seule la pauvre connaissait le dépôt Divin. La nouvelle de

ce retour à la vie, si subite et si inexplicable attira l'attention générale de la paroisse et se répandit dans toute la contrée du Brabant.

Poussé par curiosité d'abord il y eut affluence, mais bientôt on y vint par dévotion, car beaucoup s'étaient trouvés guéris de leur maux près de l'arbre miraculeux et d'autres y furent délivrés d'esprits malfaisants.

Au grand dam du propriétaire du champ, le trèfle incarnat et l'avoine furent piétinés, aussi celui-ci jura de colère d'abattre l'arbre. Ce fut pourtant plus tôt dit que fait. A peine eut-il frappé l'aulne de la hache qu'il vit, à son grand effroi, les copeaux tomber en croix et être tachetés de sang.

Notre homme, profondément ému, s'en alla conter l'événement miraculeux aux paroissiens et plus de monde que jamais vint autour de l'arbre béni.

La sainteté du lieu remplit tous les cœurs et devant ce miracle tous se tinrent muets de stupéfaction.

Alors, n'y tenant plus, la pauvre femme sortit de la foule en pleurant à chaudes larmes, elle avoua le sacrilège et dit tout haut sa frayeur et son repentir.

Enfin, l'énigme du miracle était trouvée, on put s'expliquer pourquoi la vie revint à cet arbre aride au moment même où il était devenu par la faute de la pauvre femme repentante le tabernacle du Divin Rédempteur.

En reconnaissance et en souvenir des multiples bienfaits et miracles qui depuis ce jour se produisirent en cet endroit, il y fut érigé une chapelle et un Christ sculpté du bois de l'arbre béni, fut conservé comme relique précieuse à l'église du village. La dévotion au Christ d'Assche s'accrut rapidement.

Actuellement, encore, l'on vient de partout en pèlerinage à Assche.

Ternath.

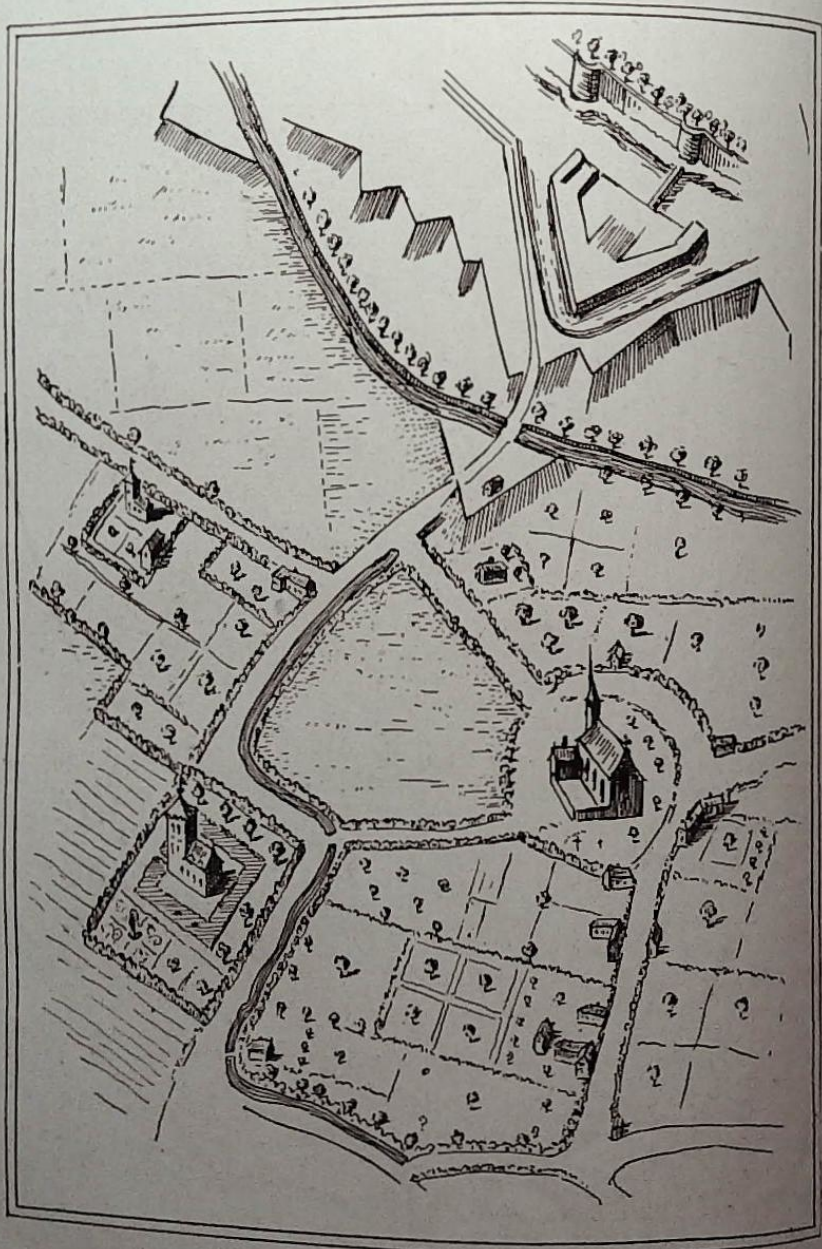
VICTOR VAN DIEVOET.



Chapelle dans les bois de la Morette, près d'Assche, célèbre par la légende de « l'arbre mort ».



Fragment de la vue panoramique de Bruxelles, gravée par Jean Uytensproot, en 1754
Chaussée de Gand, à Molenbeek-Saint-Jean, près des remparts de Bruxelles.



Eglise de Molenbeek-Saint-Jean et le château de Motte.
 D'après le plan Laboureur et Van der Bacren de 1695.
 Dessin de R. Van de Sande.



La Tourelle Rouge. — Tour du premier château de Kockelbergf. .
 Lithographie de Paul Lautiers.

Puttaert et qui fut acquise en 1753 par le baron André van Keynegom, major de la ville de Bruxelles (1).

Près de la ferme-château de Karreveld, on voit un insignifiant bâtiment, qui pendant quelques années a été transformé en cabaret (« Laiterie du Paruk »). C'est tout ce qui a survécu des biens dont il vient d'être question.

* * *

Non loin de là a dû exister une autre demeure bâtie sur motte, celle que Derons croqua en 1733 et dont on trouvera une photographie ci-contre.

Comme tous les croquis de Derons, ce dessin porte un titre rédigé en flamand populaire :

Dit is de Vleugh, achter de Cleijs, buijten de vemschde port, toehoorende aen Vilegas. — F.-J. Derons. — 1733.

L'indication : *achter de Cleijs* doit se rapporter à l'établissement de *Cleyts*, cité dans le recensement de 1672 parmi les huit brasseries de Berchem-Sainte-Agathe, lesquelles, presque toutes, étaient groupées au hameau de *Nepe*, à Koekelberg. (A cette époque, Koekelberg dépendait de Berchem-Sainte-Agathe.)

* * *

Le cabinet des estampes possède une jolie lithographie sur laquelle le talentueux dessinateur Paul Lauters a représenté une tour entourée d'eau et portant : « A Molenbeek ».

C'est selon toute probabilité la vieille tour du premier château de Koekelberg, qu'on appelait *la Tourelle rouge* et qui existait encore vers 1850.

Ce château était situé au hameau de Hoeseckycke, annexé depuis longtemps à la commune de Molenbeek-Saint-Jean (2).

* * *

(1) *Wyckboeck* de Molenbeek, nos 96, 131, 225, 285, 579, 858 et 1282.

(2) Le château primitif de Koekelberg, que les Van Zinnicq remplacèrent par un autre situé plus en amont, dans la vallée du Paruk, et rasé vers 1820, est décrit comme suit dans un acte de 1573 : *Huys rontsomme omwaertert, metten dammen, geheeten 't slot te Hoeseckycke, inde prochie van Molenbeke.*

Tout à côté existait le moulin de Hoeseckycke, qui, primitivement, dépendait de ce château : *Eenen corenmolen met twee water raders, van nieus eenen purdemolen, die welck voermals eenen slachmolen te zijn plach* (1559).

[Greffie scabinal de Koekelberg, n° 3036, f° 27; n° 3037, f° 157 et 239.]

Près de l'église de Molenbeek, à l'entrée de la rue de Ribaucourt, sur l'emplacement occupé de nos jours par une école, on voyait autrefois une maison de plaisance érigée sur une motte et entourée d'eau. Une carte de 1816 l'appelle *de Motte*.

En 1719, ce castel appartenait au licencié Jean Van den Bogaert et à des membres de sa famille. Jacques van der Schueren et sa femme Anne Thons en firent l'acquisition à cette époque (1).

Vers 1800, c'était un bien de M. Mambourg, et vers 1835, de M. Ed. Brunard. Quelques années plus tard, il a appartenu au marquis de Chasteler.

Vers 1830, c'était une guinguette portant l'enseigne : *Au Fort Sainte-Hélène* et qui devait dater de l'époque napoléonienne.

A signaler aussi, dans l'ancienne *Groenstraete*, au sud-est du *Laeckenvelt*, une habitation avec motte et protégée par des fossés, laquelle, en 1722, appartenait aux Jonaert, et vers 1850, à Mathieu Ulens, intendant militaire. Ce bien est englobé dans l'usine créée à cet endroit par le regretté Nestor Martin.

* * *

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots à propos d'une grande planche dont le cabinet des estampes de la Bibliothèque royale possède l'unique exemplaire connu et qui est curieuse pour l'étude du vieux Molenbeek : elle donne à l'avant-plan l'aspect de la chaussée de Gand, près des anciens remparts de Bruxelles.

Je fais allusion au plan de Bruxelles signé « Jean Uyttersprot » et qui date de 1574. C'est la plus ancienne vue panoramique de Bruxelles qu'on connaisse. Elle a fait l'objet d'une savante notice de feu Henri Hymans (2).

La vue est prise des hauteurs de Scheut (*Scuet Velt*) et présente quelque intérêt au point de vue folklorique.

Sur la colline, un gentilhomme rejoint la ville, l'épée au côté, un faucon sur le poing gauche. Un berger garde son troupeau.

La chaussée se déploie près de la porte de Flandre, bordée d'auberges, où pouvait se loger le voyageur arrivant à Bruxelles après l'heure du couvre-feu. Une de ces auberges est le local des tireurs à l'arc, le « Saint-Sébastien ». Dans le jardin de celle-ci, on voit un tir au berceau et un jeu de boule.

(1) *Wyckboeck*, n° 705.

(2) *La plus ancienne vue générale de Bruxelles*, dans les « Mélanges Godefroid Kurth », 1908.

Chose curieuse, au milieu des paysans qui circulent sur la route, on aperçoit, devant l'auberge de Saint-Sébastien, « quatre hommes se mesurant à l'épée et à la dague, soutenus par des tenants appuyés sur des espons, la cape enroulée au bras, prêts à intervenir » (H. Hymans).

Ce sont, je suppose, des escrimeurs amateurs, se payant la fantaisie de se livrer à leur sport en pleine chaussée publique. Il me paraît invraisemblable, en effet, que celle-ci ait été un rendez-vous de duellistes, comme le Pré aux Clercs, à Paris.

ARTHUR COSYN.



Une formule magique du XVI^e siècle

“ La Valériane „

(Traduction.)

Pierre van Ginderachter, qui vécut au XVI^e siècle, pendant l'époque agitée des troubles de religion et qui connut le régime calviniste et la victoire du duc de Parme, nous a laissé un ouvrage bien curieux. On y trouve les annotations les plus diverses. Prêtre et juriste, Pierre van Ginderachter, alias de Laderrière ou van Achter est vraisemblablement le même personnage qui fut nommé notaire du Chapitre de Saint-Rombaut à Malines et qui obtint en 1574, du cardinal Granvelle, le cantuaire de cette même église (1). Issu d'une famille brabançonne de vieille souche, il annote divers renseignements concernant ses relations de famille, renseigne sur les messes dites à l'occasion de noces et de baptêmes, donne diverses indications au sujet des propriétés tant immeubles que cens appartenant à la famille van Ginderachter. Ces propriétés étaient situées sous les communes de Assche, Opwyck, Maxenzele, Molhem, notamment sous cette dernière, la famille posséda pendant plus de deux siècles la ferme dite « de Seven Trappekens ».

Nous trouvons dans ce même ouvrage un formulaire complet de la messe ou un *Alphabeticum sacerdotum*; plus loin, les anciens us, coutumes et lois en vigueur à Bruxelles, Uccle, Rhode, Assche; des citations d'auteurs latins; des rimes et poésies composées vraisemblablement par van Ginderachter.

(1) Chanoine LAENEN, *Histoire de l'église métropolitaine de Saint-Rombaut*. Malines, 1919, I, p. XII, note 1. — Pierre van Ginderachter mourut le 12 décembre 1591.

Parmi toutes ces notices écrites en un beau méli-mélo, une formule magique a attiré particulièrement notre attention : un moyen infaillible pour inspirer l'amour et pour s'attirer l'affection d'une personne. Il nous a semblé qu'il serait agréable aux Folkloristes de connaître le texte de ce document. Nous avons risqué de le copier en dépit d'une écriture très difficile du XVI^e siècle. Pierre van Ginderachter doit avoir écrit cette annotation rapidement et tout d'une traite, à en juger par les fautes qui s'y sont logées çà et là, notamment dans les textes latins, fait qui nous étonne de la part d'un homme érudit, qui traduit Terentius et d'autres auteurs. Le texte flamand est également obscur par endroits. Nous tâcherons de le reproduire en bonne forme, ayant soin toutefois d'indiquer le texte original. La lecture des mots magiques, par eux-mêmes abstraits et peut-être sans aucun sens, est particulièrement difficile. Pour toute sécurité, il serait à souhaiter que l'on fasse une comparaison avec des formules semblables, qui pourraient se rencontrer dans d'anciens livres magiques.

Voici ce texte merveilleux :

Valeriana is een cruyt om een persoon tsynen willen te gecrygen (1).

Gaet den 1^{sten} Vrydach van meye alst nu maen is voer der sonne opganck totten cruyt geheeten valeriana alst groen staet, ende nempt eenen gulden rinck aen u rechte hant aen den geltvingher ende nempt eenen tack van dyen cruyde ende seght : *Pater noster* ende den salm *Misereatur nostri Deus*, etc., tune *salvum me fac, miserere mei Deus secundum*, et *Gloria in excelsis Deo*, etc. (2), daerna segt dese besweringhe : Ick besweer u, valeriana bij den Vader † bij den Sone † bij den Heyligen Geest † God die daer (*sic*) is een waerachtich God ende een onversheyden God, ende dry persoonen in (3) een waerachtich God, als dat ick beswere (4) bij den machte (5) Maria, die lieve moeder Goidts, ende bij allen enghelen ende archangelen, ende bij den chooren der enghelen, ende bij alle propheten ende martelaren ende alle maech-

(1) « Aan Wieland, den vuurgod, den wondersmid, die ook de krachten der geneeskruiden wist op te sporen, werd de Valeriane (*Valeriana officinalis*) toegewijd. — Men noemde ze Wielandswortel en hij gebruikte ze om wonderbare genezingen te doen. » *Herthaplant*. Hertha reed op een edelhart dat met hopperanken gtoond was, en zij droeg als roede, een stengel van de gemeene Valeriana. I. TEIRLINGE, *Plantenkultus*. Anvers, 1904-1912, p. 109. Le même auteur écrit : *Plantlore*, Gand, 1892, p. 44 : « De katten beminnen het Kattekruid en de Valeriane. »

(2) Van Ginderachter écrit par erreur *misereatur nostre, et gloriam in excelsis Deo*.

(3) Il est écrit dans l'original *ende*.

(4) *Dat ick U beswere* me semble plus exact.

(5) Probablement mieux *Maeghde*.

den, ende bij alle appostelen ende evangelisten, ende bij alle sancten en de sanctinnen, ende bij de verhoogentheyte ende verholentheyte Gods, ende bij den machte des hemels, ende bij ons lieffs Heeren verrijssensse, ende bij sijn opvaeren, als hij alle... (6) : *Ons lieff Heeren Jhesu Christe matfa a gloriam leta quam masten fiyn inoim* (7) *elle mon* (8) *kataber Christus Deus fortium* (9). Ick beswere u, valerianaen, bij den machte Goidts dat ghy macht ende virtuyt geeft dat alle deghene die bij u willen eten of drincken, ende dyn ick raecke aen haer bloot lyff, dat sy soe beroert moeten wesen tot myner minnen dat sy nyet en kunnen gerusten, nacht noch dach, sy en commen tot my ende tot mynen wille, hier toe besweer ick. [u, valerianaen, dat ghy] (10), manieren. Dit alsoe geeft dat ick mynen wille ende begeerte volbringhe aen diegeene die ick begeere, ende dat sy moeten wesen ongerust ende niet stille, noch eten noch drincken, ende seer bekommert met myner minnen, ende dat my hierinne nyemant hinderen en mach in geender manieren. Dit alsoe waerachtich sy ende geschiede als God leeft ende regnert in de eeuwichheid. Fiat (11).

Essayons d'en donner une traduction :

La Valériane est une plante pour s'attirer une personne.

Allez le 1^{er} vendredi du mois de mai, quand il fait nouvelle lune, avant le lever du soleil, vers la plante appelée valériane, se trouvant verte; mettez un anneau d'or, à la main droite, au doigt (*geldvinger*); prenez une branche de cette plante, et dites : *Pater noster* et le psaume *Miserere nostri Deus*, etc.; ensuite, *Salvum me fac, Miserere mei Deus secundum*, et *Gloria in excelsis Deo*, etc.; dites ensuite cette adjuration: Je vous conjure, valériane, par le Père †, par le Fils †, par l'Esprit saint †, Dieu qui êtes là (*sic*) vraiment Dieu, et trois personnes dans un seul vrai Dieu, que je conjure par la vierge Marie, cette très douce mère de Dieu, et par tous les anges et archanges, et par les chœurs des anges, et par tous les prophètes et martyrs, et par toutes les vierges, et par tous les apôtres et évangélistes, et par tous les saints et saintes, et par la Majesté et Mystère de Dieu, et par la puissance des cieus, et par la résurrection de notre très doux Seigneur, et par son ascension, quand il... tous : *Ons lieff Heeren Jhesu Christe matfa a gloria leta quam masten fiyn inoim elle mon kataber Christus Deus fortium*, je vous conjure, valériane, par la puissance de Dieu, que vous donniez force et vertu que tous ceux qui près de vous mangeront ou boiront, et que je toucherai sur leur corps nu, qu'ils devront être si touchés à m'aimer, qu'ils ne pourront se reposer ni la nuit ni le jour s'ils ne viennent à moi, et fassent à ma volonté; à cet effet, je [vous] conjure [valériane, que vous] donniez pouvoir et vertu que j'accom-

(6) Quelques mots sont omis.

(7) Peut-être *noim*.

(8) Elle se trouvant à la fin d'une ligne, ce mot doit être probablement réuni au premier mot de la ligne suivante et former *ellemon*.

(9) Ce sont les mots sacramentels.

(10) Les mots entre crochets ont été omis par l'auteur; nous complétons le texte.

(11) Archives de la ville de Bruxelles. Manuscrit n° 1428, fol. 237.

plisse ma volonté et souhaits à (ou par) ceux que je recherche, et qu'ils devront être inquiets et non tranquilles; qu'ils ne mangent ni ne boivent; qu'ils soient tourmentés par mon amour, et qu'en ceci personne ne puisse me nuire en aucune façon. Que ceci soit et s'exécute aussi véritablement que Dieu vit et règne en toute éternité. Fiat.

G. D. M.



Menus faits.

La Vierge noire (1). — Selon la tradition, un incendie aurait éclaté à l'église de Walcourt vers le commencement du XIII^e siècle, et la statue miraculeuse de la Vierge, emportée par des anges précédés d'une blanche colombe, après avoir traversé les flammes, aurait été déposée sur un arbre, à quelque distance de là, où Thiéri, comte de Rochefort et seigneur de Walcourt, l'aurait retrouvée. C'est pour cette raison, dit-on, que le visage de Notre-Dame de Walcourt, ainsi que celui de l'Enfant Jésus qu'elle tient sur les bras, sont toujours représentés noirs.

J. VANDEREUSE.

Fait de sorcellerie dans la Flandre occidentale. — Le fait s'est passé à Poperinghe en octobre 1922 et a été relaté par une femme en service dans une grande famille de Bruxelles. Il s'agit d'une sœur de la belle-fille de cette femme. (Au besoin, elle pourrait être désignée.)

Cette sœur est mariée depuis quelques années, désire des enfants, mais ne peut mener à bien une grossesse parce qu'elle est prise chaque fois de crises d'éclampsie.

De nouveau enceinte, et dans l'espoir d'avoir un enfant, elle est allée trouver un sorcier, connu dans la région pour ses guérisons miraculeuses.

Le sorcier lui a vendu une poule entièrement blanche, — c'est une condition de réussite. Il a prononcé sur la poule des paroles incompréhensibles et pratiqué une mimique mystérieuse. Après quoi, il a remis la poule à la femme, en lui disant de la nourrir et de l'entretenir sur un terrain lui appartenant en propre. Moyennant quoi, le mal qui empêche la femme d'accoucher normalement passera dans la poule.

(Transmis par M. G. SMETS.)

Sorcellerie. — Un jeune homme de Linden avait quitté sa bonne amie assez tard dans la soirée. En passant près d'un petit étang, il entendit un chat miauler de façon extraordinaire. Il s'approcha de l'étang et y vit des centaines de chats. Effrayé, il s'encourut chez sa bonne amie, où on le mit dormir dans le grenier. La nuit, des poules et des pigeons étaient entrés au grenier, et l'homme croyait que c'était une sarabande de chats. Vers 3 heures du matin, il voulut rentrer chez lui et fut accompagné d'un voisin, de son métier tueur de cochons; arrivés près de l'habitation du jeune homme, un chat vint se frotter contre eux; ils eurent beau le chasser à coups de pied, il revenait toujours. Enfin, lassé, le tueur de cochons tira son couteau et voulut en

(1) 4^e année, p. 332; 5^e année, p. 46.

frapper le chat, mais il ne put l'atteindre; il continua à le poursuivre jusqu'à ce que le chat entra dans une habitation, sous l'ouverture d'une porte où une souris n'aurait pu passer.

Quelques jours plus tard, la femme qui habitait cette maison, et qui avait la réputation d'être sorcière, raconta à d'autres personnes que cette nuit-là avait été bien mauvaise pour elle, car elle avait dû se défendre contre deux hommes armés de couteaux.

P. H.

Sorcellerie. — Une femme (déterminée) du village a le mauvais œil. Pour jeter un sort, elle se change en crapaud et se pose sur le seuil des maisons. Un jour, une femme (déterminée) du village, voyant le crapaud sur le seuil de sa maison, a dit : « Je vais le brûler. » Elle prend la pelle à charbon, ramasse la bête et veut la jeter au feu. Le crapaud s'échappe. Mais le lendemain, comme la femme citée en premier lieu allait faire des emplettes à l'épicerie du village, on s'aperçut qu'elle avait des brûlures aux doigts. (Recueilli par M^{lle} C., attachée à l'Institut de sociologie, à Sart-sous-Court-Saint-Etienne, de la bouche d'une servante originaire du pays. — Transmis par M. G. SMETS.)

Les esprits. — Un jeune homme avait une sœur dangereusement malade. Un soir, il se trouvait dans la chambre de la malade. La chambre était fermée, la porte de la maison était fermée à clé. Il vit tout à coup apparaître trois femmes, qui, sur le lit, ramassaient certaines choses qu'elles mettaient ensuite dans leur tablier. Les trois femmes disparurent par le trou de la serrure. Le lendemain, sa sœur était guérie. (Recueilli par M^{lle} C., attachée à l'Institut de sociologie, à Sart-sous-Court-Saint-Etienne, de la bouche d'une servante originaire du pays. — Transmis par M. G. SMETS.)

Les esprits. — Une femme (déterminée) du village se change en un cheval blanc. Elle apparaît aux jeunes gens qui vont se marier, pour les détourner de leur projet (?). Un jeune homme, voulant dompter le cheval, a sauté dessus; entraîné dans une course folle à travers champs, il a fini par être renversé dans la rivière, et s'est évanoui; quand il eut repris ses sens, il se trouva tout contusionné; le cheval avait disparu. (Recueilli par M^{lle} C., attachée à l'Institut de sociologie, à Sart-sous-Court-Saint-Etienne, de la bouche d'une servante originaire du pays. — Transmis par M. G. SMETS.)

L'éternuement (1). — A Assche, à Vissenaeken, à Linden, à Enghien, quand les gens discutent et que quelqu'un dans l'assemblée éternue, l'on dit de la dernière phrase : « 't es waar, 't es beniezt. » (« C'est vrai, on a éternué. »)

P. H.

La *Revue encyclopédique* de Paris (n° 219, du 13 novembre 1897) a publié une question, posée par un anonyme, relative à l'origine du souhait : « Dieu vous bénisse! » que l'on adresse à toute personne qui vient d'éternuer.

M. Oscar Colson, dans la revue *Wallonia* (t. VI, 1898, pp. 54-56), a résumé et commenté les réponses reçues à cette occasion. Sur le même sujet, voir également la revue *Jadis* (t. XVII, 1913).

J. VANDEREUSE.

(1) Voy. *Folklore brabançon*, V, p. 47.

Vendredi. — Dans la culture des haricots à perche, on rencontre souvent des difficultés à enrouler ceux-ci sur la perche. « Le seul moyen infailible, nous disait un vieux paysan, de surmonter cette petite difficulté, c'est de planter ses graines un vendredi. » Voici donc une croyance à l'action bienfaisante du vendredi, tandis que, généralement, ce jour est considéré comme peu propice.

R. S.

Une chaîne. — Nous avons déjà signalé (1) cet usage de transmettre à d'autres, par écrit, une pensée, un vœu, une invocation, avec prière de la diffuser. Généralement, on est prié de transmettre la formule à sept ou à neuf personnes (chiffres fatidiques). Souvent, ceux qui reçoivent le texte, bien que n'étant pas superstitieux, éprouvent une crainte mystique à rompre la chaîne.

Voici le texte d'une prière qui circule en ce moment à Bruxelles, et dont trois copies nous ont été remises à des dates espacées : notons que deux exemplaires portaient la mention : « Prière des prières », la troisième : « Le charme de Dieu! »

LE CHARME DE DIEU

Seigneur Dieu de miséricorde nous vous implorons, nous vous supplions par les mérites du précieux sang du Christ de nous pardonner nos péchés afin que nous soyons éternellement avec vous ainsi soit-il.

Cette prière a été trouvée à Jérusalem, la personne qui la dira pendant neuf jours et l'enverra chaque jour à des personnes différentes aura le neuvième jour une grande joie et sera préservée toute sa vie de calamité, celle qui refuse de propager cette prière aura que malheur. Ne briser pas la chaîne envoyer la copie textuelle sans signature laissant le soin à Dieu d'annoncer la joie dans les cœurs.

Incantation contre les brûlures. — Il y a encore à Dion-le-Val une vieille femme guérissant les brûlures. A force de prudence et d'adresse, un de nos correspondants est parvenu à se procurer la formule prononcée par cette femme : *Brûlure, arrête ta chaleur, comme Judas a perdu sa couleur quand il a trahi Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers.*

Elle prononce trois fois ces paroles et fait également trois fois le signe de la croix sur la plaie. Mais la première condition requise est l'entière foi du patient en sa prompte guérison.

R. S.

Les « bistoches ». — Ah! oui, dans le temps!... disent les vieux!

Avec quel plaisir n'avons-nous pas prêté une oreille attentive aux bonnes histoires de nos parents, de nos aïeux! N'éprouvaient-ils pas encore un sentiment de fierté et de bonheur en se rappelant et en racontant les jours heureux, faut-il le dire, de leur vieux temps.

Temps de bon voisinage, où tous aimaient se rendre mutuellement service; temps de bonne camaraderie, où la plus franche cordialité réunissait des groupes nombreux dont la gaieté était passée à l'état de principe; temps de bons rapports entre les diverses familles, car une union étroite, charmante, confondait tous les membres en une affection réciproque et sincère.

(1) *Folklore brabançon*, III, p. 78.

Pendant l'hiver surtout, les soirées rassemblaient les « frères », aujourd'hui chez l'un, demain chez l'autre; dix, quinze, parfois vingt habitués formaient les clients assidus; c'étaient, selon l'expression populaire, savoureuse, la « Chiche ».

A la lumière d'un crasset à l'huile, pendant que la maîtresse de céans activait son moulin à filer devant l'« étuve », les « fauves », les histoires, les farces, avaient libre cours et se répétaient jusque bien tard.

A la Sainte-Catherine, la Saint-Antoine, Saint-Joseph, la fête patronale, on allait « bistoquer » les plus connus de la localité; c'était traditionnel.

La maison s'emplissait des amis, et on offrait les « bistoques » que chacun apportait : pipes, blagues à tabac, pots, services à déjeuner, etc.

Alors commençait pour la soirée une de ces guindailles dont on gardait longtemps le joyeux souvenir. On faisait le café, les gaufres, on « bèveffe li gotte », qui se payait 80 centimes ou 1 franc le litre, car la bouteille de péquet avait sa place sur la table, tandis que les chansons et les jeux familiers se succédaient encore et toujours.

Et si parfois la lampe donnait des signes de fatigue, on apportait le bidon, cravaté de la mèche de coton, et le remplissage annonçait le milieu de la soirée, qui se prolongeait jusqu'aux petites heures, à l'extinction des feux.

LE SARTEUR.

Pour conclure un accord. — Dans tout le Brabant, un engagement se prend et un marché se conclut en se tapant alternativement dans la main : « Klop en voorklop! » (« Tapé et retapé! »)

A Louvain, pour conclure un accord, A présente la paume de la main droite, puis B présente également la gauche, et A, à son tour, la frappe de la main droite.

P. H.

Conclusion de paris. — A Bruxelles et environs, lorsqu'un pari se fait, l'un des partenaires présente la main droite à l'autre, l'autre la serre, comme pour une cordiale poignée de main. Le premier dit à son partenaire : « Coupe! » et ce dernier fait le mouvement de haut en bas et sépare les deux mains. Parfois, c'est un troisième qui coupe, sorte de témoin ou d'arbitre, qui prend sa part de l'enjeu.

P. H.

Maisons construites en une nuit. — D'un abonné de Saint-Hubert : « A propos des notes publiées dans le *Folklore brabançon*, je vous signale que c'est ici dans la contrée une croyance générale. A Wittimont (L'Eglise), les nommés Thiry en ont bâti une sur un terrain communal qui se trouvait en bordure d'une route, et le propriétaire du terrain voisin leur aurait racheté la propriété ainsi acquise, des années après. Cette habitation n'existe plus.

« A La Neuville-Sainte-Marie, un nommé Vincent a essayé également de construire ainsi une maison, mais le bourgmestre l'a fait démolir.

« A Rosières, une maison a été bâtie dans ces conditions; les occupants y sont restés longtemps, mais ils ont quitté la région, et la maison a été démolie. Cet usage était connu également dans la région de Laroche.

« Il est difficile d'avoir plus de précision sur ces faits, car les personnes auxquelles on s'adresse ne les connaissent que d'une façon vague. »

J. HEMMER.

« A Steenhuffel, nous écrit notre correspondant, il existe encore une maison construite en une nuit. »

Sonner au perdu. — Cette habitude existe en beaucoup d'endroits. A Mons, si mes souvenirs sont exacts, il y avait une fondation (voir, je crois, *Analectes* pour servir, I, § 65) pour payer le sonneur. A Haelen près Diest, on sonne encore.

Signalé à simple titre de rapprochement.

Un correspondant local pourra ajouter des détails exacts et circonstanciés (1).

C. B.

Les brandons. — L'usage de parcourir les champs et vergers avec des torches, des gerbes brûlantes, etc., a été très répandu. On peut comparer, dans l'*Ancien Comput chronologique*, le dimanche des brandons, « dominica ad brandones ». Ce mot « brando » doit être apparenté avec le flamand « branden ».

C. BUVÉ (†).

Ravet. — Jeu de hasard ancien pratiqué au moyen de boules ou de balles. C'était une espèce de jeu de paume ou de mail. (GOBERT, *Les Rues de Liège*, t. III, p. 335.)

A. B.

La course aux œufs. — Prière de bien vouloir nous signaler, à la demande d'un collaborateur, les localités du Brabant où a lieu la course aux œufs, le samedi de Pâques. Un journal de Charleroi signale cette coutume, que nous ne connaissons pas en Brabant, mais qui existe encore à Thy-le-Bauduin (Namur).

J. VANDEREUSE.

La Danse des géants. — L'idée de faire danser des géants en carton dans les cérémonies publiques, comme cela se voit encore dans certaines villes de Belgique et du nord de la France, n'est pas un monopole de l'imagination des Pays-Bas. Le *Petit Journal illustré* du 15 juin 1924 nous montre des Duks-Duks de la Nouvelle-Bretagne dansant à l'occasion d'une fête rituelle, ensevelis dans d'énormes cônes d'écorce ornements et colorés, terminés en haut par une tête plus ou moins humaine, et en bas par des flots de guirlandes, d'où n'émergent que les pieds du danseur, tandis que ses bras sortent du corps du géant, au cou duquel s'agit un collier d'amulettes. Le tout ferait envie à Miekien et Janneke, au Doudou, au cheval Bayard et aux Quatre Fils Aymon eux-mêmes.

Ces inventions, qu'on peut rapprocher par tant de points, sont-elles dues à un travail parallèle, mais indépendant, sur des continents différents, de l'esprit humain, toujours le même partout, ou ont-elles une filiation commune? On sait qu'en général, il est permis, pour les phénomènes de folklore, de rechercher les origines aussi loin qu'on veut, toutes ces choses étant « pré-romaines » (comme dit M. Félix Rousseau), et peut-être même antérieures (qui sait?) à l'état indo-européen. M. Comhaire a montré en 1924, dans une conférence aux Musées du

(1) Voy. *Folklore brabançon*, II, p. 347.

Cinquantenaire, combien d'usages encore debout dans notre pays remontent à des détails bien attestés de la mythologie germanique et autre. Faisons un pas de plus, et nous entrons dans l'hypothèse, sans toucher cependant à l'absurde : l'étude comparative du folklore de l'Europe et de la magie africaine mène à un élargissement soudain de la notion de folklore; la fumée s'étant dissipée, on découvre le fond du cratère qui a vomi ces usages sur les cinq continents : un vieux fonds d'idées antérieures à la dispersion de l'humanité.

Il est permis, en tout cas, chaque fois qu'on rencontre deux phénomènes identiques en deux points du globe, si distants soient-ils, d'employer le cri de Rostoptseff au Congrès historique de Bruxelles (1923), à sa conférence sur l'art animal, dont les points de ressemblance frappants en Chine et en Asie Mineure le faisaient conclure à l'existence d'un centre de dispersion de cet art en Asie centrale : « Cela n'a pas été inventé deux fois » (1).

ALPHONSE DE MARNEFFE.

Expressions bruxelloises. — Celles que M. de Marneffe a recueillies demandent quelques précisions.

Il est calich : En argot, on dit : « Hij is kalichezap », ce qui signifie : « Il a disparu; on ne sait où il est. »

Hij is Sinte-Annekesbut : Expression peut-être anversoise, mais non bruxelloise; en argot, on dit : « Hij moeist landmeeters »; en marollien : « Hij heeft stuumbutjes », ou « olifant puuten ».

Hij kan tegen de wind : Se dit d'un homme solide, ou parfois de quelqu'un qui a bien mangé.

Montenegro : Est une de ces fantaisies bilingues sur les noms de rues : « Kom boven, dikke neus »; « Montez, nez gros ». Sans intérêt, d'ailleurs.

Ne tomme : « N'est pas un fou, mais un type mollasse. On dit : « Ne slag op de ketel », « Ne slag van de meule » : un toqué.

Ze smyte mè stiene, ou plutôt *mè stientjes* : « On fait des insinuations », « On jette des cailloux dans le jardin d'autrui ».

P. H.

Pee Kiek. — Voici une expression curieuse : « Hij is bij Pee Kiek » (« Il est chez Pee Kiek », que l'on emploie dans le peuple, à Bruxelles (en argot : « Hij moirst »), et qui signifie : « Il est mort. »

Cette expression existe également, avec des variantes, à Gand, à Malines. Nos lecteurs pourraient-ils nous signaler les expressions similaires et nous donner l'origine de cette formule. Nous pensons qu'elle nous mettrait sur la trace d'une explication folklorique intéressante au plus haut point.

(1) Cette affirmation s'oppose à la thèse soutenue ici (fasc. 25) par M. Closson : *Tradition et Invention*. Nous pensons que l'homme, de par sa nature même, en présence des mêmes événements, sollicité par les mêmes besoins, a parfaitement pu réagir de façon identique et « inventer » plusieurs fois.



Concours de Travaux Historiques et Folkloriques de 1925.

Nous publions ci-dessous le rapport du Service de Recherches sur le Concours de 1925 :

Quatre travaux ont été présentés en 1925 au Concours organisé par le Service de Recherches historiques et folkloriques, concours auquel sont affectés 2,000 francs de prix.

- 1° Histoire de *Sterrebeek* (en français);
- 2° Monographie sur *Thollebeek* (histoire, géographie, économie, démographie, folklore) (en flamand);
- 3° L'industrie du tissage à *Piétrain* et à *Opheylissem* au temps passé (en français);
- 4° *A la Ducasse de mon village au gras Roman pays de Brabant* (Ittre) (en français).

La Commission propose à la Députation de bien vouloir répartir comme suit la somme de 2,000 francs :

- 1° 800 francs au travail sur *Sterrebeek*, par M. A. Cosyn;
- 2° 800 francs au travail sur *Thollebeek*, par M. M. Peremans;
- 3° 400 francs au travail sur le tissage à *Piétrain*, par M. A. Pellegrim.

Le quatrième ouvrage est écarté.

Voici, d'après les discussions qui ont eu lieu au sein de la Commission, les motifs qui l'ont conduite à prendre ces décisions :

1° *Sterrebeek*. — Le travail sur *Sterrebeek* est exclusivement historique. C'est un travail consciencieux s'appuyant sur des documents nombreux et certains. Le style est clair et présente des mérites scientifiques plus grands que tous les autres travaux. Le sujet, tel que l'a conçu l'auteur, était très ingrat. C'est le travail d'un historien. Il manque un peu d'ordre dans la présentation. Une illustration abondante, judicieusement choisie et intéressante, est jointe au manuscrit.

2° *Thollebeek*. — Travail rédigé en flamand, ayant nécessité, comme le précédent, de laborieuses recherches, mieux conçu que les travaux similaires, qui visent à embrasser toute la vie d'une commune sous ses multiples aspects : géologique, géographique, historique, économique, folklorique. Mieux écrit également que la plupart des travaux semblables.

On y relève quelques erreurs de langage, de petites erreurs dans la reproduction de manuscrits, des poésies superflues, des étymologies fantaisistes et des fautes historiques.

Le travail n'a pas un caractère scientifique aussi grand que le premier, mais la Commission estime qu'étant donné l'effort fait par l'auteur; étant donné le caractère personnel du travail; étant donné que jusqu'à présent jamais aucun travail de ce genre n'a été fait sur cette partie du Brabant flamand, qui, pendant longtemps, fut rattachée au Hainaut, il y a lieu d'attribuer à l'auteur une prime équivalente à celle du premier travail.

3° *Le tissage à Piétrain*. — Ce travail est peu volumineux (28 pages grand format) et est accompagné de plusieurs dessins, reconstitutions d'outils, machines, habitations, ustensiles de ménage, etc.

C'est un document précieux, car il reconstitue très fidèlement le milieu social d'une catégorie d'ouvriers aujourd'hui disparue. Il explique très bien comment leur métier a été éliminé et comment ceux qui s'y consacraient se sont adaptés à de nouvelles conditions de vie.

C'est une tranche de vie sociale remarquable, intéressante non seulement pour le Brabant, mais pour le pays entier. On devrait avoir une monographie de ce genre pour toutes les industries qui se transforment. On sent que l'auteur a vécu cette transformation et qu'il appartient à une couche modeste de la population. Aussi doit-on excuser la langue parfois incorrecte.

La Commission décide de publier ce travail dans le *Folklore brabançon* et de le donner comme modèle de petites monographies, avec l'espoir qu'il suscitera des imitateurs.

Cet exposé des motifs justifie la répartition des primes ainsi qu'elle est proposée. Si le travail sur Sterrebeek est plus scientifique, celui sur Thollembeek mérite une récompense égale, attendu qu'il constitue un progrès sérieux sur les monographies de communes faites jusqu'à présent. Le travail sur le tissage a autant de titres à recevoir une prime; mais, étant donné qu'il a moins d'envergure que les précédents, la prime proposée est moindre.

Il restait un dernier travail sur la « Ducasse de mon village », travail bien écrit, mais la Commission l'a écarté parce qu'il ne rentre pas dans le cadre du règlement du concours. C'est plutôt un roman, les quatre premiers chapitres d'un roman rural. Il décrit bien sans doute, sous une forme animée, des traits de mœurs du village d'Ittre, mais il devrait, dans son ensemble, être présenté plutôt à un concours littéraire. Il serait à souhaiter peut-être que l'écrivain, qui est un observateur perspicace, un analyste judicieux, se serve des éléments de ces chapitres pour rédiger une monographie objective et méthodique des mœurs de son village. Il serait à souhaiter alors qu'il complétât ce travail, car des faits particuliers à Ittre ont été négligés.

* * *

La Députation permanente, dans sa séance du 23 décembre, a ratifié les décisions de la Commission.



Le Concours de 1926.

Voici le règlement du Concours de Recherches historiques et folkloriques de 1926 :

ARTICLE PREMIER. — Le concours est ouvert à tous les Belges.

ART. 2. — La prime, d'un import de 2,000 francs, affectée à ce concours, est attribuée à tout travail historique ou folklorique, d'ordre général, régional ou local, concernant le Brabant. Exemples : le folklore ou l'histoire d'une commune ou d'une région du Brabant, une question de folklore général examinée spécialement au point de vue brabançon. Son attribution peut être subordonnée à l'obligation de la publication du travail primé.

La prime peut être répartie entre plusieurs travaux ou n'être attribuée qu'en partie dans le cas où les travaux présentés ne seraient pas suffisamment méritants.

La province se réserve, vis-à-vis des auteurs des travaux primés, le droit de publier ceux-ci, intégralement ou non, dans la revue *Le Folklore brabançon*.

ART. 3. — Les primes sont attribuées par la Députation permanente, sur rapport de la Commission des Recherches historiques et folkloriques, qui siège en qualité de jury.

ART. 4. — Les travaux présentés, rédigés en français ou en flamand, doivent être entièrement inédits. Est toutefois considéré comme inédit, un travail dont le *Folklore brabançon* aurait, seul, publié des extraits.

Les travaux peuvent émaner d'un groupe et comporter des projets d'illustrations.

ART. 5. — Les manuscrits doivent être adressés, avant le 1^{er} octobre 1926, au Service des Recherches historiques et folkloriques, Vieille Halle-aux-Blés, 12, à Bruxelles.

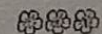
Ils ne portent pas de nom d'auteur, mais sont munis d'une devise, reproduite sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse du ou des concurrents, ainsi que les pièces justificatives de la qualité de Belge.

Cette enveloppe, fermée et jointe au manuscrit, porte la souscription :

Province de Brabant.

Concours de travaux historiques et folkloriques 1926.

ART. 6. — Les travaux non primés pourront être retirés par leurs auteurs sitôt après la décision de la Députation permanente relative au jugement du concours.



Nos enquêtes

I. VIGNETTES COMMERCIALES

Nous engageons nos correspondants et tous nos lecteurs à nous procurer des types de sacs en papier, sachets, etc., en usage dans le commerce et portant une vignette quelconque, insigne professionnel ou réclame originale, surtout si les sujets ont un caractère ancien ou traditionnel.

Nous désirerions surtout entrer en possession des clichés, particulièrement des bois, servant au tirage de ces vignettes. Au besoin, nous serions disposés à faire les frais d'un cliché sur zinc en échange des clichés sur bois. Les procédés modernes ont presque complètement anéanti ce genre de vignettes, et nous aimerions beaucoup constituer une collection de types de sachets et posséder le plus grand nombre possible de bois. Nous serions très reconnaissants aux lecteurs qui nous aideraient à nous en procurer.

Nous reproduisons ici quelques vignettes utilisées par une firme de tabacs et cigares de Tirlemont (Sacré, frères et sœurs).



Vignettes de la maison Sacré de Tirlemont,
pour l'illustration des sacs contenant les tabacs et les rolles,
en vrac ou en paquets



Vignettes de la maison Sacré de Tirlemont,
pour l'illustration des sacs contenant les tabacs et les rolles,
en vrac ou en paquets.

II LES COSTUMES LOCAUX

Nous faisons un appel particulièrement pressant à tous nos lecteurs pour qu'ils nous aident à recueillir des documents sur les costumes locaux du Brabant. Il reste un peu partout des vestiges des anciens vêtements : la faille dans le Hageland, le coussin de tête aux environs de Louvain, le « faux cul » porté par les personnes d'âge dans les campagnes, des chapeaux pour femmes à Stockel (travail dans la forêt?), des casquettes en peau de loutre à Léau, etc.

L'étude des costumes locaux, des particularités de la toilette en général, lors de certaines fêtes familiales, des époques de deuil, etc., présente un intérêt sociologique très grand.

On les abandonne de plus en plus, et il est urgent de faire d'ultimes constatations, qui bientôt seront impossibles.

Les rares survivances que l'on relève encore de-ci de-là se rattachent à des habitudes tenaces dont le maintien ou la disparition peut s'expliquer par le jeu de facteurs divers : économiques, religieux parfois, souvent proprement sociaux.

M. Smets, membre de la Commission de Recherches, a bien voulu dresser le plan-guide suivant de cette enquête que nous entreprenons :

Que peut-on considérer comme costumes locaux? Toute particularité de la toilette (vêtement, coiffure, parure) qui, différant des modes généralement adoptées par les classes aisées des villes, apparaît comme caractéristique de certains groupes locaux, de certaines professions, de certaines catégories sociales.

Trois moments successifs sont à considérer dans cette étude :

1° Description. Renseignements aussi précis que possible, accompagnés de documents graphiques sur ces costumes locaux encore en usage ou dont le souvenir s'est conservé. Noter exactement l'aire géographique de leur diffusion, les catégories de personnes qui les portent et leur âge.

2° Examen technique. Matières premières. Où sont-elles produites? Comment pénètrent-elles dans la région considérée, etc.? Procédés de confection. Qui confectionne les costumes locaux (membres de la famille, artisans locaux, manufactures locales ou autres)? Entretien des costumes locaux : lavage, réparation, etc. Qui se charge de cet entretien? Prix des matières premières, de la main-d'œuvre, des objets confectionnés, de l'entretien.

3° Analyse sociologique : cause du maintien ou de l'abandon des costumes locaux. Causes découlant des considérations techniques qui précèdent (disparition de certaines catégories d'artisans, oubli de certains procédés, etc.). Causes de nature économique (concurrence de marchandises offertes à bas prix, coût de l'entretien, etc.) Causes de nature plus proprement sociales (prestige et imitation des modes urbaines, costumes considérés comme signe d'une supériorité ou d'une infériorité sociale, interprétation morale du port ou de l'abandon du costume, etc.).

Une étude approfondie de cette question, avec photographies, et surtout une collection des pièces mêmes, serait bien accueillie par la Commission, et nous suggérons aux lecteurs que la chose intéresse de faire un travail détaillé pour le concours annuel que nous organisons.



Une Société belge de Folklore.

Le Congrès d'archéologie et d'histoire, réuni à Bruges en août dernier, a décidé de créer une Société belge de folklore et chargé le bureau de la section de folklore du dit Congrès d'organiser une réunion à Bruxelles pour discuter l'organisation de cette société. Cette réunion aura lieu le 11 avril prochain, et nous insistons vivement auprès de tous ceux qui s'intéressent au Folklore, et en particulier auprès des sociétés, musées, revues, pour qu'ils veuillent assister à cette réunion et y envoyer des délégués officiels. Il importe que tous, particuliers et institutions, donnent leur avis sur les projets de statuts qui seront présentés, ou tout au moins, à titre d'encouragement, participent aux travaux de la société naissante.

Voici le programme détaillé des réunions qui auront lieu à cette occasion :

Le samedi 10 avril, à 14 heures, au Musée du Cinquantenaire, entrée par l'avenue des Nerviens, exposition de collections particulières, présentées par leur propriétaire, et consacrées toutes à la Médecine populaire et à la Pharmacopée. Visite de la célèbre pharmacie complète du XVIII^e siècle appartenant aux musées, et qui n'est d'habitude pas accessible au public.

A 16 heures, au Musée, salle des séances éducatives, réunion préliminaire à laquelle assisteront seulement les personnes qui participèrent aux travaux de la section de folklore de Bruges et les délégués officiels des sociétés, musées, revues, etc., s'intéressant au folklore.

Le dimanche 11 avril, à 10 heures, dans la salle des Délibérations du Conseil provincial, rue du Chêne, 20, séance inaugurale de la société, discussion des statuts, formation du comité. De nombreuses personnalités du monde scientifique assisteront à cette réunion.

A 12 heures et demie, déjeuner intime par souscription. Prix : 15 fr., boisson comprise. (Dernier délai pour les inscriptions : le 10, à midi.)

A 14 heures et demie, visite du fonds des archives du Royaume; réunion place du Musée, 1. Une exposition d'archives enluminées sera organisée à cette occasion par la direction des Archives. Le but de cette manifestation sera de montrer l'utilité pour les folkloristes de consulter les archives et de les dépouiller.

Nous osons espérer que tous les lecteurs du *Folklore brabançon* voudront bien faire l'honneur aux organisateurs d'assister à ces diverses manifestations. Le programme d'activité qui a été élaboré pour cette société sera de nature à rendre service à tous ceux qui aiment le folklore.

L'adhésion est gratuite (sauf pour le déjeuner), mais il faudra être porteur d'une carte spéciale pour avoir accès aux diverses expositions. Nos lecteurs peuvent s'adresser à nous pour se procurer cette carte, ainsi que pour s'inscrire au déjeuner intime.



Une Exposition à Nivelles.

Le Service de Recherches historiques et folkloriques organise à Nivelles, cette année, du 4 au 25 juillet, avec le concours de l'administration communale, une exposition d'art, d'archéologie et de folklore semblable à celle qui, en 1924, fut organisée à Léau.

Une place beaucoup plus grande sera, cette fois, faite au folklore.

Grâce au bienveillant concours de toutes les autorités locales, nous pouvons, dès à présent, déclarer que cette exposition se présentera dans un cadre merveilleux. A l'hôtel de ville, par où l'on pénétrera dans l'exposition, hôtel de ville installé dans les anciens locaux de la célèbre abbaye de Sainte-Gertrude, se trouveront réunies les pièces relatives au folklore, à l'archéologie, à l'art civil. De là les visiteurs auront accès directement dans l'ancien cloître de l'abbaye où se trouveront exposées les curiosités lapidaires de la région. De là ensuite ils auront accès à des salles consacrées à l'histoire locale. Enfin, toujours sans sortir de l'exposition, ils passeront dans la collégiale de Sainte-Gertrude où, dans les chapelles, sera exposé le trésor de l'Eglise dont la renommée est universelle et des œuvres d'art amenées du doyenné.

A l'occasion de cette exposition, des réjouissances publiques seront organisées certains jours, sur la Place, et nous espérons pouvoir reconstituer, telle qu'elle se pratiquait jadis, la manœuvre du drapeau.

Nous espérons aussi que le carillon local pourra être inauguré pendant cette exposition.



Bibliographie.

Saint Hubert et son culte en Belgique, par EMILE-H. VAN HEURCK, 40 p., illustrations dans le texte et hors texte. — Tiré à part d'une étude publiée dans le *Bulletin de la Société verriétoise d'archéologie*. Hors commerce. — S'adresser à l'auteur, avenue Hélène, 26, Anvers.

Les travaux de cet auteur sont toujours lus avec intérêt, et chacun d'entre eux apporte une contribution importante à l'étude du sujet abordé.

Après un résumé de la vie du saint, l'auteur nous parle de ses reliques, des moyens dont on les utilise pour guérir de la rage, des coutumes prophylactiques et du culte du saint en Belgique.

Les Phénomènes mystérieux du psychisme, par notre correspondant de Ternath, le docteur TH. POODT, père, 496 p., 28 fr. — Editions Algo, place Saint-Jean, 3, Anvers.

Au cours de sa longue carrière médicale, l'auteur a noté les conceptions baroques et les pratiques grotesques des gens de son pays, et il en a fait un examen critique. La plupart des faits sur lesquels il s'appuie pour étayer sa thèse de psychologie pathologique sont empruntés au folklore : croyances aux tantômes, aux sorciers, à la magie, etc. Les pratiques de la médecine populaire y sont exposées en détail et en grand nombre.

Paginae Bibliographicae. — Revue mensuelle belge dont le premier numéro a paru en janvier; consacrée exclusivement à la bibliographie. Donne un compte rendu régulier des revues, livres et publications paraissant en Belgique dans le domaine de la philologie, l'histoire, la littérature, les arts plastiques, le théâtre, la musique, l'art du carillon, le folklore, la numismatique, l'histoire politique, la géographie. Les notes de bibliographie critique, raisonnée, analytique, sont complétées par un répertoire alphabétique des revues et des éditeurs. — Prix de l'abonnement : un an, 30 fr. S'adresser rue Ernest Discailles, 11, Bruxelles.

Plaatsnamen, par le docteur J. LINDEMANS, 58 p.

La seconde édition de ce livre de vulgarisation toponymique vient de paraître. L'auteur considère cet ouvrage comme une étude introductive, et donne l'origine d'un grand nombre de lieux-dits dont beaucoup appartiennent à la région flamande du pays. Tous les lieux-dits sont repris sur une liste alphabétique, ce qui facilite l'emploi de cet ouvrage. L'auteur se propose de traiter ce sujet d'une manière approfondie dans un manuel de toponymie. — Prix : 3 fr. 50. — Edité par la Société anonyme *De Standaard*, boulevard Emile Jacquain, 127, Bruxelles.

Kwájongen, of « De Lustige Folklore mijner guitenjaren », par D^r WILFRIED BROECKAERT, 320 p.

Voilà un livre dont la lecture sera certainement fort goûtée par le public flamand, et notamment par nos folkloristes. L'auteur décrit, d'une façon humoristique, sa vie d'enfant à Wetteren, son village natal; il veut sauver de l'oubli une foule d'expressions locales, de locutions typiques, de traditions séculaires, d'usages curieux, de croyances populaires. Dans les contes amusants et les joyeuses gamineries d'enfance, nous nous voyons un peu revivre nous-mêmes.

Ce livre est, d'après l'auteur, le folklore joyeux de son enfance. Tout ce que le D^r Broeckert se rappelle de cet âge heureux, il l'a rendu vivant en des pages attrayantes, empreintes d'une grande originalité. — Prix : 10 fr., chez l'auteur, Beeldeckenstraat, 24, Anvers.

West Brabant (88 p.). — Une jolie monographie sur le Payottenland vient d'être publiée, dans la série « Steden en Landschappen », par la Maison d'éditions « De Sikkel », d'Anvers. Ce livre fera certainement mieux connaître les beautés naturelles et artistiques d'un coin pittoresque du Brabant. Nous souhaitons que cet ouvrage soit entre les mains de tous les instituteurs de cette région; ils y trouveront beaucoup de matières pour faire aimer par les enfants leur terre natale.

La monographie, abondamment illustrée, est due à la collaboration de MM. les D^{rs} J. Lindemans, Ir. P. Lindemans, Jr. Stan Leurs, Dom Rennerius Padewijn O. S. B., Kan. Delestré, O. Proem. Le chapitre consacré au folklore est traité par le D^r Lucien Crick. — Prix : 9 fr., « De Sikkel », Anvers.

Kempische Volksvertelsels, par HERMAN HENOT, 114 p.

Dans ce volume sont réunies vingt-quatre légendes dues à la fantaisie populaire; elles ont été notées dans la Campine, et l'auteur les raconte d'une façon savoureuse. L'ouvrage est illustré de quatorze dessins de Karel Rosseeuw. — En vente chez l'éditeur, Société anonyme *De Standaard*, boulevard Emile Jacqmain, 127, Bruxelles.

Het Kasteel van Gaesbeek, par J.-F. VINCKX.

L'auteur a fait un aperçu historique sur le château moyenâgeux de Gaesbeek et sur les événements qui se rattachent à ce manoir. Cette brochure sera très utile à tous ceux qui s'intéressent à ce célèbre domaine brabançon. — Prix : 2 fr., chez l'éditeur, J. Vercruyse, Lenick-Saint-Quentin.

Le Mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec tous les personnages pour les théâtres de marionnettes, reconstitué d'après le spectacle, par MICHEL DE GHELDERODE, 84 p. — Editions de la Renaissance d'Occident. — Prix : 5 fr.

C'est un vrai document de folklore, dont l'auteur est allé chercher l'inspiration dans les caves de nos quartiers populaires, où l'on représentait les mystères au moyen de poupées. Le livret est rédigé en style naïf, l'auteur s'étant efforcé de lui conserver son caractère populaire.

Van den Dood die bijna stierf, par JEF VERVAECKE et MICHEL DE GHELDERODE.

Les auteurs ont écrit pour la scène une farce que l'un d'eux a vu jouer, il y a peu d'années, dans un théâtre de marionnettes des environs de la rue Haute, à Bruxelles. La pièce originale portait comme titre : « De Dood op Wandel » (« La Mort en promenade »). Le thème nous aurait été légué par les anciennes chambres de rhétorique. — Prix : 6 fr. — Editeur : Gudrun, boulevard Emile Jacqmain, 100, Bruxelles.

L'étrier de Pégase, recueil de vers par M. A. DE MARNEFFE, notre collaborateur, qui l'offre à nos abonnés, malgré le luxe de l'édition, à 2 fr. 75 l'exemplaire franco. Illustrations de Gaston Rulot. — S'adresser avenue des Sept-Bonniers, 41, Uccle. (Compte chèque postal n° 58826.)

Les Semailles au soleil. — Il s'agit d'une revue pour la jeunesse, créée avec le but de donner aux jeunes Belges des sentiments patriotiques. Cette revue demande des collaborateurs disposés à y alimenter une rubrique sur nos coutumes locales. Si, parmi nos lecteurs, il en est qui veulent s'intéresser à cette œuvre, ils peuvent s'adresser directement au secrétariat général, Coupure, 47, Gand.

Léau et son Exposition. — La presse et les revues belges ne sont pas seules à avoir fait à cette publication un accueil élogieux, mais les revues étrangères les plus autorisées en ont fait d'excellents comptes rendus. Nous reproduisons ici deux extraits, le premier de la *Revue*

Archéologique (oct.-déc. 1925), le second de la *Revue Critique d'histoire et de Littérature* (oct. 1925) :

« Léau possède un hôtel de ville construit du temps de Charles-Quint et une église gothique, sous le vocable de saint Léonard, commencée en 1237. Une exposition d'art, d'archéologie et de folklore y a réuni, en juillet 1924, un grand nombre de curiosités, notamment des trésors d'églises et de corporations, dont on trouvera de bonnes reproductions dans le volume annoncé. Signalons aux archéologues (p. 136) les ex-voto en fer forgé que les rhumatisants déposaient autrefois dans le sanctuaire de saint Léonard; ce sont des statuettes du style de Hallstatt et de Latène, comme nombre de musées en possèdent, et qu'on considère souvent comme antiques, même comme « gauloises », tout en évitant, et à juste titre, de leur assigner une date. Il y a là un avertissement à retenir. — S. R. »

« La petite ville de Léau en Brabant avait organisé en juillet 1924 une exposition à laquelle la *Revue du Folklore brabançon* a consacré un numéro spécial : « Léau et son Exposition d'art, d'archéologie et de folklore » (Bruxelles, 1925, in-8°, p. 204, avec 120 illustrations; 12 fr.). Léau — Zout-Leeuw est son nom flamand — a connu au XIII^e et XIV^e siècle, grâce à son active batellerie et à son industrie drapière, une brillante période de prospérité économique, qui se traduit, comme pour tant de riches cités flamandes et wallonnes, par un remarquable essor artistique. Ses halles, son hôtel de ville de la Renaissance, sa cathédrale gothique de Saint-Léonard, rappellent encore ce passé illustre. L'activité de ses gildes, la générosité des bienfaiteurs de son église, ont laissé une foule de traces précieuses qu'ont su retrouver, grouper et mettre en valeur les organisateurs de l'exposition. A ceux qui ne l'auront pas visitée, les articles des collaborateurs du *Folklore brabançon* et la très abondante illustration dont cette livraison a été ornée donneront une suffisante idée des trésors artistiques et des traditions curieuses de la petite cité aujourd'hui oubliée. — L. R. »

Mededeelingen van de Vlaamsche Toponymische Vereeniging, à Louvain. — Sous cette dénomination vient d'être créée une institution, à l'initiative de M. le Prof. Dr H.-J. Van de Weyer, qui se propose de réunir du matériel toponymique actuel dans la région flamande du pays et de rechercher des données toponymiques historiques. Cette institution s'occupe également d'organiser une bibliothèque et un séminaire toponymique.

Par les deux bulletins que nous venons de recevoir, nous croyons pouvoir affirmer que cet organisme va entreprendre sa vaste tâche avec beaucoup de méthode. Il s'est déjà adjoint de nombreux collaborateurs. La publication prochaine de plusieurs monographies est annoncée, notamment celle de Cortenberg.

Les personnes s'intéressant à cette œuvre peuvent s'adresser à M. le Prof. H.-J. Van de Weyer, Cortenberg.



Sociétés nouvelles.

Nivelles a sa société d'archéologie et son cercle, dont l'activité est plutôt folklorique : Le Perron nivellois. Hal a constitué récemment une société d'archéologie. Tirlemont, qui avait déjà une société d'histoire : Hageland, vient de voir se constituer dans ses murs une société nouvelle où le folklore tiendra une large place. A Diest enfin, notre correspondant, M. Van Weddinghen, fait des démarches pour créer une société similaire. Souhaitons à ces deux organismes nouveaux le succès que leurs efforts méritent. Disons à leurs dirigeants qu'il n'y a pas de succès sans grands efforts et que les débuts surtout sont pénibles.

Grâce à l'activité de ces cercles, la province de Brabant pourra sans doute envisager la possibilité d'organiser dans l'avenir des expositions dans ces villes.



Avis.

Décoration. — C'est avec plaisir que nous avons appris que le Roi, sur la proposition du ministre des Sciences et des Arts, avait nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne notre correspondant d'Humelghem, M. le curé Vanderhulst, pour le récompenser du soin, du bon goût, du sentiment artistique très sûr avec lequel il a restauré sa vieille église.

Nos lecteurs, qui ont pu apprécier dans notre numéro d'août les richesses archéologiques de ce petit sanctuaire; tous ceux qui l'ont visité depuis, — et ils sont nombreux, — se joindront à nous pour féliciter le curé Vanderhulst.

Nous espérons que le gouvernement saura prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation de cette église dans l'état primitif qui lui a été rendu.



Errata.

Quelques erreurs se sont glissées dans notre fascicule précédent. Voici les rectifications qui s'imposent :

Dans la liste des communes qui ont obtenu *reconnaissance d'armoiries*, il faut ajouter : *Gammerages* (p. 81).

P. 99, l. 20, lire *Cortenaxe-Cruce*, au lieu de *Cortenake-Cruce*; l. 28, lire *Sanct Léo*, au lieu de *Sauet Leo*; l. 38, lire *Hanenbergstraat*, au lieu de *Hanenbergsstraat*.

Enfin, c'est dans la propriété de M. *Boucquéau*, à Flawinne, et non de M. *Bourguginon*, que se trouve l'arbre à clous mentionné p. 93.



Liste des Librairies où le « Folklore Brabançon » est en vente.



BRUXELLES :

- CASTAIGNE, Librairie française et internationale,
rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 22.
DE HANNE, bouquiniste, rue Blaes.
DE SEYN, rue des Paroissiens.
DE STANDAARD, Emiel-Jacqmain laan, 127.
FALK, rue des Paroissiens, 22.
LAMERTIN, rue Coudenberg, 58-60.
LARCIER, rue des Minimes, 26-28.
OFFICE DE PUBLICITE, rue Neuve, 36.
VANDERLINDEN, rue des Grands-Carmes, 17.

ANVERS :

- LIBRAIRIE « VERITAS », rue des Tanneurs, 21.

LEAU :

- PEETERS.

LOUVAIN :

- FONTEYN, rue de Savoie, 5.

NIVELLES :

- DESPRET, rue Sainte-Anne, 9.

et dans toutes les Bibliothèques des gares.